25e ANNÉE (3e SÉRIE) — No 50 — 10 DÉCEMBRE 1903
(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

# L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

F. PERRIOT
Ancien supérieur du Grand Séminaire de Langres
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs avec le Supplément :* L'Ami du Clergé Paroissial ; *de 10 francs sans le Supplément.*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

## NOTES D'EXÉGÈSE

### Le Messie Nouveau-Né

(Isaïe. *Vulg.* VIII, 22e-IX, 7. *Héb.* VIII, 23-IX, 6)

Sommaire. — § 1er. *Texte de la Vulgate.*

§ 2. *Argument.* — 1° Cadre de la prophétie : contexte historique et contexte logique. — 2° Thème : trame logique, messianité. — 3° Forme littéraire : existence et nature du rythme poétique. — 4° Origine : génuinité et intégrité.

§ 3. *Exposition littérale.* — 1° Paraphrase. — 2° Commentaire : la Lumière Messianique, les Bienfaits de l'ère nouvelle, Emmanuel.

§ 4. *Noël à Bethléem :* autrefois (la Nativité dans son cadre historique), aujourd'hui.

### § 1er. — Texte de la Vulgate

DISPOSÉ SUIVANT LES RÈGLES DU PARALLÉLISME

VIII, 22. ...et non poterit avolare |1 de angustia sua.

IX, 1. Primo tempore alleviata est
terra Zabulon, et terra Nephthali :
et novissimo aggravata est
via maris |2 trans Jordanem |3 Galilææ gentium.

2. Populus, qui ambulabat in tenebris,
vidit lucem magnam :
habitantibus in regione umbræ mortis,
lux orta est eis.

3. Multiplicasti gentem,
et non magnificasti lætitiam.
Lætabuntur coram te, sicut qui lætantur in [messe,
sicut exultant victores capta præda,
* quando dividunt spolia.

4. Jugum enim oneris ejus,
et virgam humeri ejus,
et sceptrum exactoris ejus
superasti sicut in die Madian.

5. Quia omnis violenta prædatio cum tumultu,
et vestimentum mistum sanguine,
erit in combustionem,
et cibus ignis.

6. Parvulus enim natus est nobis,
et filius datus est nobis,
et factus est principatus super humerum ejus :
et vocabitur nomen ejus,
Admirabilis, consiliarius,
Deus, fortis,
pater futuri sæculi,
princeps pacis.

7. Multiplicabitur ejus imperium,
et pacis non erit finis :
super solium David,
et super regnum ejus sedebit :
ut confirmet illud, et corroboret
in judicio et justitia,
amodo et usque in sempiternum :
zelus Domini exercituum faciet hoc.

|1 |2 |3 indiquent des divisions rythmiques que ne comporte pas la Vulgate, mais qu'admet l'Hébreu. — Le sigle * révèle à l'encontre une séparation réclamée par la version, mais répudiée par le texte original.

### § 2. — Argument [1]

#### I. — Cadre de la prophétie

I. Contexte historique et contexte logique éloigné. — Cet oracle fait partie d'une série de prophéties Isaïennes prononcées au temps d'Achaz. Groupées ensemble, elles forment un tout qu'on nomme à bon droit le « Livre de l'Emmanuel. » La pensée qui les domine est en effet celle du Messie, Dieu fait homme, principe de salut pour la nation choisie.

[1] Voici la liste des ouvrages consultés pour la rédaction ou la révision de ce travail. L'astérisque signale les auteurs hétérodoxes. Les sigles sont destinés à formuler brièvement les références, au cours de l'article.

(Calm.) Dom Calmet, *Commentaire littéral... Le prophète Isaïe*, Paris, Emery, 1714.

(Ch.) * Cheyne, *The prophecies of Isaiah*, vol. I, Londres, Kegan, 5e édition, 1889 ; vol. II, 6e édition, 1898 (*Notes critiques, Essais*, en appendices). — *The book of Isaiah in hebrew*, Leipzig, Hinrichs, 1899, dans la *Bible Polychrome* de Paul Haupt.

(Corl.) Corluy. *Spicilegium dogmatico-biblicum*, Gand, Pœlman, 1884.

(Cr.) Crampon, *La Sainte Bible*, tome V, *Les Prophètes*, Desclée, Lefebvre et Cie, 1902.

(Dr.) * Driver, *Isaiah, His life et times*, Londres, Nisbet, 2e édition, 1893, dans la collection *Men of the Bible*.

(Dm.) * Duhm, *Das Buch Jesaia übersetzt und*

A l'heure où ces oracles retentirent, le peuple élu se trouvait dans une situation critique. Israël, à deux doigts pourtant de sa ruine, venait de s'unir avec Damas pour soumettre Juda, et chasser du trône la lignée Davidique. Eperdu par suite de ses premiers revers, Achaz avait fait appel aux armes de Téglath Phalasar III.

Comment se dénouerait finalement cette crise redoutable? Isaïe eut mission de l'annoncer, pour l'instruction de tous, mais surtout pour la consolation des âmes fidèles. Sa parole devait relever la confiance des croyants par le rappel des divines promesses, soutenir leur courage au milieu des épreuves, actuelles ou prochaines, par le joyeux tableau des gloires de la royauté messianique.

Non, le salut ne viendra pas de l'Assyrie, mais du Seigneur, Dieu d'Israël : Yahwèh ne permettra point la ruine totale de son héritage, l'anéantissement de la royauté Davidique, et l'entière extirpation de la tige de Jessé. Pour avoir mis sa confiance dans un bras de chair, et non dans la main divine, le peuple théocratique sera sévèrement puni; la verge qui le châtiera, c'est le bâton même sur lequel il s'appuie. Mais après avoir servi d'instrument à la justice céleste, contre Israël et Damas d'abord, puis contre Juda, le victorieux Assur expiera lui-même les crimes de son orgueil. A toutes ces ruines survivra la royauté de David, dont le prophète entrevoit et décrit le merveilleux épanouissement dans l'empire messianique.

Telles sont les pensées qui remplissent le Livre de l'Emmanuel. Il se divise bien en trois sections : VII, 1-25; VIII-IX, 7; IX, 8-XII. Dans chacune d'elles se trouvent reprises, avec plus ou moins d'insistance, les deux grandes idées, châtiment et salut, qui forment le thème fondamental. La première section a son point culminant dans l'annonce du « Fils de la Vierge », la troisième dans l'oracle sur le « Rameau de la tige de Jessé. » La prophétie du « Messie Nouveau-Né » couronne la seconde; voici comment elle est préparée.

II. CONTEXTE LOGIQUE PROCHAIN. — Isaïe avait prédit déjà l'insuccès de la ligue nouée entre Rasin et Phacée, avec la ruine de Damas et de Samarie; il en avait donné comme gage le signe du « Fils de la Vierge; » cette annonce avait formé l'objet principal d'un premier discours, VII. Au début du second, le prophète insiste sur la proximité du désastre annoncé : le nom symbolique donné sur l'ordre d'En haut à son fils nouveau-né « Mahêr ṣâlâl ḥâṣ baz » doit en être un durable témoignage, VIII, 1-4. La tempête annoncée, l'invasion d'Assur, va donc fondre sur Israël, contempteur de la royauté théocratique, et ses flots envahiront pareillement Juda, coupable de défiance envers son Dieu. La Terre sainte à peu près entière sera submergée. Mais cette terre est l'héritage d'Emmanuel : la vague ennemie s'y brisera; car les efforts conjurés des puissances humaines expireront toujours aux pieds d'Emmanuel, 5-10.

Telle est la marche que vont suivre les événements sous la main divine : le prophète en déduit une règle de conduite pour les « ḥăcîdîm. » Ils ne doivent point, ces croyants fidèles, imiter la conduite de la tourbe mécréante, partager ses terreurs. Qu'ils craignent Dieu, Lui seul, Dieu, principe de salut pour ses fidèles, cause de ruine pour les incrédules, trop nombreux, hélas! dans les deux maisons d'Israël. Tel est à l'usage des « ḥăcîdîm » l'enseignement de Yahwèh, l'expression de son bon plaisir, 11-16.

Isaïe le premier s'y conforme, invitant par son exemple les âmes pieuses à la confiance dans le Dieu de Sion, confiance à laquelle les convie du reste la seule vue du prophète et de ses enfants. Que les croyants l'imitent; et quand on leur parlera de recourir aux divinations superstitieuses, qu'ils repoussent cette proposition avec dédain. « L'enseignement de Yahwèh, l'expression de son bon plaisir » : voilà quel doit être leur cri de ralliement. Malheur à qui rejette cette devise! l'aurore des jours heureux ne luira point pour lui; lamentable sera sa destinée, 17-22d. En la décrivant, le prophète se trouve faire le tableau de la situation d'Israël prévaricateur.

## II. — THÈME

I. TRAME. — Aux aspects sombres qui viennent d'attrister le regard succède par un contraste subit une perspective pleine d'éclat. L'horizon du prophète s'illumine : il assiste en esprit au lever de la Lumière messianique. — Il la voit percer de ses premiers rayons les épaisses ténèbres de la Galilée,

*erklärt*, Göttingen, Vandenhœck, 2e édition, 1902, dans le *Handkommentar zum A. T.* édité par W. Nowack.

(Fil.) Fillion, *La Sainte Bible commentée*, tome V, Paris, Letouzey, 1895.

(For.) Foreiro (Forerius), *Comm. in Isaiam*, dans le *Cursus* de Migne.

(G.) * Guthe, *Die Heilige Schrift des A. T. übersetzt und herausgegeben* von E. Kautzsch, Fribourg et Leipzig, Mohr, 2e édition, 1896 : M. Guthe est le traducteur des 35 premiers chapitres d'Isaïe.

(Kn.) Knabenbauer, *Comm. in Isaiam prophetam*, I, Paris, Lethielleux, 1887.

(Mg.) Meignan (le cardinal), *Les prophètes d'Israël et le Messie*, Paris, Lecoffre, 1893.

(Mr.) * Marti, *Das Buch Jesaja erklärt*, Tubingue, Mohr (Siebeck), 1900, dans le *Kurzer Hand-Commentar zum A. T.*, dont le professeur de Berne est lui-même le directeur.

(Sk.) * Skinner, *Isaiah, Chapters* I-XXXIX, Cambridge, Imprimerie de l'Université, édition stéréotypée, 1897, dans la *Cambridge Bible for Schools and Colleges*.

(Tr.) Trochon, *Isaïe*, Paris, Lethielleux, 1883, dans la *Bible* dite *de Drach*.

On trouvera p. 307 la portée des sigles G-K et G-B. — Le texte hébreu est cité d'après l'édition Baer-Delitzsch, *Liber Jesaiæ*, Leipzig, Tauchnitz, 1872. — Les LXX le sont d'après Swete, *The Old Testament in greek according to the Septuagint*, vol. III, Cambridge, Imprimerie de l'Université, 2e édition, 1899. C'est aux notes critiques de cette édition que j'ai communément emprunté les leçons d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, bien que j'aie utilisé pareillement Migne, *P. G.*, t. XVI, 2e partie.

Les Pères sont cités d'après Migne et par le début de leur nom. Du reste on ne rencontrera guère que S. Cyrille d'Alexandrie (Cyr.), S. Jérôme (Jér. ou Hier.), et Théodoret (Tht.).

Sur le texte de la Vulgate, voir page 307. De même en ce qui regarde le système adopté pour la transcription des textes en langues sémitiques.

puis irradier de ses feux tout Israël (*Vulg.*, VIII, 22e-IX, 2 ; *Hébr.*, VIII, 23-IX, 1). — A sa chaleur, la race élue se dilate (?), en même temps qu'elle épanouit son cœur en une joie sainte (*Vulg.*, IX, 3 ; *Hébr.*, IX, 2). — C'est qu'elle sent s'évanouir les maux que symbolisent la servitude et la guerre. Entre autres biens, l'ère nouvelle apporte à Israël la liberté (*Vulg.*, 4 ; *Hébr.*, 3) et la paix (*Vulg.*, 5 ; *Hébr.*, 4). — Par dessus tout, elle lui donne Emmanuel, le Messie aux divins attributs, l'héritier des promesses davidiques, qui doit sur de solides bases affermir la royauté théocratique pour les siècles sans fin. Toutes ces merveilles ont pour gage de leur réalisation le zèle ardent de Yahwèh pour sa gloire et le salut de son peuple (*Vulg.*, 6-7 ; *Hébr.*, 5-6). — Telle est la suite logique des pensées.

On les peut résumer dans cette idée maîtresse : *bonheur* (joies et biens) *apporté par le Messie à son peuple.*

II. MESSIANITÉ. — Il est à peine besoin de l'ajouter après cette analyse : l'oracle doit être regardé comme messianique. L'exposition qui va suivre établira ce caractère à n'en point douter.

Tel fut le sentiment des Juifs jusqu'à l'apparition du Sauveur, ou plutôt jusqu'au plein épanouissement du christianisme. La paraphrase du Targum nous est un témoin de leur opinion traditionnelle : « *Dicit propheta domui David : Quoniam parvulus natus est nobis, filius datus est nobis ; et suscepit legem super se, ut servaret eam ; et vocabitur nomen ejus a facie admirabilis consilii Deus, vir permanens in æternum, Christus* (Meşîḥâ), *cujus pax multiplicabitur super nos in diebus ejus...* »

Quant aux rationalistes, ils sont d'accord présentement avec nous sur la note messianique de cet oracle. Les commentateurs récents les plus autorisés de l'école critique, Cheyne [1], Duhm [2], Marti [3], reconnaissent très nettement ce caractère de la prophétie. Les uns et les autres s'efforcent, il est vrai, d'atténuer la portée des prédicats attribués au Messie [4]. Toutefois Cheyne reconnaît dans l'appellation *Deus fortis* un titre d'une singulière grandeur. Ce serait sans doute à ses yeux « un manque de critique d'inférer de ce passage qu'Isaïe [5] admet l'identité métaphysique du Messie avec Jéhovah. » Mais il fait observer que jamais le terme « 'El » n'est pris soit métaphoriquement soit hyperboliquement par Isaïe, et il conclut à une déification du Messie, véritable, bien qu'imprécise, dans la pensée du prophète.

Le rationalisme admet donc, sans hésiter, à l'heure actuelle, que le Messie est le héros du passage, objet de notre étude. Est-il besoin de le faire remarquer ? Aux yeux de l'école critique, le portrait idéal tracé dans ces vers n'est que la traduction poétique des croyances et des aspirations d'une âme profondément religieuse et patriote du VIII[e] ou du V[e] siècle. L'expression publique donnée par elle à ses sentiments intimes doit soutenir la foi, vivifier les espérances des autres croyants d'Israël. Les conceptions qu'elle exprime, les assurances qu'elle formule ont germé dans cette âme et s'y sont développées sous l'influence de l'atmosphère religieuse ambiante, soit nationale, soit étrangère, grâce au jeu naturel des facultés, et sans doute aussi d'une action divine intérieure, n'offrant rien de commun avec l'idée ancienne de révélation et de théopneustie.

Ce n'est pas le lieu de discuter cette explication, d'un caractère très général. Qu'il me suffise de le rappeler : la Providence, en réalisant dans l'histoire la vision prophétique du Divin Nouveau-Né, s'est chargée de fournir ici la meilleure des réponses. L'oracle, en effet, a trouvé son accomplissement dans la personne et l'œuvre de Jésus [1].

En quel sens se rapporte-t-il à ce double objet ? — A mon avis, au sens littéral, soit propre, soit figuré, non pas exclusif mais principal. L'ensemble de la prophétie vise en effet le Rédempteur et les heureux résultats de son action libératrice ; les versets qui forment le point culminant du passage ne peuvent s'appliquer qu'au Sauveur ; dans ces conditions il n'y a pas lieu de songer, au moins d'une façon générale, à l'hypothèse d'un double sens, littéral et spirituel, l'un objet direct des termes, l'autre exprimé par les réalités vécues que les mots nous révèlent, le premier se justifiant dans l'histoire d'Israël, le second dans celle du Messie. — Ce n'est pas à dire cependant que le sens messianique soit le seul dans toutes les parties de l'oracle. Il s'y rencontre, je crois, des textes où se trouvent pareillement annoncées certaines phases de l'existence du peuple juif. Mais, ainsi que je dois le dire plus bas [2], elles n'y sont point visées d'une façon explicite dans leurs modalités historiques précises, mais bien plutôt sous une idée générale dont elles constituent une application d'ailleurs partielle et secondaire. — La pensée, on l'a vu, est rendue directement par les mots, qu'elle regarde ou non, d'une façon exclusive, l'ère messianique. Toutefois le rapport des termes à l'idée n'offre pas toujours cette connexion immédiate et fixe qui caractérise le sens propre. La métaphore intervient, et dans une assez large mesure, notamment dans les premiers versets de l'oracle. Mais il est clair, et c'est une loi générale d'herméneutique, qu'on ne la doit point supposer sans preuve.

[1] Cf. *The Prophecies...*, p. 58 ss. ; *The book...*, p. 89 et 190.
[2] Cf. *op. cit.*, p. 62 ss.
[3] Cf. *op. cit.*, p. 91 ss.
[4] Sous ce rapport Ch. révèle dans les notes de la *Bible Polychrome* une tendance radicale absente du commentaire offert par *The Prophecies*.
[5] Ou l'auteur post-exilien du morceau.

[1] Voir une démonstration succincte dans Corluy, *op. cit.*, p. 430-432.
[2] Voir par exemple verset 4, page 1130.

### III. — Forme littéraire

Je n'entends point parler ici des caractères généraux de la langue ou du style d'Isaïe. Qu'il suffise de noter qu'on les retrouve dans ce passage. Mais le livre du fils d'Amos renferme des textes rythmés à côté d'autres en prose commune. A quelle catégorie se rattachent les versets qui nous occupent ?

S'il s'agit de l'ensemble du passage, l'on ne saurait mettre en doute l'existence d'un rythme poétique. Le parallélisme est suffisamment accusé pour le révéler même dans les versions. La lecture de l'Hébreu permet d'en saisir mieux le relief.

Ce rythme est-il soumis aux strictes exigences d'un mètre proprement dit ? Il est difficile de le dire avec certitude. Les difficultés que présente la question du mètre dans la poésie des Psaumes se compliquent lorsqu'il s'agit de la diction prophétique. Retenons simplement la présence, dans notre morceau, d'une mesure dont le rythme de pensée semble être le premier principe générateur.

Cette mesure existe-t-elle partout ?

On ne la conteste guère à partir de IX, 2, début du chapitre dans l'Hébreu. Tout au plus pourrait-on se demander si l'attestation finale *Zelus Domini*... ne sort pas du cadre où se moulent et s'enchâssent les incises précédentes.

Mais il règne un doute réel sur le rythme des deux premières phrases : *Vulg.*, VIII, 22-IX, 1 ; *Hébr.*, VIII, 23. — Les critiques modernes n'y voient généralement que de la prose de rédacteur, plus ou moins tardive, une transition destinée à introduire l'oracle qui doit suivre et à le rattacher à ce qui précède. — L'on ne saurait, ce semble, en disconvenir : dans ces phrases, la proportion et la distinction même des membres rythmiques sont de prime abord moins faciles à saisir que dans d'autres versets de l'oracle. Par ailleurs, l'existence de soudures en prose entre des morceaux en vers n'offre aucune répugnance. Elle n'oblige en aucune façon à nier soit la génuinité, soit l'intégrité, même stricte, du livre d'Isaïe. Bien plus, il est naturel d'admettre ces liaisons de date ultérieure, puisque les oracles qui forment la première partie de l'ouvrage ont manifestement été prononcés à des époques diverses, distinctes et plus ou moins éloignées du temps où ils ont trouvé place dans l'œuvre littéraire qui nous les a conservés. Il serait très possible qu'au soir de sa carrière, témoin attristé de la réalisation de ses prophéties de menace sur Israël, le Voyant eût cru devoir faire, sous le souffle de l'Esprit-Saint, une application spéciale à la Galilée, de son oracle, bien antérieur, sur les biens et les joies de l'Ère messianique. Pas de répugnance à ce qu'il l'ait fait en prose courante. Pas davantage à ce qu'il ait, du même style, rattaché la pièce ainsi complétée au tableau précédent. De fait 22 offre bien le caractère d'une transition. — Mais, tout examiné de près, il me semble que ces deux phrases sont également rythmées. Elles présentent deux parallèles, l'un antithétique, l'autre tout ensemble de contraste et de synonymie. Les membres sont susceptibles d'un groupement sensiblement analogue à celui qui paraît convenir le mieux à la première stance concernant Emmanuel. D'autre part, le contenu de la strophe ainsi obtenue répond harmonieusement à celui de la stance suivante, pour l'idée, le rythme et, du moins en partie, pour l'image. Je rattacherai donc ce verset, comme une partie intégrante, à l'ensemble de l'oracle écrit, sans oser toutefois affirmer aussi nettement qu'il ait appartenu dès l'abord à la prophétie orale.

Tel qu'il s'offre maintenant à nous, l'oracle du Messie Nouveau-Né me paraît comprendre quarante côla. Divers groupements sont possibles. Il est permis de s'arrêter au suivant : six strophes, reliées deux à deux, non sans doute par la Réponse parfaite, mais du moins par un parallélisme assez frappant ; le premier couple est de même rythme que le troisième ; le second offre des stances de moindre étendue. Un partisan décidé de la théorie chorale ne manquerait pas de relever ici un spécimen réussi du genre. Bornons-nous à constater une fois encore une sorte de triade lyrique dont les contours se dessinent sous l'influence combinée de la logique et du rythme. En voici le schéma : 8 | 8 || 4 | 4 || 8 | 8. Les versets se répartissent entre les strophes comme il suit : 1re, VIII, 22e-IX, 1 ; 2e, IX, 2-3 ; 3e, IX, 4 ; 4e, IX, 5 ; 5e, IX, 6 ; 6e, IX, 7. Les indications précédentes suivent la Vulgate ; en Hébreu l'on obtient : VIII, 23 ; IX, 1-2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 [1].

### IV. — Origine

Jusqu'à ces derniers temps, comme le remarque lui-même Mr., l'oracle du Messie Nouveau-Né avait trouvé grâce devant la critique négative. On discutait, il est vrai, sur telle expression, telle incise : on rejetait volontiers 23a-b comme une glose et l'on tenait 23c-h pour une soudure de rédacteur. Mais l'ensemble du passage était regardé comme génuine. — Il n'en est plus de même présentement. Le fils d'Amos, déjà si dépouillé, se voit disputer encore ce joyau littéraire. Ch. qui en relève la beauté (*Bible pol.*, p. 88) l'attribue à un inconnu de l'époque du Retour, distinct tout ensemble et du Second-Isaïe et des éditeurs du

[1] Duhm, Cheyne (dans la *Bible polychrome*), Marti, reconnaissent dans le poème quatre octains ou plutôt quatre quatrains de distiques. Ils en excluent VIII, 23, et partagent ainsi les versets de l'Hébreu : 1-2 ; 3-4 ; 5 ; 6. — Dans l'hypothèse où il faudrait tenir 23 comme écrit en prose, je préférerais la répartition suivante : six strophes comprenant chacune un verset et se répondant d'après ce schéma, 4 | 4 || 4 | 4 || 8 | 8. — Le parallélisme des stances est de la sorte très satisfaisant. Par ailleurs le « Ki » mis en vedette en tête de 4, me semble introduire une strophe nouvelle au même titre que celui par lequel s'ouvrent les versets 3 et 5.

livre. C'est à la même date que Mr. place aussi l'apparition de l'oracle, et il en revendique la paternité en faveur de quelque contemporain, ignoré, des prophètes Aggée et Zacharie.

A l'appui de cette prétention, le professeur bernois fait valoir une série d'arguments. A part un seul, pris du silence gardé sur ce morceau par Jérémie, Ezéchiel et le Deutéro-Isaïe [1], tous sont empruntés à la forme et surtout aux idées du passage. Ils se ramènent à cette preuve générale : le contenu de l'oracle et surtout sa conception du Messie, comme du rôle de la famille Davidique, ne cadrent pas avec la mentalité d'Isaïe. — Mais pourquoi cette antinomie ? Ne serait-ce pas, répond Dm., parce que les adversaires de la génuinité supposent à Isaïe l'état d'âme d'un scribe d'après l'exil ou celui d'un auteur chrétien ? — Ceux qui désireraient une réfutation, *ad hominem* et sur le seul terrain critique, des arguments de Mr. peuvent se reporter à la seconde édition du Commentaire du professeur de Bâle (p. 66) : Dm. continue d'y défendre la provenance Isaïenne de l'oracle.

Je n'entends pas, est-il besoin de le dire, décider entre les deux conceptions que se font de la psychologie d'Isaïe les deux critiques en cause. Ni l'une ni l'autre ne me semble acceptable ; car toutes deux excluent l'intervention surnaturelle dans la production des connaissances et des aspirations du prophète. — Je me bornerai à relever ce qu'offre d'illogique le procédé favori de la critique négative. Elle prétend en effet, à 26 siècles de distance, reconstituer la mentalité religieuse et politique d'un auteur, d'après quelques fragments de ses œuvres, et se baser ensuite sur ce critère pour décider de la génuinité ou de la supposition du reste des écrits que la tradition lui attribue. — La tentative serait hasardée, délicate en tout cas, alors même que l'induction serait basée sur des morceaux nombreux et de longue haleine, dont par ailleurs l'origine serait établie sur des arguments distincts du critère psychologique et sans force probante pour les passages auxquels celui-ci doit être appliqué. Car enfin pourquoi veut-on qu'un auteur ait exprimé nécessairement dans une partie de son œuvre toutes ses idées, qu'il y ait traduit toutes ses aspirations ? Et puis, de quel droit supposer entre celles-ci comme entre celles-là l'homogénéité parfaite, revendiquer pour elles la persévérance constante ? N'est-ce pas aller contre le témoignage quotidien de l'expérience ? — Mais la prétention des criticistes apparaît autrement audacieuse, on serait tenté de dire outrecuidante, si l'on observe que c'est d'après quelques feuillets d'Isaïe qu'ils reconstituent la soi-disant mentalité du prophète, et que si ces pages éparses ont échappé jusqu'à ce jour à la passion de dépeçage qui a sévi sur l'œuvre du grand Voyant et l'a réduite à des lambeaux informes, elles ne le doivent bien souvent qu'à la présence en elles des sentiments ou des idées qu'*a priori* l'on estime et l'on *veut* être caractéristiques d'Isaïe.

Les objections présentées contre la provenance Isaïenne de l'oracle du Nouveau-né, fussent-elles fondées, n'auraient, vu leur nature, qu'une valeur médiocre ; elles semblent ne pas présenter même cette portée restreinte. Il n'y a donc pas lieu de s'y arrêter. Il faut s'en tenir à l'affirmation de la tradition historique et exégétique, écho de la parole autorisée du premier évangéliste (IV, 14 ss.) : l'ensemble de l'oracle est certainement l'œuvre du fils d'Amos. — Faut-il lui attribuer aussi le verset 23 de l'hébreu ? S. Matthieu nous y invite, au moins pour c-h. Fût-il établi que cette phrase est en prose commune, on n'en pourrait rien conclure contre l'origine Isaïenne. Je l'ai montré plus haut. Aussi bien la marche adoptée pour l'apparition de la lumière libératrice, d'après 23 et 1, répond-elle harmonieusement à celle qu'aura suivie l'ombre envahissante (cf. VIII, 4 ss). — Il n'est pas jusqu'à la transition 23a-b qu'on puisse, à bon droit, regarder comme génuine. D'abord elle se peut rattacher sans peine à la strophe. Elle contient un parallèle antithétique, préparant ceux qui vont suivre. Enfin elle présente, dans son rapport avec 22, une paranomase que nul ne sera surpris de trouver sous la plume d'Isaïe (cf. VII, 9, Hébr.).

## § 3. — Exposition littérale

### I. — Paraphrase

(Voir ci-contre, p. 1126).

### II. — Commentaire

#### Premier Couple strophique : la Lumière Messianique

**1re Stance. — (VIII, 22e).** Dans le tableau tracé par lui de l'état des impies, le prophète nous a montré leur pays couvert « des ténèbres de l'angoisse » *dissolutio et angustia* « me'ûf ṣûqâh » *(obtenebratio angoris)*. Il reprend deux termes de même racine pour en faire, à l'aide d'un léger changement, le premier trait de sa peinture nouvelle, et nous montre l'obscurité disparaissant de la région qui par ses misères physiques et morales s'y trouvait plongée : « kî lô' mû'âf la'ăšèr mûṣâq lâh » *(verumtamen non obtenebratio cui* (fém.) *angustia)* [1]. — On a contesté, je l'ai dit, la génuinité de cette incise. C'est à tort, ce me semble, et la paranomase qu'elle renferme est bien de goût Isaïen. — L'on peut, à meilleur droit, se de-

[1] Et pourquoi voudrait-on qu'ils l'eussent cité ? observe Dm.

[1] « Kî » présente ici, comme dans d'autres endroits où quelque chose de négatif le précède (Is. VIII, 8 ; XXVIII, 28 ; Gen. III, 5 ; XVII, 15, etc., etc.), un sens adversatif. L'adverbe « lô' » peut être regardé soit comme affectant le verbe être sous-entendu, soit comme formant avec « mû'âf » une seule expression composée : non-ténèbres = lumière. « Mû'âf », bien qu'offrant l'apparence d'un participe hophal, est un substantif dérivé

PARAPHRASE

### 1er Couple strophique (*Vulg.*, VIII, 22e-IX, 3 ; *Hébr.*, VIII, 23-IX, 2)

LA LUMIÈRE MESSIANIQUE — GLOIRE ET BONHEUR A VENIR

**1re Stance** (*Vulg.*, VIII, 22e-IX, 1 ; *Hébr.*, VIII, 23) : — L'AURORE, EN GALILÉE.

VIII, 22e. [Oui...] Mais [un jour] plus d'obscurité
Pour le [pays] qu' [assombrit] l'angoisse !
IX, 1. De même qu'au premier avenir Yahwèh allégera d'honneur
La terre de Zabulon et la terre de Nephtali,
De même au dernier âge chargera-t-il de gloire
La Voie de la Mer,
L'Au-delà du Jourdain,
La Galilée des Nations.

**2e Stance** (*Vulg.*, IX, 2-3 ; *Hébr.*, IX, 1-2) : — LE PLEIN MIDI, SUR TOUT ISRAEL.

2. Le peuple qui [tout entier] cheminait dans les ténèbres
Contemple [maintenant] une grande clarté ;
Les habitants [de la région] aux ombres épaisses
[Voient] une lumière briller sur leurs [têtes].
3. Tu multiplies, ô Yahwèh, la nation [sainte], (*Var.* : Tu fais, ô Y..., abonder l'allégresse)
Tu exaltes sa joie ; (*Var.* : Et grandir la joie)
La joie... elle [s'épanouit] sous ton [regard], semblable à la joie des moissons,
A l'allégresse qui [préside] au partage du butin.

### 2e Couple strophique (*Vulg.*, IX, 4-5 ; *Hébr.*, IX, 3-4)

LES OMBRES QU'ELLE DISSIPE — PLUS DE SERVITUDE NI DE GUERRE

**3e Stance** (*Vulg.*, IX, 4 ; *Hébr.*, IX, 3) : — LA LIBERTÉ.

4. C'est que... le joug qui pesait sur le [peuple],
La verge qui déchirait son épaule, (*Var.* : le collier qui [pressait])
Le bâton du maître qui le poussait à la [corvée] :
Tu les as mis en pièces comme à la journée de Madian !

**4e Stance** (*Vulg.*, IX, 5 ; *Hébr.*, IX, 4) : — LA PAIX.

5. C'est que... toute chaussure chaussée [à l'appel] des cris de guerre,
Le manteau traîné dans [les souillures] du carnage :
[L'un comme l'autre] deviendra [la proie] de la flamme
Et l'aliment du feu !

### 3e Couple strophique (*Vulg.*, IX, 6-7 ; *Hébr.*, IX, 5-6)

LE FOYER D'OÙ ELLE PROCÈDE — EMMANUEL

**5e Stance** (*Vulg.*, IX, 6 ; *Hébr.*, IX, 5) : — LE MESSIE AUX DIVINS ATTRIBUTS.

6. C'est que... un nouveau-né nous est né,
Un fils vient de nous être donné !
L'empire [repose] sur son épaule ;
Et on le nomme de cette appellation :
Prodige par le conseil,
Dieu fort,
Eternel Père,
Prince de paix !

**6e Stance** (*Vulg.*, IX, 7 ; *Hébr.*, IX, 6) : — L'HÉRITIER DU TRÔNE DE DAVID.

7. Grand est l'empire
Et la paix sans limite,
Sur le trône de David
Et dans sa royauté :
[Venu qu'IL est] pour en affermir le [règne] et le consolider,
Dans le jugement et la justice,
De l'heure présente jusqu'à l'éternité.
Le zèle de Yahwèh des armées opérera cette [merveille].

mander si la rédaction en est vraiment rythmée. J'ai conclu pour l'affirmative, mais ce n'est pas sans incertitude.

**(IX, 1)** Une terre sur laquelle l'impiété avait amené les ténèbres de l'infortune voit donc disparaître ces ombres angoissantes. Pareille annonce est faite pour surprendre après ce qui précède. Le prophète insiste et précise tout ensemble. Misère et bonheur doivent vraiment être le partage de cette terre, mais successivement et à des époques distinctes, et le pays dont il s'agit est tout d'abord la région galiléenne.

Elle est désignée, cette région, par deux groupes d'expressions parallèles. — D'abord : *terra Zabulon et terra Nephtali* [1]. Le territoire de ces deux tribus formait en effet le cœur de la Galilée. — Puis : *via maris trans Jordanem Galilææ gentium.* — Le génitif de *Galilææ* rend le sens précis de la version latine assez obscur. — L'incise est plus claire en hébreu : « dèrèk hayyâm, 'êbèr hayyardên, gelîl haggôyim » forment trois expressions bi-membres indépendantes. La 1re désigne les rives occidentales du lac de Génésareth, traversées par l'une des trois grandes routes qui de Damas conduisaient à la Méditerranée. (Cf. *Dictionnaire de la Bible,* III, 93) [2]. La 2e indique la partie Nord de la région transjordanienne, le Djôlan actuel. La 3e s'applique au district (gâlîl) le plus septentrional de la Palestine cis-jordanienne. Il confinait à la Phénicie, et renfermait les vingt villes données par Salomon à Hiram. (III Reg. IX, 11). Ce voisinage et cette circonstance historique avaient conduit en son sein nombre de gentils ; de là son surnom d' « Haggôyim. » Les trois régions ainsi mentionnées correspondent à la Galilée prise dans sa plus large extension.

Cette contrée va souffrir d'une façon particulière des armes de Téglath Phalasar. (Cf. IV Reg. XV, 29). Une ère de calamité s'ouvre pour elle, durant laquelle Dieu va l'alléger, *alleviata est,* de tout bagage d'honneur ; mais à cette période première, véritable passé par rapport à l'âge entrevu dans la vision prophétique, *primo tempore* [3], en succèdera une seconde appartenant à ce dernier âge, objet de l'intuition présente du Voyant, à l'avenir messianique : *novissimo.* De même que dans l'une [4] Yahwèh aura rendu la Galilée vile et méprisable, de même [5] dans la seconde il lui donnera un poids considérable de gloire, *aggravata est* [1]. Le sens des deux verbes « hêqal » et « hikbîd » mis en opposition, ne saurait être douteux. Placés en antithèse, ils rendent en effet, par une dérivation métaphorique de leur acception primitive, « rendre léger, lourd, » l'idée de « mépriser, dépouiller de son lustre, » et celle de « prévenir d'honneur, combler de gloire. » C'est donc méconnaître tout ensemble l'usage reçu de ces termes et les indications du contexte, de voir (avec Sacy, Calmet) dans cette phrase l'idée d'une recrudescence d'infortune succédant à un traitement plus doux. — Les LXX offrent un texte étrange, où le prophète semble inviter la Galilée à tremper en hâte ses lèvres dans la coupe des colères divines (Calm.) ou plutôt au calice de la prédication salutaire (Cyr., Tht.) [2].

**2e Stance. — (2)** La Galilée vient d'attirer d'une façon spéciale l'attention du prophète. Tout en continuant de la considérer, il semble embrasser présentement avec elle l'ensemble de la race élue, *populus* (Fil. Mr.) [3]. Ce peuple choisi, le prophète le contemple, marchant d'abord dans l'obscurité, *qui ambulabat in tenebris,* « hahôlekîm baḥôṣèk » [4], habitant une terre d'ombres épaisses, *habitantibus in regione umbræ mortis,* « yôṣebê be'èrèṣ ṣalmâwèt » [5]. Mais soudain, aux yeux du Voyant comme à ceux de la postérité dont il devient contemporain, grâce à la certitude de l'intuition prophétique (rendue par le parfait des verbes), une lumière intense a brillé, dont l'éclat resplendit au firmament de la nation : *vidit lucem magnam... lux orta est eis,...* « nâgah 'ălêhèm » *(refulsit super ipsos).*

Que faut-il entendre par cette lumière ? — Evi-

de « 'ûf » (hophal inusité). Cette racine offre deux sens : voler, être obscur. Saint Jérôme a choisi le 1er ; de là sa traduction « *et non poterit avolare de angustia sua* » ; le contexte (« me'ûf ṣûqâh », H., VIII, 22...; fin du vers. 23) suggère manifestement le second. « Mûṣâq » est pareillement un substantif. Quant au terme auquel se rapporte le relatif, le genre du pronom et le contexte suggèrent « 'èrèṣ ».

[1] Remarquer en héb. l' « âh », vestige de désinence casuelle accusative, G-K, § 90, f.

[2] L'état construit rend un génitif objectif, soit strict, *via ad mare,* G-B, soit large, *via juxta mare,* la mer ainsi visée étant le lac de Tibériade, G-K, § 128 h. Jér. Tr. Kn. Fil. Ch.

[3] S. Jérôme a lu sans doute « bâ'êt » pour « kâ'êt. »

[4] « Kâ'êt » ... *sicut tempore.*

[5] *Et novissimo...* « wehâ'aḥărôn » ; k et w introduisent une prothèse et une apodose.

[1] En H. les verbes sont au causatif ; ils ont pour sujet soit « 'êt » (Cr.), soit mieux, suivant un usage courant en Isaïe, Yahwèh (Dm. Sk. Mr).

[2] ... ἕως καιροῦ (« kâ'êt, » rattaché par eux à la phrase précédente). Τοῦτο πρῶτον πίε (dittographie de ποίει), ταχὺ ποίει (leçon dérivée du sens étymologique de « qâlal ») χώρα Σαβουλών, ἡ γῆ Νεφθαλείμ, καὶ οἱ λοιποὶ (« hâ'aḥărôn », envisagé comme adjectif pris substantivement et en sens collectif. « Hikbîd » n'a pas été traduit) οἱ τὴν παραλίαν καὶ πέραν τοῦ Ἰορδάνου, Γαλειλαία τῶν ἐθνῶν.

[3] L'article dans « hâ'âm » se prête à cette explication, bien qu'on le puisse motiver par un rapport avec la région précédemment décrite ; le sens donné paraît surtout réclamé par le contexte : *multiplicasti gentem...* « haggôy » (?), teneur générale des versets suivants décrivant une félicité commune à tout Israël, cf. sp. 7.

[4] L'incise est plus explicative que déterminative, le pluriel de l'Héb. est une construction *ad sensum.*

[5] Noter en Héb. l'anomalie de l'état construit. G-K, § 130 a. Le dernier terme « ṣalmâwèt » se trouve communément rendu dans les versions (cf. LXX. Syr.) par deux mots. De fait on l'a tenu longtemps pour composé de « ṣêl », ombre, et « mâwèt », mort. Mais dans l'Ancien Testament, « ṣêl » se prend toujours en bonne part pour ombre protectrice, et de plus l'expression complète est loin de désigner constamment soit le séjour des morts, soit même l'état de mort spirituelle. Aussi les modernes ponctuent-ils les consonnes différemment « ṣalmût » ou « ṣalmôt » et n'y reconnaissent-ils qu'un seul mot, dérivé de « ṣâlam, être obscur », avec sens intensif. (Voir cependant en sens opposé Ch. *in h. l.*, et II, 142-3 ; Mr). C'est du reste (et Ch. comme Mr. l'accordent) la signification générale qu'aurait ici par métaphore la traduction « *umbræ mortis.* »

demment le terme est métaphorique. Mis en antithèse avec les mots « ténèbres » et « ombres épaisses », il forme une image reçue et revêt un sens consacré. L'idée éveillée est celle de bonheur et de gloire, par opposition à celle de malheur et de mépris. Misère et félicité doivent s'entendre de l'ordre moral comme de l'ordre physique, car Yahwèh s'était fait une loi d'associer pour son peuple la prospérité matérielle à l'intégrité des mœurs sociales, et le prophète vient de rappeler plus haut ce principe du gouvernement divin. (Cf. VII, 13-14, 20-22).

Telle est la portée abstraite de l'image. Concrètement, elle symbolise l'ensemble des biens apportés à la race élue par l'Emmanuel, biens dont le premier et le plus excellent est Lui-même. C'est ce qui ressort déjà de la trame antérieure de ce groupe de prophéties où se dessine l'idée d'une période de salut : splendeur matinale, dont le principe lumineux est le Fils de la Vierge, Dieu parmi nous. (Cf. VIII, 14 ; VIII, 8-10, 20). C'est ce qui se déduit invinciblement des vers et stances qui suivent. Ils ne font en réalité que décrire l'intensité, les éléments et le principe du bonheur annoncé.

**(3)** Ce verset offre une difficulté de lecture. Elle engendre quelque incertitude sur le sens précis du premier distique.

Le qerî de l'hébreu présente au deuxième côlon : « lô higdaltî hassimḥâh », *ipsi magnificasti lætitiam*. Le ketîb porte « lô' higd... », *non magnificasti*... Cette dernière leçon a pour elle Symmaque et S. Jérôme. La première est appuyée par le texte de quelques manuscrits, le Targum et le Syriaque ; elle est indirectement confirmée par les LXX et les versions qui en dépendent [1]. Le parallélisme la demande de préférence à l'autre ; elle s'harmonise mieux avec la suite du passage. Des deux lectures offertes par les témoins du texte, c'est elle qui semble préférable. — Mais l'on a proposé des restitutions [2]. L'une d'elles paraît présenter une probabilité sérieuse : en s'y ralliant, il faudrait traduire l'hébreu : « *Multiplicasti exultationem, magnificasti lætitiam.* »

Voici les explications que comporte le texte d'après ces différentes lectures.

Commençons par la variante la moins probable, la leçon du ketîb. — S. Jérôme explique de la sorte sa traduction : « Multiplicasti gentem, *hoc est, replesti omnes gentes notitia tui ; sed* non magnificasti lætitiam. *Juxta quod apostolus mœrorem sibi dicit esse perpetuum pro fratribus suis qui sunt Israelitæ* (Rom., x). *Et Jonas contristatur quod ita salvati sint Ninivitæ* (Jon., IV), *ut cucurbita, sive ciceion aruerit...* » — D'autres voient dans cette incise un souvenir des tristesses du passé, mis en face de la félicité présente mentionnée par le premier membre rythmique. (Corl. Tr. Fil.). — Il en est qui préfèrent rapporter au passé la phrase entière, avec ce sens : « Jadis tu donnas à la nation l'importance du nombre, mais sans lui assurer pour cela le bonheur véritable. » L'idée formerait antithèse avec la pensée suivante : « Maintenant, ses fils se réjouissent devant Toi... » (Kn.). Cette explication violente moins le texte que la précédente [1], et s'harmonise assez bien avec le contexte [2]. On la peut même défendre comme donnant le sens originel du passage.

Ce sens toutefois, je l'ai dit, me paraît plutôt fourni par la lecture du qerî. D'après cette dernière, les pensées s'enchaînent comme il suit. — Les chauds rayons de la lumière messianique auront pour premier effet de provoquer l'expansion de la nation sainte : *Multiplicasti gentem* [3]. Cette diffusion est l'une des bénédictions que les prophètes se plaisent à relever quand ils décrivent l'œuvre du Messie [4]. Isaïe la mentionne à plusieurs reprises [5]. Dans notre oracle même il l'exalte sûrement [6]. Il n'est donc pas surprenant qu'il en soit fait mention, comme de l'un des premiers effets produits par le lever de la faveur divine sur Israël. — A côté de cette dilatation extérieure, sociale, le prophète signale l'épanouissement intime, celui des cœurs par la joie : « lô higdaltî hassimḥah », *ipsi magnificasti lætitiam.*

D'après la restitution « haggilâh », il ne serait question dans le distique, et partant dans tout le verset, que du sentiment subjectif provoqué dans le peuple de la promesse par le bonheur de l'ère messianique. Une seule et même pensée, celle de « la joie à venir », serait reprise dans les quatre

[1] ...Ὁ κατήγαγες ἐν εὐφροσύνῃ σου, ne suppose pas en effet de négation.

[2] D'après Ch., dans les *Addenda* de son édition critique du texte hébreu (cf. p. 195), il faudrait lire : « raḥămèkâ » au lieu de « haggôy ; lô' » et « ḥaçdekâ » pour « hassimḥâh ». On obtiendrait comme sens : « Tu as multiplié ta compassion, — Tu as accru ta bienveillante tendresse. » Il n'y a là qu'une conjecture arbitraire. — Le même auteur, dans le corps de son ouvrage, adopte la leçon « haggilâh » pour « haggôy ; lô' ». Cette lecture est reçue, avec de légères variantes, par un grand nombre de critiques modernes, notamment par Dm. G. et Mr. Le parallélisme rythmique lui est certainement très favorable : les deux premiers côla se correspondent ainsi parfaitement (« haggilâh = hassimḥâh ») et les deux suivants en reprennent le contenu, dans des termes de même racine (« sâmeḥû, yâgîlû »), bien qu'en ordre inverse. Par ailleurs la modification littérale qu'elle suppose est de peu d'importance et l'existence d'un qerî en face du ketîb dénote une véritable incertitude du texte.

[1] Celle-ci suppose une construction relative dont n'apparaît aucun vestige.

[2] Jeu de l'antithèse dans 1 et 2.

[3] « Haggôy ». Ceux mêmes qui n'admettent point l'application faite plus haut de « hâ'âm » au peuple entier reconnaissent qu'il s'agit ici non plus simplement de la Galilée, mais de tout Israël. (Cf. Corl.).

[4] Cf. Osée, I, 10 ; Abdias, 17, 19 ; Amos, IX, 12, etc.

[5] II, 2 ; XI, 14 ; XXVI, 15, texte hébreu, etc., notamment LIV. D'après Dm., l'auteur de XXVI, 15, lisait déjà dans notre verset « hirbîtâ haggôy ». De cette affirmation retenons simplement l'étroite affinité des deux textes et concluons-en plutôt le caractère Isaïen de la pensée et de l'expression.

[6] 7. On notera l'analogie de pensée entre les deux premiers côla de cette stance et ceux qui nous occupent. Elle forme à mon sens une preuve assez frappante en faveur de la leçon regardée comme préférable.

membres rythmiques : l'abondance d'affirmations directes et d'images aurait pour but de mettre dans un relief plus vif l'intensité de cette allégresse. Je regarde la leçon et l'interprétation comme vraiment probables : ainsi se justifient les variantes de la paraphrase.

La joie annoncée pour l'avenir messianique doit être une joie religieuse et sainte. Il est dit en effet qu'elle s'épanouira sous le regard du Seigneur : *Lætabuntur coram te,* « lefânêkâ », *coram facie tua* [1].

Mais ce doit être en même temps une joie intense. Déjà le prophète l'a dit, répété peut-être [2]. Il revient à cette pensée pour l'exprimer sous images. Deux métaphores se succèdent pour mettre en relief la grandeur de l'allégresse. L'une est prise de la moisson : *sicut qui lætantur in messe,* Hébr. *quasi lætitia in messe.* La seconde est empruntée au partage des dépouilles ennemies : *sicut exultant victores capta præda* (ces trois mots absents dans le texte original) *quando dividunt spolia.* L'une et l'autre sont usuelles pour peindre la joie [3] ; elles conviennent singulièrement pour rendre celle qu'engendre la félicité messianique, moisson de grâce et de gloire semée pour nous dans les larmes et le sang par Jésus, glorieux trophée de la victoire remportée par lui sur le démon dans son trépas triomphant.

## Deuxième Couple strophique : les Bienfaits de l'ère nouvelle

Nous avons assisté, dans la première partie du poème, au lever de la Lumière Messianique. Nous l'avons vu rayonner d'un plein éclat sur tout Israël, chassant loin du firmament de la nation sainte les ténèbres qui l'obscurcissaient. Le nouveau couple strophique revient sur ces ombres écartées, moins pour nous en faire connaître en détail la nature que pour signaler deux des principaux bienfaits de l'ère à venir : la liberté et la paix. Déjà les derniers vers de la seconde stance, tout en dépeignant le résultat subjectif du bonheur messianique, en avaient indiqué l'un des éléments, dans la multiplication des membres du peuple élu. Ces facteurs de la félicité promise, le prophète va les faire connaître, mettre du moins en vue les principaux. Pour leur donner plus de relief, il les présentera par voie de contraste, en burinant, de quelques traits énergiques, l'image des maux qu'ils font disparaître.

**3e Stance.** — **(4)** Le premier de ces maux c'est la servitude. Il fait place dans l'ère nouvelle au grand bienfait de la liberté.

Trois images peignent l'oppression dont le peuple élu sera délivré. La première est celle d'un joug pesant qu'on porte avec peine : *Jugum oneris ejus* [1]. — La seconde est prise de la verge qui frappe comme châtiment le dos de l'esclave : *Virgam humeri ejus* [2]. Telle est du moins l'explication la plus commune. On a proposé de lire « môṭat » au lieu de « maṭṭêh ». L'expression désignerait une partie du joug, qu'on peut par analogie rapprocher du collier de nos bêtes de trait. La leçon est acceptable ; car le sens qu'elle fournit s'harmonise heureusement avec le contexte. Je l'ai relevée dans une variante de la paraphrase. — La troisième est tirée probablement du bâton servant au maître de corvée pour stimuler les ouvriers au labeur (cf. Ex., III, 7 ; V, 6, 10, 13 sqq.), peut-être du sceptre proprement dit, mais envisagé plutôt comme aux mains d'un despote : *Et sceptrum exactoris ejus,* « ṣêbêṭ hannôgês bô [3]. » L'incise est tenue par G. comme une glose de lecteur. Mais le rythme la réclame. Elle est loin d'ailleurs de constituer une pure tautologie, surtout si l'on admet la variante « môṭat » pour le deuxième côlon.

Joug, verge ou collier, bâton ou sceptre, seront mis en pièces par Yahwèh *(superasti,* « haḥittôṭâ », *diffregisti),* comme à la journée de Madian *(sicut in die Madian,* « keyôm Midyân »). Cette dernière expression offre une construction prégnante ; elle rappelle d'un mot la délivrance d'Israël affranchi du joug des Madianites par Gédéon, grâce à la miraculeuse victoire remportée par le héros et ses trois cents compagnons non loin des eaux d'Harad. (Jud., VII).

L'intervention surnaturelle de Dieu dans ce triomphe est évidemment la raison d'être principale de la mention qu'en fait Isaïe. Est-il à cette allusion d'autres motifs ? Plusieurs le pensent ; ils relèvent la dureté du joug des Madianites (Cyr.), le

[1] Dm. Mr. proposent de retrancher cette expression. Le motif ? La mention de la joie rituelle ne convient pas ici. Et pourquoi donc ? Quelle répugnance à ce que l'allégresse liturgique trouve place dans l'ère de bonheur annoncée ? Cette ère n'est-elle pas conçue comme une période de fidélité à Yahwèh, de justice plénière rayonnant du prince dans les sujets ? (Voir ce trait dans la plupart des descriptions de l'âge messianique. On le trouve ici au verset 7. Il est plus saillant dans l'oracle parallèle offert par la troisième partie du Livre de l'Emmanuel : X, 20-21 ; XI, 1 ss., 9...). Aussi bien l'allusion aux repas liturgiques que paraît renfermer l'expression « lefânêkâ » n'implique aucunement que la pensée du prophète se limite à l'allégresse de ces banquets sacrés, ni même qu'elle s'y arrête. Cette joie en effet était le symbole-né d'un bonheur religieux, d'un épanouissement de l'âme dont le sentiment de la faveur de Yahwèh est le principe conscient et dont la volonté du Saint d'Israël demeure la norme respectée. C'est dans ce sens qu'il en est fait mention ici. (Cf. Ch., *Proph.* in h. l.).

[2] 1er (?), 2e côlon. Voir plus haut.

[3] Cf. Ps., IV, 8 ; CXXV, 6 ; Jer., XLVIII, 33, etc... et jam Lev., XXIII, 40 ; Deut., XVI, 14 ; Jud., V, 30 ; Ps., LXVII, 13 ; CXVIII, 162.

[1] Le génitif offre ici la valeur d'une simple apposition.

[2] Génitif objectif. L'H. « ṣekêm » désigne proprement la nuque avec les omoplates ; par dérivation usuelle, il indique la partie du corps sur laquelle on porte un fardeau, puis celle où l'on frappe quelqu'un pour le châtier.

[3] « Nâgas » signifie en général contraindre, pousser à l'ouvrage, exercer la contrainte envers un débiteur, opprimer un peuple soumis ou simplement régner sur lui.

petit nombre des guerriers de Gédéon (Tht. Jér. For. Sanctius), le manque en leurs mains d'armes proprement dites, et l'absence d'effusion directe de sang (les mêmes, Corl. citant Vitringa, Kn. d'après Sanctius), enfin l'emploi de lumières (For. Vitr. Corl.) cachées d'abord dans des vases d'argile (Sanct. Kn.) : toutes circonstances qui symboliseraient des particularités de la victoire du Messie et des apôtres sur l'enfer et ses suppôts. Ces rapprochements peuvent à tout le moins fournir matière à d'heureux développements homilétiques.

Voici comme exemples deux thèmes entre autres. — L'un est pris de Théodoret : « *Exigentes vocat non solum dæmones, eorumque principem, sed ex hominibus etiam eos qui prædicationi contradicunt. Horum autem dominatum evertit per paucos quosdam, et hosce nudos : sicut olim per Gedeonem et trecentos gestantes lampadas multa Madianitarum millia interemit. Quemadmodum enim illos sine armis pessumdedit, sic orbem universum per duodecim præcones subegit, et hos quidem non armatos, sed unica tunica indutos, pedibus nudos, nec baculum ferre permissos.* » — L'autre est fourni par Sanctius : « *Comparatio Gedeonis et Emmanuelis in eo præsertim spectatur, quia sicut exiguo numero et sine militari strepitu emicante e fictilibus vasculis luce miraculose tot hostium millia cecidérunt, sic ab Emmanuele humili et in luteo vase humanitatis nostræ sternendæ sunt infernales acies ac spolia ab illis antea sublata diripienda.* »

On a pu le conjecturer à la seule lecture de ces textes : la plupart des Pères et des interprètes entendent la délivrance annoncée par le prophète de l'affranchissement moral de l'humanité par Jésus-Christ. D'autres cependant y reconnaissent simplement l'échec de l'invasion assyrienne sous Ezéchias : ainsi saint Thomas et Dom Calmet. On pourrait y saluer avec autant et plus de droit la libération de la captivité babylonienne. — J'incline à croire que la pensée prophétique garde quelque chose d'abstrait et de général. Isaïe perçoit Dieu délivrant dans l'âge messianique la race sainte de la tyrannique oppression des puissances ennemies ; la nature de ces adversaires et de leur joug ne se détache pas nettement sur l'idée de délivrance qui fait le fond de la vision. Ce que le prophète contemple, il l'annonce ; il le formule comme il l'aperçoit, c'est-à-dire sous des contours généraux. Il est vraisemblable qu'à ses yeux l'indépendance prédite impliquait l'anéantissement du joug d'Assur ; d'autre part on ne saurait douter qu'il tînt l'affranchissement moral comme la condition nécessaire de la libération politique. Toutefois ni les désastres de l'empire assyro-babylonien, ni la délivrance spirituelle du peuple élu ne sont explicitement l'objet du présent oracle.

**4e Stance. — (5)** C'est pareillement une idée générale et abstraite qui se trouve formulée dans cette strophe. La paix y est annoncée comme apanage de l'ère messianique, mais sans indication du genre de lutte qu'elle doit bannir. Elle apparaît ici tout ensemble comme un corollaire de la liberté qui vient d'être prédite, et comme un compendium métonymique de tous les biens dont une sécurité tranquille assure la jouissance.

La pensée est présentée sous une image où se fondent deux traits figurés.

Le premier est d'intelligence difficile, parce que l'expression employée ne se retrouve pas ailleurs dans l'Ancien Testament. L'hébreu porte « kol-çe'ôn çô'ên bera'aṣ » ; les LXX, le Targ., le Syr., la Vulg., offrent autant de traductions divergentes. Les modernes se partagent entre deux explications. Quelques-uns, invoquant l'analogie du syriaque « zaynâ' » et de l'arabe « zayn », et s'appuyant sur le contexte, rendent « çe'ôn » par armure, et l'incise par « toute armure d'homme armé pour le combat. » (Reinke, Rohling, Corluy). — Le plus grand nombre voient dans « çe'ôn » le sens de chaussure, spécialement de chaussure militaire. Ils en appellent au syriaque « çûnâ' », au chaldéen « çênâ' », à l'éthiopien « ça'n », et surtout à l'assyrien « ṣênu » : tous termes strictement analogues de forme et de sens. Ils invoquent de plus le parallélisme de *vestimentum*, héb. « simlâh, le manteau de guerre ». (Voir Tr. Kn. Fil. G-B. Ch. Dm. Sk.). L'incise doit donc se traduire : *Omnis caliga caligati in tumultu belli ;* mieux peut-être : *Omnis caliga calceantis se bellico incipiente tumultu.* — St Jérôme a fait disparaître le caractère imagé de ce premier membre, substitué l'idée de dépouilles à celle d'armements, et employé par métonymie le terme verbal, rendant l'idée active de pillage, pour le terme simple, exprimant l'idée de butin. Ainsi du moins doit être expliquée sa traduction : *Omnis violenta prædatio cum tumultu.*

Le second trait qui doit concourir à former l'image est pris du manteau militaire, *vestimentum*, « simlâh ». Ce manteau nous est montré complètement souillé par le carnage, *mistum sanguine*, « megôlâlâh bedâmîm », *volutum in sanguinibus.*

Qu'en adviendra-t-il, comme de la chaussure du guerrier ? La question semble posée par la tournure suspensive de l'hébreu [1]. Les dernières incises donnent la réponse : chaussure et manteau seront brûlés et deviendront l'aliment du feu : *erit in combustionem et cibus ignis* [2]. Les deux objets mentionnés ne seront point seuls à devenir la proie de la flamme : car ils rappellent métonymiquement tout l'équipement militaire [3]. Ils

[1] Prothèse ébauchée comprenant l'énoncé du sujet avec ses déterminatifs, et suivie d'un Waw d'apodose, lequel introduit le verbe ; la disjonction partielle entre verbe et sujet a pour but de mettre celui-ci dans un plein relief. Cf. G-K, § 142, d.

[2] Le sing. est une exception assez rare à la règle qui réclame en hébreu le pluriel après deux sujets unis par la copule. Cf. G-K, § 136, e.

[3] Ch. croit devoir en détailler davantage les pièces, en prenant soin d'exclure celles mentionnées dans le texte

paraissent avoir été choisis pour nous mettre sous les yeux le premier et le dernier acte du combat, et faire revivre ainsi d'un trait à nos regards toute l'horreur de la mêlée. Leur destruction devient par là-même une annonce très expressive du règne de la paix dans l'avenir messianique.

On vient de voir le sens de la strophe d'après l'Héb. et la Vulgate. Malgré certaines divergences de détail, il est le même dans les deux textes, ainsi d'ailleurs que dans le Syriaque. Les LXX offrent une pensée assez différente, et du reste passablement obscure. On y lit : ὅτι πᾶσαν στολὴν ἐπισυνηγμένην δόλῳ καὶ ἱμάτιον μετὰ καταλλαγῆς ἀποτίσουσῖν, καὶ θελήσουσιν εἰ ἐγένοντο πυρίκαυστοι, *quia omnem stolam congregatam dolo et vestimentum cum commutatione restituent; et cupient si fiant igne combusti.* Ce que Théodoret interprète comme il suit : « *Omnem... restituent. Aut quia invisibiles hostes, qui hominem priori gloria per fraudem spoliarunt, et divinæ imaginis stola illum exuerunt, ipsi quidem temeritatis suæ pœnas dabunt, quam vero abstulerunt stolam cum commutatione reddent. Quippe mortale Domini corpus morti tradentes, immortale restituent : et dolus quo adversus homines usi sunt, in ipsorum caput convertetur. Quare se igni, ait, combustos vellent, quia puer natus est nobis, filius et datus est nobis* [1]. *Insaniunt, inquit, et furunt, et ardent invidia, dona nostra spectantes, puerum qui pro nobis natus est, unigenitum Dei Filium natura humana nudatum, et nostram operantem salutem.* »

## Troisième Couple strophique : Emmanuel

**5e Stance. — (6)** Le plus excellent des bienfaits du Messie, c'est le don qu'il nous fait de lui-même, en daignant naître ici-bas pour nous. Par ailleurs ce présent incomparable est la source des autres, et le principe radical du bonheur et des joies de l'âge à venir. Son annonce couronne dignement la prophétie, dont elle remplit les deux dernières strophes.

Isaïe salue tout d'abord en Emmanuel le Messie aux divins attributs ; c'est l'objet de la 6e stance. Dans cette strophe comme dans la précédente, les divergences sont notables entre l'Hébreu et la Vulgate d'une part, les Septante de l'autre. Il convient d'étudier séparément les deux textes, en raison de l'importance de l'Alexandrine, dont les diverses leçons pour ce passage ont été suivies par nombre de Pères, et inspirent encore l'une ou l'autre phrase de notre liturgie.

*Parvulus enim natus est nobis, et filius datus est nobis.* Quel est ce petit enfant ? Le texte ne le détermine pas directement, car l'Hébreu n'a point l'article. Le prophète se réserve de nous le faire connaître en nous décrivant ses glorieux attributs. Ceux-ci révèleront dans le Nouveau-Né Dieu lui-même fait pour nous l'un de nous, « 'Immânû'êl ».

Mais déjà nous pouvons reconnaître l'Emmanuel au cadre dans lequel se présente à nous cet enfant. Il naît au dernier âge, à l'heure où l'idéale félicité succède aux tristesses du présent et du premier avenir. La liberté, la paix illuminent son berceau, ou plutôt leurs rayons semblent en jaillir. Il apparaît comme le principe radical d'un bonheur sans ombre et d'une allégresse sans nuage. Son avènement comme les bienfaits et joies qui l'accompagnent sont l'œuvre de Yahwèh, l'effet de son intervention toute-puissante, et toute bonne (1-5). Dès lors, ne faut-il pas saluer en ce Nouveau-Né le « fils de la Vierge », l'enfant de prodige dont la naissance était donnée naguère par Isaïe à Achaz comme le gage du salut d'Israël ?

Que le prophète songe au Fils de l''Almâh, c'est ce qui me semble ressortir des termes mêmes qu'il emploie. — Il avait dit en son précédent oracle : « Hinnêh hâ'almâh hârâh *weyôlèdèt bèn ;* weqârâ't šemô *'Immânû'êl. Ecce virgo gravida, et pariens filium, et vocabit nomen ejus Emmanuel.* » Il présentait ainsi la Vierge concevant, puis *donnant naissance* à un *fils*, et lui imposant, de par le droit de sa maternité, le nom d'*Emmanuel, Dieu* avec *nous*. Son regard paraissait alors fixé sur la mère : c'est qu'il fallait mettre en relief le contraste miraculeux de la virginité et de la maternité réunies surnaturellement dans la personne de l''Almâh. — Maintenant au contraire les yeux du prophète ne voient plus que l'enfant merveilleux. — Isaïe l'aperçoit, ce fils de la Vierge, jouissant de son existence autonome. Il le considère non pas dans sa relation avec celle qui doit lui donner le jour, mais dans ses rapports avec ceux pour lesquels il a vu la lumière. Il le contemple non plus dans le sein ou sur les genoux de sa mère, mais, si j'ose ainsi parler, dans nos bras, et joyeux il s'exclame : « *Yèlèd yullad-lânû ; bèn* nittan-*lânû. Partus partus est nobis, et filius datus est nobis.* Un *nouveau-né* nous *est né*, un *fils nous* est donné ! » — Oui ! *Il est né, il est à nous.* — Et qui donc, ô Voyant du Seigneur ? — Mais le fruit du miracle, le Dieu *pour nous* fait *l'un de nous*, « *'Immânû'êl.* — Et pour que nous ne puissions point douter de l'identité de l'enfant né pour nous avec ce fils du prodige auquel la Vierge-Mère donne le nom expressif de Dieu avec nous, Isaïe va nous le décrire sous les attributs du Tout-puissant, saluer en Lui l' « *'El Gibbôr* ». Mais le premier cri de son extase est à cette pensée : « Il est né, il est nôtre !.. *Natus est nobis,... datus est nobis !* » Pour nous

actuel. Voici la restitution qu'il propose *(Pol. Bib.*, 89) ; je la note à titre de curiosité : « Wekol ṣinnâh bâ'ârâh 'êṣ | wa'ăgîlâh megô'âlâh middâm | weqèsèt wehiṣṣîm we'aṣpâh yaḥdaw | wehayetâh ma'ăkôlèt 'èṣ ». « Le feu a consumé tout grand bouclier ; et l'écu souillé de sang, et l'arc et les traits et le carquois tout ensemble : c'est devenu l'aliment du feu. » Le critique reconnaît lui-même qu'il applique au texte un traitement assez radical ; ajoutons : et pleinement fantaisiste, en dépit des références alléguées.

[1] Theodt comme Cyrille rattache ce début de 6 à 5 pour l'explication.

l'Eternel s'est fait enfant d'un jour : « Yulladlânû,... nittan-lânû ! » Le prophète parle, on le voit, des motifs de l'apparition du Messie comme s'en exprimera plus tard l'Apôtre. (Cf. Gal., IV, 4-5, et loc. parall.).

Suit le portrait de l'enfant céleste dont la naissance doit faire tressaillir de bonheur tout Israël : *Factus est principatus super humerum ejus* [1]. Ce fils de bénédiction nous apparaît maintenant investi du pouvoir souverain. (Mr.). L'empire repose sur son épaule, sans doute comme un fardeau glorieux. (Corl., Cr., Kn. 1°, Fil. 1°). Telle est la portée et telle semble être la nature de l'image contenue en cette incise. — D'autres y voient de plus une allusion à la coutume de porter sur l'épaule certains insignes du pouvoir : manteau, sceptre, clef (Calm. 2°, Kn. 2°, Fil. 2°, Dm.), ou bien ils y reconnaissent une antithèse avec *virgam humeri ejus* du verset 4. (Sanctius). Suivant plusieurs, l'expression *super brachium* symboliserait la force de l'Emmanuel, et l'on en devrait conclure la fermeté de son empire. (Cyr., Jér. 2°). Quelques-uns ajoutent une nuance à cette dernière explication (For., Calm. 1°) : « Il a pris sur lui-même le poids du gouvernement ; il l'a pris sur ses épaules comme une charge qui n'est point au-dessus de ses forces, tout enfant qu'il paraisse. » Enfin un certain nombre de Pères (Tert., Jér., Cyr., Théodt.) et nombre d'interprètes après eux (voir les noms dans Kn.) ont cru reconnaître dans ce trait le Christ portant la Croix, emblème de son règne parce qu'elle va devenir le trophée de sa victoire. L'on ne saurait admettre autre chose qu'un sens accommodatice dans cette touchante adaptation. Toutefois dans l'harmonieux contraste entre le faix ignominieux du bois des suppliciés et le glorieux fardeau de l'empire se succédant, comme l'effet à la cause, sur les épaules du Messie, l'homéliste pourra trouver matière à de consolantes et salutaires leçons.

*Et vocabitur nomen ejus.* Hébreu massorétique : « wayyiqrâ' šemô [2] ». — Le nom, signe oral de la personne, est regardé par les Hébreux comme en exprimant la nature ou quelque attribut. (Cf. Gen. II, 19). Aussi, dans le langage scripturaire, dénommer quelqu'un de telle ou telle appellation, c'est proclamer en lui la réalité qui correspond au terme employé. De là l'emploi fréquent de la tournure *vocabitur nomen ejus* pour dire simplement : *et erit ;* tout au plus semble-t-elle emporter, en dehors de la simple affirmation, l'idée d'évidence et de constatation publique. Le Nouveau-Né prédit se révèlera donc comme le digne sujet d'une série d'attributs : *Admirabilis, consiliarius, Deus, fortis, pater futuri sæculi, princeps pacis.* — Sur ces qualificatifs, saint Jérôme observe : « *Non, ut plerique putant, bina jungenda sunt nomina, ut legamus Admirabilis consiliarius, et rursum Deus fortis ; sed Admirabilis legendum est separatim... et consiliarius seorsim... et Deus separatim.* » La Clémentine s'est conformée à cet avis, témoin la ponctuation par elle adoptée. Présentement on s'accorde à joindre *Deus* à *fortis ;* les avis restent partagés sur l'union des deux premiers termes [1].

Dans l'hypothèse de la disjonction (Tr. Kn. Fil.), voici le sens des deux expressions. *Admirabilis* traduit un substantif « pêlè' ». Ce terme dérive d'une racine « p. l. ' » qui renferme l'idée de séparation, de discernement ; il signifie « quelque chose de grand, qui sort de l'ordinaire, et comme tel provoque l'admiration. » Il se dit souvent des merveilles opérées par Yahwèh [2] et se prend une fois ou l'autre pour signifier la transcendance de l'Etre divin [3]. L'Enfant annoncé sera donc « un prodige », objet d'admiration, soit par le caractère miraculeux de sa naissance [4], soit par l'excellence incomparable de sa personne [5].

L'un des traits de cette grandeur hors pair, c'est d'être une source d'inépuisable sagesse, et de la répandre par l'enseignement ou le conseil dans l'âme de ses fidèles : *Consiliarius.* L'hébreu « yô'ês » offre un sens essentiellement actif, partant il suggère naturellement cette première explication. Ce serait lui faire violence que d'y voir rendre l'idée de docilité aux inspirations divines. Toutefois il pourrait se prêter à cet autre sens : le Messie aura son entrée dans les conseils de Dieu. Sans doute Isaïe lui-même dira plus tard (XL, 13) : *Quis consiliarius ejus fuit ?* mais alors il considèrera le monde des simples créatures. Celui qu'il con-

[1] Le parfait des verbes précédents nous a transportés avec le prophète au temps même de la venue du Messie. Nous avons entendu comme l'écho des acclamations joyeuses par lesquelles le peuple de la promesse saluait son apparition. L'imparfait consécutif, dans « wattehi » et « wayyiqrâ' », poursuit la description historique de cet avenir contemplé par le Voyant à l'état de fait accompli (Mr.).

[2] Le verbe, dans le texte actuel, est à l'actif. Le sujet, non exprimé, est vraisemblablement Yahwèh, comme plus haut, VIII, 23, pour « hêqal » et « hikbid ». L'on peut aussi supposer, comme sous-entendu, un sujet de nature indéterminée : voir G-K, § 114, d. — Le plus rationnel toutefois est de vocaliser l'Hébreu conformément aux indications des LXX et de la Vulgate, et de lire : « wayyiqqârê' », forme passive niphal.

[1] Il est à peine utile de mentionner, pour mémoire, l'opinion du juif Luzzato. Suivant lui les huit termes doivent être unis pour former une seule expression complexe. Le nom du Nouveau-Né serait formé par toute une longue proposition dont voici le sens : « Il arrête quelque chose d'admirable, Dieu le Fort, le Père Eternel, le Prince de la paix. » L'on peut trouver la réfutation de cette conception singulière dans Ch., Dm. et Mr. Il est bien évident, à la seule lecture du contexte, que les prédicats ici multipliés visent à l'exaltation de l'enfant attendu, non pas à la glorification de Yahwèh. — Faut-il voir dans cette série de titres une réminiscence des formules pompeuses servant d'appellation qualificative pour les monarques d'Assur ou de Misraïm (Ch.) ? Nulle répugnance, si l'allusion est de pure forme, et n'exclut pas chez le Voyant l'intention indéniable de proclamer par cette accumulation de prédicats l'excellence et les gloires réelles du monarque annoncé.

[2] Cf. Ex., XV, 11 ; Ps., LXX, 11, 15 ; LXXXVII, 11 ; Isaïe, XXV, 1.

[3] Cf. Ps. LXXXVII, 13 ; LXXXVIII, 6.

[4] Cf. VII, 14.

[5] Cf. fin du verset. — Rapprocher Luc, I, 32 : *Hic erit magnus.*

temple présentement s'en détache (« pêlè' », *mirabilis)* pour participer aux privilèges comme à l'essence même de la Divinité (« 'El Gibbôr », *Deus fortis).*

Si l'on admet l'union des deux termes, — et le parallélisme paraît l'exiger (For. Corl. Cr. Mg. Dm. Ch. Mr. Sk. G.), — on peut considérer le second, soit comme une apposition (Corl. Mg.), soit comme un complément du premier (Mr.) [1], ou même tenir le premier comme un complément du deuxième (G-B. Ch. 1°, Dm. Sk. 2°), bien que cette dernière explication semble d'abord cadrer moins avec le contexte. Ces trois interprétations grammaticales de l'expression *Admirabilis consiliarius* « pêlè' yô'êṣ » fournissent les sens suivants : « Merveille comme conseiller, prodige de conseiller, conseillant ou résolvant du prodigieux ». — L'idée générale, on le voit, reste à peu près la même : le Messie nous est présenté comme un maître incomparable dont les enseignements et les conseils sont marqués au coin d'une sagesse surhumaine. Cette sagesse laisse pressentir sa source, et le premier titre du Messie prépare naturellement l'appellation suivante. Aussi saint Jean semble avoir donné de la parole du prophète un vivant commentaire en disant du Verbe fait chair : « ...*Unigenitus Filius qui est in sinu Patris ipse enarravit.* » (I, 18).

Cependant, il convient de le noter, la troisième des explications grammaticales indiquées plus haut, tout en se prêtant à l'idée générale énoncée, pourrait suggérer un autre aperçu, d'ailleurs non moins élevé. Isaïe relèverait dans l'Enfant à venir la merveilleuse sagesse des desseins ; le Messie serait « celui qui arrête le prodigieux, le miracle, en ses conseils » [2]. Il est de plus le Tout-Puissant dont la main exécute sans résistance les merveilles par lui décrétées ; aussi le prophète le salue-t-il ensuite du titre de « Dieu fort ».

« *Deus fortis,* « 'El Gibbôr ». Nul doute qu'il faille unir ces deux termes ; partout en effet où ils se présentent côte à côte, ils forment une expression complète, de sens consacré [3]. Cette locution reçue forme l'une des désignations de Yahwèh. Du reste, quand la signification n'en serait pas établie par le parallélisme d'autres passages bibliques, elle ressortirait de la simple exposition du sens précis que donne aux deux termes leur mise en rapport.

Le premier mot « *'El* » ne saurait en effet être tenu pour l'état construit de « 'ayil, » soit avec le sens de bélier ou tropologiquement de conducteur, puissant, chef [4], soit avec celui de grand arbre, soit avec celui de pilastre : la formule habituelle de cet état construit suppose la persévérance de l'yôd. De plus « gibbôr » n'est point pris substantivement, témoin son indétermination. Enfin, en admettant que l'on voulût soutenir l'emploi nominal de ce qualificatif, l'expression complète offrirait comme signification ces non-sens : « Bélier, chef, chêne, pilastre... d'un puissant » [1].

Partant il faut reconnaître dans ce premier terme une forme de « 'êl », sans yôd.

Or deux substantifs distincts paraissent s'offrir sous cet ensemble de caractères : — l'un fort rare, exclusivement usité dans la locution « yêṣ le'êl yâd, » *valet manus* (Gen., XXXI, 29 ; Pr., III, 27 ; Mich., II, 1), ou sa correspondante négative « 'ên le'êl yâd, » *non valet manus* (Deut., XXVIII, 32 ; Néh., V, 5) ; il semble devoir être traduit par « force » ; — l'autre, d'un emploi très fréquent et d'un sens général bien fixe ; il éveille toujours l'idée de « divinité », par opposition à celle d' « humanité » contenue dans le terme « 'âdâm » qui forme sa contre-partie.

Ce second « 'êl », le principal, se dit également des fausses divinités et du vrai Dieu ; mais jamais il n'est employé pour désigner un être humain, quel que soit le degré de sa participation au divin de l'excellence ou de l'autorité. L'usage le plus commun du terme est son emploi pour désigner Yahwèh. Aussi dans la langue prophétique il sert couramment comme nom du vrai Dieu, sans article ni déterminatif d'aucune sorte. Toutefois généralement, surtout en prose, la signification, en ce cas, se trouve précisée par un complément ou par quelque apposition.

Cet office est rempli dans le texte présent par le mot « gibbôr ». — De sa nature, c'est un adjectif qui signifie « fort, puissant, *validus.* » Il est fréquemment pris comme substantif avec le sens de « guerrier, héros, chef d'armée, oppresseur. » Je doute qu'il soit jamais employé seul pour signifier Dieu [2] ; mais il en est un attribut ou qualificatif assez usité [3]. Apparaissant ici côte à côte avec le mot « 'êl », l'on ne saurait douter qu'il ait pour but de déterminer la signification de ce terme, pris en son sens général courant, tout en joignant à l'idée de vrai Dieu le concept de puissance. Car, sans parler de l'usage reçu, le concept de puissance, dans l'esprit d'un Juif fidèle, d'un prophète, tel surtout qu'Isaïe, ne pouvait s'associer à d'autre idée de divinité qu'à la pensée du seul Dieu véritable. Bref, de l'étude des deux termes, envisagés tant isolément que dans leurs rapports mutuels, il ressort que leur mise en relation a sûrement pour but ici de désigner Yahwèh.

Peut-être cependant sera-t-on tenté d'objecter que le sens de « gibbôr » peut cadrer avec la première acception d' « 'êl », celle de « force. » Il est

[1] Cf. G-K, § 94, k, § 128, f et ss. ; le tséré de la première syllabe, offert par les meilleurs mnss. et adopté par Baer, serait motivé par l'état construit.

[2] Cf. Dm., dans les notes ; il s'appuie sur XI, 2.

[3] Deut., X, 17 ; Jér., XXXII, 18 ; Néh., IX, 32 ; Isaïe, X, 20-21.

[4] Signification assez fréquente surtout pour le pluriel « 'êlîm » (avec yôd quiescent en tséré) : elle donne l'explication naturelle de deux passages d'Ezéchiel (XXXI, 11 ; XXXII, 21) objectés. Cf. G-B et Corluy ; d'après celui-ci, le premier devrait se traduire *in manu Dei gentium.*

[1] L'emploi de la construction génitive comme équivalente d'une épithète ne saurait être admis ici, vu la nature adjective originelle du mot « gibbôr. »

[2] Sur le Ps. CXIX, 4, voir Comm.

[3] Cf. Ps. XXIII, 8 ; Isaïe, XLII, 13 ; et loc. *supra cit.*

vrai : mais l'explication d' « 'êl gibbôr » par « force de vaillant » n'en est pas moins inacceptable. — Elle fait une double violence au parallélisme général. Celui-ci, d'une part, nous présente, on l'a vu, le sens de « force » pour le premier terme, comme propre à une locution déterminée ; il nous offre d'autre part l'union des deux mots comme l'une des désignations reçues du vrai Dieu. De plus, le tour de phrase supposé semble une sorte de tautologie ; il ne s'harmonise point avec le contexte, où le premier terme de chacune des incises est un substantif concret. — Ajoutons que le sens de l'expression offre je ne sais quoi de vague et d'étrange. Que signifie cette « force de vaillant », ou même si l'on veut cette « vaillance de héros » ? Que le Messie sera le principe de l'énergie des héros ? Non : le second terme serait alors au pluriel ou catégorisé par l'article. Qu'il aura lui-même une rare vigueur en apanage ? Mais, cette idée, le simple nom de « gibbôr » l'eût exprimée à lui seul, avec plus de clarté et autant de force que l'expression insolite « 'El gibbôr ». De fait maintes fois il la rend dans l'Ecriture. Il y a donc tout lieu de croire que pour exprimer cette pensée, Isaïe s'en fût contenté.

Du reste, des yeux même prévenus constatent si facilement ce qu'offre de faux et de violenté pareille interprétation, que les rationalistes en général renoncent, je crois, à la présenter. Ils préfèrent recourir à la métaphore et à l'hyperbole. (Dm.). Mais Cheyne fait observer lui-même que jamais dans Isaïe le mot « 'El » n'est pris avec une signification figurée. On peut le dire à plus forte raison d' « 'El Gibbôr ». Cette expression du reste ne tarde pas à réapparaître sous la plume du prophète. On la retrouve dans ce même Livre de l'Emmanuel au chapitre suivant, x, 21. Il s'agit là pareillement d'une ère de salut pour Israël. Le reste du peuple élu, souche de la nation fidèle, cherche désormais son appui dans Yahwèh et revient au Dieu fort. Le parallélisme rythmique fixe sûrement dans ce texte le sens de « 'El Gibbôr ». Il est à présumer, jusqu'à preuve du contraire, que le même sens est offert déjà par le chapitre IX. La présomption s'impose d'autant plus que l'analyse générale du sujet établit entre les deux passages un parallélisme réel certain.

Contraint de reconnaître dans l'expression en cause un nom divin, peut-être pourrait-on essayer de l'appliquer à une autre personnalité qu'à celle du Messie. Luzzato l'a fait, nous l'avons vu, mais sans succès. L'on ne serait pas plus heureux en faisant de « 'El Gibbôr » non pas le sujet, mais le complément de « yô'êṣ ». L'enfant de la promesse deviendrait, dans ce cas, un homme pieux, fidèle à prendre en tout les conseils du Dieu fort, ou mieux le confident et interprète de ses volontés. N'est-ce pas ce que suggèrent l'Alexandrine et après elle l'ancienne version latine par la traduction : *Magni consilii Angelus ?* — Je l'ai dit : le premier sens est absolument exclu par la signification active de « yô'êṣ ». Il en est de même du second, à moins qu'on ne conçoive ce conseiller comme admis au secret des délibérations divines : mais dans cette hypothèse le texte proclamerait encore, bien que d'une façon indirecte, la divinité de l'enfant à naître, divinité que l'on veut écarter. — Par ailleurs le contexte tend à exclure cette association de *consiliarius* à *Deus fortis*, quelle que puisse être la nature de la dépendance établie entre les deux expressions. D'abord elle fait disparaître l'harmonieux parallélisme offert au point de vue du rythme et même de la logique par les quatre appellations bimembres appliquées au Nouveau-né. De plus elle écarte également cette succession si naturelle des attributs de sagesse et de puissance, liés et comme fondus ensemble par l'idée de divinité. Terminons en remarquant qu'en dehors des LXX, aucune version ancienne ne paraît avoir compris ainsi l'hébreu.

Les deux titres qui précèdent semblent, au moins d'après une explication, envisager le Messie plutôt en lui-même, dans ses qualités absolues. Ceux qui vont suivre paraissent le considérer plus spécialement dans ses rapports avec son peuple. Ils relèvent les caractères de son gouvernement et nous font connaître par là-même les heureux effets des dons de sagesse et de puissance qu'ont exaltés les vers précédents.

Pour les siens le Messie aura les entrailles d'un père ; cette affectueuse et pratique tendresse ne doit point, dans la durée, trouver de terme. Tel paraît être le vrai sens de l'expression « 'ăbî-'ad », traduite dans la Vulgate par *pater futuri sæculi* (Kn. *et auctt. ab ipso citt.*, Fil. G-B. Mr.). La construction génitive s'emploie en effet fréquemment pour suppléer à l'absence d'adjectif, ou même parfois pour en remplacer un ; elle exprime alors et par elle seule la présence de telle ou telle qualité dans la personne ou l'objet ainsi déterminé. (Cf. G-K, § 128, p).

Il n'y a donc pas lieu de croire que le substantif « 'âb » perde ici son sens propre, pour marquer simplement la possession de l'attribut contenu dans le mot suivant (Mg. G.) [1]. Cet usage du mot « père, » assez fréquent en d'autres langues sémitiques et particulièrement en arabe, ne paraît pas s'offrir en hébreu, sinon dans les noms propres.

D'autres donnent à ce même terme de père le sens général d'auteur, de créateur, dont il est d'ailleurs parfaitement susceptible. Le Messie, suivant eux, nous est présenté, soit comme le créateur de la durée (Corluy), soit comme la souche de la race nouvelle, de la seconde humanité (Théodt. Troch. 1°), soit comme le principe de résurrection et d'immortelle vie pour les siens (Jér. For. Tr. 2°). Ce dernier sens paraît être celui visé par la Vulgate, témoin ce commentaire de saint Jérôme : « *Patrem autem futuri sæculi et resurrectionis, quod in nostra vocatione completur.* »

[1] Suivant eux « 'ăbî-'ad » = *æternus*.

Mentionnons pour mémoire deux interprétations, proposées par les critiques rationalistes. La première implique une modification de la lecture reçue. Suivant Ch. *(Pol. Bib.)*, le texte originel offrait « 'ăbî-hôd », que l'on doit traduire par « père glorieux ». Le titre serait alors le simple équivalent de « prince » ou « chef de clan ». — C'est peu vraiment, après ce qui précède, sans compter que cette idée se trouve rendue déjà par le troisième côlon. Par ailleurs rien n'autorise à supposer une corruption du texte. Les versions anciennes, y compris les LXX, supposent la lecture actuelle.

D'après Dm., reprenant à la suite d'Hitzig et de Kuenen une idée d'Abarbanel, il faudrait rendre la leçon massorétique par *pater prædæ*. MM. Neubauer et Margolis ont suggéré, d'après Ch. (l. c. p. 89), à l'appui de cette conception une lecture « śar-śâlâl, » *princeps spolii*. — La restitution proposée par ces derniers est une conjecture tout aussi arbitraire que celle émise plus haut par Cheyne lui-même [1]. — La traduction de Dm. ne saurait davantage être acceptée. Sans doute « 'ad » est à la rigueur susceptible du sens de butin. Toutefois il n'est qu'un seul texte dans la Bible (Gen., XLIX, 27) où cette acception paraisse démontrée : le contexte et le parallélisme de « śâlâl » [2] indiquent là cette signification. Vu son extrême rareté, l'on ne peut la présumer et l'on est en droit d'exiger ici la preuve positive de sa présence. Or, à l'encontre tout s'unit pour l'exclure : et l'autorité des anciennes versions, et le parallélisme de « sar-śâlôm », *princeps pacis* [3], et les exigences ou indications du contexte tant prochain qu'éloigné ; dans ce passage en effet (cf. IX, 5, 7), comme en celui qui lui correspond dans la troisième partie (cf. XI, 6, ss.), Isaïe s'attache à mettre en relief la paix du règne messianique [4].

D'après ce qui vient d'être dit de la tournure hébraïque « 'ăbî-'ad », le sens de « sar-śâlôm », *princeps pacis*, expression analogue, est évidemment : « prince pacifique ». L'enfant annoncé fera donc revivre les tranquilles joies du règne de Salomon, mais avec la perfection qui convient à l'ère idéale des derniers temps. Ce rapprochement avec le fils de David, salué jadis par la parole divine du nom de « Pacifique » [1], conduit naturellement à la stance suivante.

Avant d'expliquer cette dernière, il convient de rendre compte brièvement de *la leçon des LXX*. — Le texte de l'Alexandrine varie avec les manuscrits. Les principaux d'entre eux se partagent, sauf divergences de détail, entre les deux leçons que voici : 1° ὅτι παιδίον ἐγεννήθη ἡμῖν, υἱὸς ἐδόθη ἡμῖν, οὗ ἡ ἀρχὴ ἐγενήθη ἐπὶ τοῦ ὤμου αὐτοῦ, καὶ καλεῖται τὸ ὄνομα αὐτοῦ Μεγάλης Βουλῆς ἄγγελος · ἄξω γὰρ εἰρήνην ἐπὶ τοὺς ἄρχοντας καὶ ὑγείαν αὐτῷ. B. [2]. 2° ὅτι... ἄγγελος, θαυμαστὸς σύμβουλος, ἰσχυρὸς ἐξουσιαστής, ἄρχων εἰρήνης, πατὴρ τοῦ μέλλοντος αἰῶνος · ἐγω γὰρ ἄξω ἐπὶ τοὺς ἄρχοντας εἰρήνην καί ὑγίαν αὐτῷ. A. [3] Les Pères se divisent également entre ces deux lectures : St Jérôme et St Cyrille entre autres reproduisent la première ; on rencontre la seconde dans Eusèbe *(Dem. Evang.*, VII), dans Théodt, dans le Pseudo-Ignace *(Ad Antioch.*, III) et peut-être, au moins partiellement, dans la traduction latine de St Irénée *(Adv. H.*, lib. III, c. XIX, n. 2) [4]. L'une (A) a trouvé place dans l'édition de Ximénès : l'autre (B) dans celle de Sixte-Quint. Il ne paraît guère douteux que la première leçon, celle du *Vaticanus*, reproduise la version primitive. En effet la lecture de l'*Alexandrinus* présente manifestement un doublet de traduction, et ce doublet trouve son explication naturelle dans le désir d'harmoniser les LXX avec l'Héb., grâce à l'introduction dans la version grecque de la glorieuse série de prédicats attribués au Messie par le texte original. N'était la citation probable de θαυμαστὸς σύμβουλος et θεὸς ἰσχυρός par Irénée ou son traducteur, on pourrait reconnaître dans ce texte allongé l'une des corruptions nées de la recension hexaplaire.

La leçon de B offre donc l'Alexandrine primitive. De prime abord l'on peut être surpris de la grande différence qui sépare cette version de l'original. Cependant la dérivation s'explique sans grande peine. L'interprète a traduit librement soit « yô'ès », soit plutôt « yâ'ûs » par βουλή ; il a lu « gèbèr-'El » (homme de Dieu) ou « Gabrî'êl » (l'ange de ce nom) pour « 'El gibbôr », et rendu la pensée d'une façon large par ἄγγελος. Au lieu de voir dans « 'ăbî-'ad » deux substantifs, il a fait du premier mot le verbe « 'âbî' » [5], et du second la

[1] La dittographie relevée dans « lemarbêh » (cf. *infra)* est plutôt une preuve en faveur de la leçon « śâlôm ». — Quant à Is. XXXIII, 23, texte, dit-on, pareillement messianique, la lecture « 'ad-śâlâl » y est des plus incertaines. Ch. Dm. Mr. sont d'accord pour lire après G-B « 'iwêr » au lieu de « 'ad » et le parallélisme de « piçhîm » favorise pleinement cette leçon Il est dit ainsi qu'à l'époque de salut décrite : « *l'aveugle* aura large part de butin, *les boiteux* feront riche pillage. » (Cf. II Sam. v, 6). — Par ailleurs les deux incises formeraient une sorte de tautologie, ce qui serait surprenant dans cette énumération d'attributs, alors surtout que les précédents diffèrent entre eux. — Le contexte général d'ailleurs laisse attendre le titre de « Prince pacifique » parmi les glorieux prédicats du Messie. — Aussi les versions sont-elles unanimes à protester en faveur de la génuinité de « śâlôm ».

[2] Un « śâlâl » bien et dûment offert cette fois par le texte et réclamé par la suite des idées.

[3] Incise dont la génuinité vient d'être établie. Cf. note 1.

[4] Ch., expliquant ce texte dans *The Prophecies...*, fait de plus observer que le titre « père du butin » ne serait aucunement en harmonie avec la note religieuse de ce passage. Un prince, du caractère entrevu dans le Messie-Roi, ne manquerait pas de consacrer à la destruction par le « hèrêm » toutes les dépouilles enlevées à l'ennemi. L'on ne saurait donc exalter l'abondante distribution qu'il en ferait à ses guerriers.

[1] *Et hanc ob causam Pacificus vocabitur...* « Kî śelômôh yihyèh śemô ». I Parl., XXII, 9.

[2] Appuyé par le *Sinaïticus*, le *Marchalianus* et le *Cryptoferratensis*.

[3] Il a pour lui la correction de seconde main dans le *Sinaïticus*. On lit dans celui-ci : θεὸς ἰσχυρός.

[4] *...Et quoniam Dominus sanctus, et mirabilis consiliarius, et decorus specie, et Deus fortis, super nubes veniens universorum judex, omnia de eo Scripturæ prophetabant.*

[5] 1re pers. futur hiphil de « bô' » : j'introduirai, je conduirai.

préposition « 'ad » (jusqu'à...) ; à cette dernière il a rattaché « sar », regardé par lui comme un singulier collectif ; quant à « ṣâlôm », il l'a tenu pour le complément direct du verbe. Enfin, trouvant sans doute dans son exemplaire en tête de la proposition suivante une dittographie de ce genre : « lemarbêh rabbâh », il a rattaché le premier terme à ce qui précède, mais en le lisant de cette sorte : « lô marpê' » [1].

La traduction obtenue de cette sorte ne brille point par sa clarté. De plus elle suppose dans l'original des acceptions ou constructions rares, sinon forcées, sans parler d'un tour anacoluthique fort accentué (« 'abî' 'ad-sar » et « lô »). Ces raisons, d'ordre interne, pourraient paraître insuffisantes pour faire préférer la lecture massorétique à celle qu'a suivie le traducteur d'Isaïe dans les LXX. Mais la question se trouve tranchée d'une façon péremptoire par l'argument d'autorité. Les anciennes versions directes ont toutes lu l'hébreu comme l'offre le texte actuel, et l'ont traduit à peu de chose près comme l'a fait St Jérôme. Sur ce dernier point il faut faire exception pour le Targum, qui paraphrase fort librement, mais toutefois présente une leçon analogue sinon absolument identique à la nôtre. Voici d'après les notes marginales de Q *(Codex Marchalianus)* le texte d'Aquila, celui de Symmaque, et celui de Théodotion : A) Ὅτι παιδίον ἐγεννήθη ἡμῖν, υἱὸς ἐδόθη ἡμῖν, καὶ ἐγένετο τὸ μέτρον ἐπ᾽ ὤμου αὐτοῦ, καὶ ἐκάλεσεν ὄνομα αὐτοῦ θαυμαστός, σύμβουλος, ἰσχυρός, δυνατός, πατὴρ ἔτι, ἄρχων εἰρήνης. S) Νεανίας γὰρ ἐγεννήθη ἡμῖν, υἱὸς ἐδόθη ἡμῖν, καὶ ἔσται ἡ παιδεία *(disciplina :* l'interprète a lu « hammûçar » pour « hammisrâh ») ἐπι τοῦ ὤμου αυτοῦ, καὶ κληθήσεται ὄνομα αὐτοῦ παραδοξασμός, βουλευτικός, ισχυρός, δυνατός, πατὴρ αἰῶνος, ἄρχων εἰρήνης. T) ...θαυμαστῶς βουλεύων, ισχυρός, δυνατός, πατὴρ (αἰῶνος) ἄρχων εἰρήνης. Quant à la Peschitto, le sens en est celui-ci : « *Nam puer natus est nobis et filius datus est nobis, factumque est imperium super humerum ipsius, et vocatum est nomen ejus admiratio et consiliarius, Deus sæculorum fortissimus, princeps pacis* ».

D'après ce qui précède, il est inutile de chercher quelle serait la meilleure explication de la leçon de l'Alexandrine, dans la partie où cette lecture s'écarte du texte communément reçu. L'on a dû relever la divergence comme fait historique d'une certaine importance. Il suffit de signaler, au même point de vue rétrospectif, l'un ou l'autre des commentaires patristiques. Celui de St Cyrille est diffus et embarrassé. St Jérôme écrit brièvement : « *Quod hunc mihi sensum habere videtur : Magni consilii angelus est, qui nuntiavit nobis abjiciendum pro tempore Israel, et gentes esse salvandas : deditque pacem principibus suis, apostolis et apostolicis viris, et sanitatem dogmatum suorum* [2] *credentibus dereliquit.* »

**6e Stance. — (7)** Le portrait du Messie se continue. J'ai signalé déjà l'harmonieuse transition qui conduit de la strophe précédente à celle-ci : l'annonce d'un règne pacifique amène naturellement à montrer dans le nouveau Salomon le successeur de David et l'héritier des promesses faites à la lignée du grand roi. C'est pour assurer l'accomplissement de ces engagements célestes que le Messie vient ici-bas. La stance nous le montre à l'œuvre pour leur réalisation et relève d'une façon plus ou moins explicite ce but de son avènement.

L'empire du fils de Bethsabée avait connu des limites à son extension, comme d'ailleurs à sa durée, et la pacifique prospérité de son règne avait eu des bornes et un terme. Il en ira différemment de la domination du Messie et de l'heureuse paix dont elle sera la source pour le royaume théocratique. Telle est l'idée générale offerte par le début de la stance. Le sens précis varie avec les textes.

L'Hébreu massorétique porte : « lemarbêh hammisrâh ûleṣâlôm 'ên-qêṣ. » Telle est du moins la lecture du qerî ; le ketîb sépare les consonnes du premier mot en deux termes inintelligibles. Cette leçon est susceptible d'une double explication suivant l'expression verbale avec laquelle la préposition « le » met en rapport les mots qui en dépendent. D'après Kn. (citant For. Knobel, Neteler, Rohling) la relation est établie avec « 'ên-qêṣ » ; ce qui fournit comme traduction : *Amplificationi principatus et paci haud terminus.* Ce sentiment est confirmé par la Peschitto et Théodotion. D'autres (Dm. Cr.) supposent plus d'indépendance entre les deux incises et les rattachent à l'ensemble de la strophe précédente, plus spécialement aux verbes des deux premiers côla. L'on doit, suivant eux, rendre le texte de cette sorte : *Ad amplificationem imperii et ad pacem (quæ sit) absque termino.*

Les LXX et Symmaque suggèrent une autre lecture : « Rabbâh ...» ou « werabbâh » ou encore « lô rabbâh hammisrâh... » C'est elle qu'a suivie saint Jérôme ; d'où sa traduction : *Multiplicabitur ejus imperium et pacis non erit finis.* Avec G. et Mr. on peut tenir cette leçon comme préférable ; soit qu'on regarde « lem » du texte massorétique comme une corruption de « lô », soit qu'on y voie une simple dittographie des dernières lettres de « ṣâlôm ».

Cet empire si étendu, si prospère, s'exercera sur la nation sainte. C'est sur le trône de David que le monarque annoncé doit s'asseoir ; c'est son royaume qu'il est appelé à régir. Le latin affirme explicitement cette succession future : *Super solium David et super regnum ejus sedebit.* En hébreu, le verbe est absent et les incises se rattachent aux précédentes. La royauté Davidique est présentée comme bénéficiaire de l'expansion et de la paix apportées par le Messie [1].

[1] Le bêth et le pè sont de confusion facile ; le ketîb partage d'ailleurs lui-même le terme unique du qerî.

[2] Jér. lit : *ejus,* et non : *ei,* αὐτῷ.

[1] L'expansion serait, suivant plusieurs (Ch. G. Dm. note), en rapport de parallélisme avec l'autorité symboli-

En découvrant à Israël ces radieuses perspectives d'un avenir (futur du latin) que son regard prophétique voit déjà comme réalisé (parfait de l'hébreu), Isaïe a présentes à l'esprit les divines promesses faites au grand Roi, promesses transmises (II Reg., VII, 12-16. Cf. III Reg., VIII, 25; I Par., XXII, 7 sqq.) ou chantées (cf. Ps. LXXXVIII) par les Voyants ses devanciers. Il n'ignore pas que les iniquités des monarques individuels, descendants de David, doivent attirer sur eux le châtiment céleste, et peuvent entraîner leur déchéance personnelle avec celle de leur postérité respective. (II Reg., VII, 14; III Reg., VIII, 25; Ps. LXXXVIII, 31 sqq.). L'histoire du reste est là pour lui rappeler cette menace, et son regard prophétique discerne dans l'avenir (cf. Is., VII, 17 sqq.; VIII, 7 sqq.) Yahwèh usant de rigueur envers les fils de son élu,

> Châtiant par la verge leur défection
> Et par les coups leur iniquité [1].

Mais il sait en même temps que, malgré tout,

> Dieu n'altèrera point le prononcé de ses lèvres ;
> Yahwèh en a fait une fois pour toutes le serment par sa [sainteté :
> La race de David à jamais subsistera
> Et son trône comme le soleil en la divine présence [2].

Plongeant par delà les générations et leurs rois, fidèles ou coupables, jusque dans le dernier âge, l'œil du Prophète y perçoit le Fils idéal de David, l'héritier par excellence des promesses de Yahwèh ; il le voit réalisant les prédictions d'immortelle permanence faites à la royauté Davidique, affermissant l'empire de celle-ci sur le peuple élu pour les siècles sans fin : *ut confirmet illud et corroboret... amodo et usque in sempiternum.*

Le latin établit une relation de finalité entre cette consolidation du trône de David et l'investiture qu'en reçoit le Messie. Le lien est très naturel après l'affirmation explicite du distique précédent : *super solium... sedebit.* — Mais ce dernier verbe, on le sait, fait défaut dans l'hébreu. Aussi la préposition « le », dans le troisième distique, reçoit-elle des interprétations divergentes [3]. — La tournure adoptée dans la paraphrase vise à fondre ensemble en les conciliant ces explications, dont la différence affecte moins la substance de l'idée que les accidents de l'expression.

Pour consolider à jamais son trône, le nouveau Salomon doit lui donner pour bases le jugement et la justice : *In judicio et justitia.* — Le sens précis de cette expression est assez discuté, dans ce passage comme dans les autres où elle se présente. (Cf. inter cætera Is., I, 21 et surtout 27; Ps. LXXXVIII, 15). Il me semble qu'ici les deux termes, tout en présentant une synonymie réelle, se distinguent par des nuances et se complètent pour exprimer l'idée intégrale de justice. Le 1er, d'acception plus restreinte et plus concrète, paraît indiquer l'exercice du pouvoir judiciaire assurant par ses décisions et par ses sentences le règne du droit et de la loi ; le second, de portée plus large et de sens plus abstrait, désigne la vertu de justice, médiatrice obligée de tous les rapports individuels ou sociaux avec autrui, partant inspiratrice nécessaire de tout jugement digne de ce nom. D'après le contexte (incise précédente, titres de 6), comme d'après le parallélisme (XI, 2-5), il n'est pas douteux, à mon avis, qu'il s'agisse ici de qualités affectant l'exercice de la royauté par le Messie, et non point de dispositions constituant la perfection morale de ses sujets [1]. Cette perfection toutefois sera le corollaire naturel d'un tel gouvernement ; et sa présence au sein du peuple messianique nous est garantie d'ailleurs par les assurances de bonheur, de liberté, de paix, données aux futurs sujets de l'empire idéal à venir.

Cet empire idéal doit-il vraiment exister jamais ? Les glorieuses perspectives entrevues dans le demi-jour de la prophétie se découvriront-elles à la pleine lumière de l'histoire ? Oui. Car Yahwèh, par les lèvres de son héraut, en a donné la solennelle assurance : *Zelus Domini exercituum faciet hoc.*

Le zèle de Yahwèh, c'est, me semble-t-il, l'amour passionné qu'il a de sa sainteté, amour se traduisant en colère ardente contre ceux qui l'outragent, en tendresse dévouée à l'égard de ceux qui la révèrent. Cette dernière nuance du sens me paraît visée ici. — L'amour en Yahwèh a l'omnipotence à ses ordres : car il est le Dieu des armées, « Yahwèh ṣebâ'ôt » [2].

sée par le trône ; la paix, avec le royaume sur lequel ce pouvoir s'exerce. Mais il n'est pas sûr que « mamlâkâh » doive être pris avec un sens concret. Aussi l'aije à dessein traduit par le terme de « royauté, » abstrait dans sa portée obvie, mais susceptible aussi d'une acception concrète.

Ce ne sont là du reste que des nuances, et l'idée générale demeure identique.

[1] Ps. LXXXVIII, 33.

[2] *Ibid.*, 35, 36, 38.

[3] Beaucoup lui donnent sa valeur originelle et lui attribuent une portée de finalité. Dans ce cas on peut tenir la construction comme parallèle à celle des premiers côla de la strophe et rattacher encore ce qui suit aux vers de la 5e stance. On peut également relier ces vers à ceux qui précèdent où l'action du Messie est implicitement affirmée dans ses résultats extérieurs. — Peut-être est-il préférable de regarder « le » comme dénotant une coexistence, une modalité, et l'expression complexe comme l'équivalent d'un gérondif. C'est une tournure très fréquente (cf. G-K, § 114, f et ss.). J'incline vers ce sentiment, partagé par G. et Mr. La construction est d'ailleurs *ad sensum* : c'est à l'idée du Messie et de son action, implicite dans l'affirmation de l'expansion et de la prospérité du royaume Davidique, que se rattache l'énoncé de l'affermissement de cette même royauté dans le jugement et la justice.

[1] Voir cette dernière explication dans Kn.

[2] Dm. Ch. *(B. Pol.)* Mr. regardent « ṣebâ'ôt » comme une glose de scribe. Leur principal argument est tiré de la métrique : le côlon se trouvant par là démesurément allongé. Ils font de plus observer que la même formule « Qin'at... » se retrouve XXXVII, 32. Sans doute le texte offre aussi « ṣebâ'ôt » : mais le parallélisme de II (IV) Reg., XIX, 31, révèle là dans ce terme une addition ultérieure. — Ces raisons n'ont rien de décisif. Il est vrai qu'en II Reg. l'expression « ṣebâ'ôt » n'apparaît qu'en qerî welô'kethîb : mais on en trouve l'équivalent dans les LXX. Même dans l'hypothèse, non démontrée,

Commis, sans restriction, aux attributs de bonté miséricordieuse et de puissance, l'accomplissement de l'oracle se présente comme absolument sûr.

Au début de la cinquième stance, le prophète saluait d'un cri d'allégresse l'apparition d'un nouveau-né. Il est facile de reconnaître la personnalité de cet enfant au portrait que viennent d'en tracer les deux dernières strophes. C'est le Messie.

Déjà nous lui avons donné ce nom. Car les premiers linéaments permettaient à un regard attentif de discerner sa physionomie; un œil exercé pouvait même la pressentir sûrement à la seule vue du cadre dans lequel son image se présentait. (Cf. supra, p. 1131).

Maintenant, il est impossible de s'y méprendre. Le prince, entrevu, chanté par le prophète, n'est point l'un de ceux qu'il pouvait présentement connaître..., non pas même celui qui devait être ou était déjà le roi Ezéchias. Quelle que soit la date adoptée pour cet oracle, guerre Syro-Ephraïmite (sentiment commun) ou invasion de Sennachérib (Duhm), on ne pouvait à pareille époque parler du fils d'Achaz comme le fait 6a-b : car s'il ne régnait pas encore (ce qui serait dans le deuxième sentiment), du moins avait-il atteint ou même dépassé, suivant toute apparence, sa quinzième année. — Aussi bien, la parole, à nos yeux infailliblement vraie, du prophète, se serait-elle singulièrement trompée dans la description du règne à venir. A juger les choses plus à l'humaine, l'adversaire résolu de la politique de la cour n'aurait point par flatterie ouvert de semblables perspectives; le Voyant, si conscient de sa mission divine, n'aurait point compromis l'autorité du Dieu d'Israël et la sienne propre dans une prédiction conçue en termes tels que l'événement devait, fatalement et sous peu, lui donner un pénible démenti; enfin le dévot de Yahwèh n'eût pas profané par leur application à un pur mortel les qualificatifs dont il honore le monarque annoncé. Bref, les termes dont se sert Isaïe montrent d'une part que le héros de sa vision appartient à l'avenir (cf. speciatim 6a-b et 1), et d'autre part que ce héros présentera dans sa personne et son règne des caractères extraordinaires et vraiment surhumains. Dès lors il est évident que le prophète ne songe pas simplement à quelque représentant indéterminé de la lignée Davidique dont le règne glorieux et prospère réparerait les désastres imminents. Non : le personnage que caressent dans leur pressentiment ou leur rêve les aspirations du croyant fidèle, disons mieux, en notre juste langage et non plus dans le parler des adversaires, Celui que contemplent, éblouis, les yeux du Voyant, éclairé de surnaturelles lumières, c'est le Monarque idéal, Fils par excellence de David, Docteur et Roi des nations, Inaugurateur du règne désormais immortel de la justice et de la paix, principe pour son peuple d'une félicité sans fin (cf. inter cætera Is. II, XI; Ps. II, LXXI, LXXXVIII, CXXXI; II Reg. VII, 12, et ll. pll. etc.), bref, le Messie, depuis longtemps, et dorénavant plus que jamais, objet des révélations du prophétisme comme des espérances patriotiques et religieuses des âmes pieuses en Israël.

de l'existence d'un mètre strict dans ce morceau, rien ne prouve que ce dernier vers, isolé pour la pensée, doive nécessairement avoir la mesure des précédents. L'on ne saurait d'ailleurs prétendre que l'usage de ce qualificatif fût alors inconnu, témoin p. ex. Amos, III, 13; IV, 13; V, 15, 16, 27; VI, 14. — D'ailleurs la présence ou l'absence du terme en cause n'importe pas au sens, car la seule mention du nom divin dans la formule « Qin'at Yahwèh » suffit pour éveiller l'idée de souveraine puissance au service des desseins de colère ou de miséricorde.

## § 4. — Noël à Bethléem

### I. — Autrefois

« Vers l'époque où naissait le fils de Zacharie, raconte saint Luc dont je paraphrase librement le récit [1], il advint qu'un édit parut, émanant de César Auguste. Il portait ordre d'opérer un recensement du monde soumis à l'empire de Rome. — La Judée, terre vassale, dut subir, sinon la répartition du cens, au moins les formalités de l'inscription et du serment. Ce premier dénombrement, distinct du grand recensement, se rattache comme lui, par son début ou par son terme, au nom de Quirinius, alors à la tête des troupes de Syrie et suivant toute apparence investi de la légation de cette province pour la première fois. — L'opération eut lieu à la manière juive, par ménagement pour l'ombre d'indépendance laissée à la nation vassale; aussi chacun allait-il se faire inscrire dans la cité à laquelle sa descendance le rattachait.

« C'est ce que fit aussi Joseph. Il partit de la ville de Nazareth en Galilée, pour se rendre en Judée, et monter à la ville natale de David, nommée Bethléem. Il était en effet de la maison et de la famille de David. — C'est donc là qu'il vint se faire inscrire, en compagnie de son épouse Marie, restée pour lui une virginale fiancée bien qu'elle fût sur le point de devenir mère. Elle l'avait suivi, peut-être pour obéir à César, mais en tout cas avec la pleine conscience de répondre ainsi aux vues de la Providence : car pour la Mère du Messie le doigt de Dieu n'était-il pas visible en cet édit ? »

Nous n'accompagnerons pas les deux saints époux dans le long trajet de Nazareth à Jérusalem. Ils le firent apparemment par la Samarie; car ils n'étaient pas les seuls Galiléens à monter alors en Judée. En tout temps c'était un dur voyage; il dut être particulièrement pénible à

[1] La paraphrase tourne plus d'une fois au commentaire. Les développements qu'elle renferme tendent à mettre en relief le sens plénier du texte et à en éclaircir les difficultés. Sa rédaction s'inspire des opinions que je tiens, jusqu'à nouvelle étude du sujet, comme les plus probables sur chacun des points touchés.

cette époque, après le premier quartier des grandes pluies. — Joignons-nous au couple béni au sortir de la Ville Sainte.

Joseph est à pied, Marie sans doute assise sur l'âne qui ne manque guère même aux familles pauvres. Ils se dirigent vers le sud, suivant à peu près la crête qui sépare les eaux de la Mer Salée de celles qui vont à la Grande Mer. — Après une heure de marche environ, un coup d'œil jeté en arrière leur permet d'apercevoir encore les tours et les édifices de la cité royale de David, et voilà qu'en face d'eux se montre la ville qui lui donna naissance, Bethléem, la Maison du Pain.

Elle leur apparaît, assise au sommet d'une colline qui se détache de la crête des montagnes et oriente vers l'est ses plateaux étagés jusqu'au lit du moderne ouadi Oumm-el-Kalah. — Ce n'est pas alors la petite ville de 7 à 8.000 âmes, vivante, industrieuse, dont les demeures gagneront un jour au nord-ouest et au sud-ouest deux autres collines rattachées à la première. A l'extrémité orientale du plateau qu'elle occupe, la basilique d'Hélène ne dessine pas encore, entre les deux campaniles, latin et grec, ses lignes pures et sévères, à demi perdues dans la masse sombre des couvents chrétiens. En allant vers l'ouest, l'œil ne rencontre pas encore, attristé, un minaret, un clocher protestant, profilant leur blanche silhouette sur le ciel bleu. Mais il n'aperçoit pas non plus ces créations de la piété ou de la charité catholiques qui auront nom : couvent du Carmel, maison des Pères de Bétharram, orphelinat Salésien, noviciat des Frères (le légendaire *Castellum Evagri)*. — Non, dans l'humble bourgade il n'y a guère alors que les murailles de la synagogue à émerger au-dessus des toits en terrasse, que l'enceinte du khan à trancher par ses dimensions sur le commun des carrés de maçonnerie. Et cependant déjà Bethléem ravit le regard qui la contemple, tant elle emprunte de charmes à l'horizon qui l'encadre !

Autour d'elle, enroulée en doubles sans fin, une ceinture de terrasses. Là dressent leur front dénudé au-dessus de la tête grisonnante des oliviers, les tours de garde du vigneron. — Plus bas, à l'est, une admirable plaine où déjà la « pluie du matin » a fait lever et grandir le froment. C'est dans ces champs que moissonnait Booz. Par delà, vers l'est encore, le désert de Juda : le désert aux croupes contournées, aux sommets arrondis en mamelons ; le désert sillonné par un dédale inextricable de ouadi ou vallées, véritables déchirures dont rien ne fait soupçonner de loin l'abrupte profondeur. Il est presque souriant et gracieux à cette heure, sous la parure verdoyante dont la fin de novembre vient de le revêtir, mais dont il se verra dépouillé par les premiers soleils de printemps. Vers l'est toujours, fermant l'horizon, la grande ligne des monts de Moab aux murailles étincelantes, aux sombres tranchées, Moab où la lumière et l'ombre se jouent en séduisants contrastes, Moab dont les splendeurs fascinent sous la gaze bleu-ciel dont le voilent les vapeurs salines de la Mer Morte. — A l'ouest, au sud, la montagne : monts d'Hébron, monts de Thécué, monts d'Engaddi ; partout des pâturages qui verdoient. Au centre enfin de cet horizon, semblable à la tour de guet où la sentinelle observe, mieux, à l'aire de l'oiseau de proie, Hérodium se dresse par delà Bethléem au sommet d'un pic isolé dont la main de l'homme a retouché les contours réguliers et côniques. Là, dans cette acropole et dans Hérodia qu'elle domine, le roi des Juifs déploie les fastes de son luxe ; c'est là qu'il cherchera bientôt pour son cadavre un inviolable asile, sans doute en quelque cachette mystérieuse sous les chambres à mosaïques de la grosse tour sud-est.

Marie et Joseph ne refusèrent point un regard à ce spectacle. Mais ils avaient hâte d'arriver au terme du voyage. Suivons-les dans la cité de leur ancêtre qui va devenir la ville natale de l'Homme-Dieu.

Il y avait affluence d'étrangers dans la bourgade ; Marie et Joseph n'y connaissaient point d'ailleurs de proche parent. Ils ne demandèrent donc pas à des particuliers un asile que, malgré l'hospitalité traditionnelle, les étroites demeures de Bethléem n'eussent pu leur accorder. Ils se dirigèrent vers l'abri commun des voyageurs, le khan de l'époque.

Un vaste carré entouré de murs avec une ouverture unique ; à droite et à gauche de celle-ci, des constructions formant corps de logis ; sur les trois autres côtés, peut-être une galerie couverte ; au centre, une cour avec une citerne : telle était sans doute l'hôtellerie de Bethléem. Nos saints voyageurs s'y présentent ; mais plus une seule place dans le logement, surtout pour d'aussi petites gens. La galerie, si elle existait, menaçait d'être bien froide en une nuit de décembre, et puis il se peut qu'elle aussi fût comble. — Mais le khan comptait comme dépendance une ou plusieurs étables à demi creusées dans le calcaire de la montagne. Elles recevaient les montures quand celles-ci ne pouvaient rester parquées dans la cour. L'une de ces grottes, à l'extrémité orientale de la colline, offrit un asile à Marie et à Joseph ; elle s'ouvrait, ce semble, vers le nord-est et peut-être donnait-elle sur la galerie ou l'enceinte du khan. « C'était le palais que le Père Eternel avait choisi pour y faire naître son Fils. » (Lesêtre).

« Or, continue le récit évangélique, pendant le séjour des deux époux à Bethléem, les jours de la grossesse de Marie étant accomplis, l'heure vint à sonner où elle devait enfanter. — C'était au cours de la nuit. Elle donna alors, sans douleur, le jour à son fils, comme le soleil enfante le rayon de lumière. Cet enfant était le premier-né de ses entrailles, de droit consacré au Seigneur ; il devait en être d'ailleurs l'unique fruit. Elle-même l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, celle de la grotte-étable où ils se trouvaient. En effet, bien que son époux et elle fussent arrivés peut-être depuis plusieurs jours, il ne se trouvait point de place pour eux au logement de l'hôtellerie.

« A quelque distance, dans la même contrée, des bergers, passant la nuit dehors, veillaient durant les ténèbres à la garde de leur troupeau [1]. Tout à coup voici au-dessus de leurs têtes un ange du Seigneur ; autour d'eux une clarté divine, indice révélateur d'une présence particulière du Très-Haut : ils sont terrifiés à cette vue par une crainte profonde. — Mais l'ange de leur dire, d'une voix qui remet le calme en leur âme : « Ne craignez point : voici en effet que je vous apporte l'heureuse annonce d'une grande joie, laquelle doit être pour tout le peuple une source d'allégresse : — Il vous est né aujourd'hui un Sauveur, Messie-Seigneur ; il a vu le jour dans la ville de David. — En voici pour vous le signe révélateur, sceau pareillement de vérité pour ma parole : Vous trouverez un petit enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. » — Et soudain à l'ange se joignit un détachement nombreux de la milice céleste. En chœur tous chantaient les louanges de Dieu et disaient :

Gloire est à Yahwèh aux plus haut des cieux,
Et sur la terre paix parmi les hommes, objet des com-[plaisances de Dieu !

« Lorsque, regagnant le ciel, les anges se furent retirés d'auprès des pasteurs, ceux-ci se dirent entre eux : « Passons jusqu'à Bethléem, et voyons la réalité correspondant à cette parole, la merveille qui vient de s'opérer et que le Seigneur nous a fait connaître. » — Ils vinrent donc en toute hâte. Gagnant sans hésiter l'étable du khan, ils y trouvèrent Marie ainsi que Joseph avec le petit enfant en question couché dans la crèche annoncée. — Ce qu'ayant vu, ils publièrent la parole qui leur avait été dite touchant cet enfant. — Et tous les auditeurs furent dans l'admiration de ce que leur disaient les bergers. — Pour Marie, elle conservait tous ces dires et tous ces faits, et dans son cœur, les rapprochant entre eux et avec le passé, en faisait l'objet de pieuses et fortifiantes méditations. »

[1] On en a témoigné de la surprise. Plusieurs ont inféré de cette donnée de l'évangéliste que Notre-Seigneur est né soit en février (Vieseler), soit dans la bonne saison (Minocchi). C'est à tort, et sans fondement suffisant.

Après la description faite plus haut de Bethléem et de ses environs à la fin de décembre, nul ne sera surpris de voir à cette époque de l'année un troupeau au pâturage. A dater des premiers du mois, tout verdoie dans la montagne. Il me souvient, le 19, dans une course à Thécué, d'avoir rencontré brebis et pasteurs. Ce même jour, la température rappelait le printemps ; et à Noël on relevait, à Jérusalem, 25 degrés au soleil et 15 à l'ombre. La nuit, à Bethléem, avait été fraîche sans doute, mais sans être froide à l'excès. Et pourtant les jours précédents et le 24 encore avaient été marqués par une de ces pluies diluviennes propres à la contrée. Nul ne nous dit qu'il ait fait ce mauvais temps aux veilles de la vraie Noël. Marie et Joseph trouvèrent libre asile dans l'étable ; c'est qu'apparemment celle-ci n'avait pas reçu, du moins en grand nombre, ses hôtes habituels, restés dans la cour du khan. Bref, nulle difficulté réelle à concevoir qu'en la nuit du 24 au 25 décembre 748 ou 49 un troupeau passait la nuit en dehors du village. Il était resté dans son pacage, et s'était groupé sans doute à l'intérieur ou dans le voisinage d'une grotte où veillaient les bergers. Ainsi l'entend la tradition des pèlerins. Elle tient que ces bergers étaient de Beit-Sahour, et montre la grotte, non loin de là, dans la crypte d'une église détruite, à Deir-er-Raouat. C'est à une demi-heure, est-sud-est de Bethléem, sur le plateau inférieur de la colline. Les découvertes de M. Guarmani à Seiar-el-Ghanem ne paraissent avoir enlevé à cette tradition ni sa probabilité ni son crédit.

### II. — Aujourd'hui

C'est à l'issue des Laudes. — Du maître-autel de l'église latine Sainte-Catherine où a été célébré l'office pontifical, une procession se déroule par le cloître du couvent vers la basilique d'Hélène. En tête tout le clergé présent à Bethléem, en cotta et cierge à la main ; puis le patriarche ou son auxiliaire portant dans les bras une image du divin Enfant ; derrière lui le personnel du consulat de France et quelques européens ; enfin les catholiques indigènes, les hommes recueillis, noblement drapés dans l'« 'aba'ah » noire passementée, les femmes pieuses et modestes, cachant toutes sous un voile blanc de forme spéciale leur originale coiffure et les broderies de leur surtout.

Le cortège gagne l'abside. Le peuple se masse auprès de l'escalier nord descendant à la crypte ; seuls les clercs et le représentant de la France pénètrent dans la sainte grotte. Celle-ci, en partie transformée pour la construction de l'église, forme actuellement, on le sait, un rectangle irrégulier de 3 ou 4 mètres sur 12, avec 3 mètres environ d'élévation. Elle est orientée d'ouest en est ; deux escaliers, au N.-E. et au S.-E., y donnent accès depuis la basilique ; à l'ouest, un passage la met en communication avec les autres couloirs et grottes de la crypte, et par là avec l'église latine. A l'extrémité orientale, entre les deux escaliers, une absidiole revêtue de marbre, avec un autel ; sous la table, dans le pavé, une étoile d'argent avec l'inscription : « Hic de Virgine Maria Jesus Christus natus est. 1717. » A quatre pas de là vers le sud s'ouvre dans la paroi de la grotte un enfoncement latéral de 3 m. 50 sur 2 m. 30 assez bas et voûté. On y descend par trois degrés, et, à main droite, on aperçoit une auge de marbre blanc surmontée de cinq lampes. Là se trouvait l'humble crèche où Marie déposa le Sauveur.

Cependant l'éclat des cierges a succédé dans le sanctuaire auguste à la douce et mystérieuse lumière des lampes qui toujours l'éclairent. La mélodie des hymnes s'arrête ; lente, solennelle, la voix du diacre s'élève, chantant l'évangile de la Nativité. A ces mots : « *et peperit filium suum primogenitum,* » l'officiant place à terre sous l'autel de l'abside l'image de l'Enfant divin ; il la dépose ensuite dans le rustique berceau de marbre, qui remplace la crèche, lorsqu'on chante : « *et reclinavit eum in* hoc *præsepio.* » — *In* hoc *præsepio* : oui, c'est là, une tradition irrécusable l'affirme, monumentale et écrite, dont les premiers échos remontent à Origène et à Justin ; c'est là : latins, grecs, arméniens, coptes, syriens, musulmans même, tous le confessent, et il n'est pas jusqu'aux protestants, dont les auda-

cieuses négations n'ont pas épargné le Calvaire, qui ne s'inclinent devant le caractère sacré de la grotte de Bethléem. C'est là. Oui, là, sous cette anfractuosité de roche où je contemple la ressemblance d'un nouveau-né, là a reposé l'Eternel, pour moi fait enfant d'un jour ! « *Ille igitur parvulus, ille infantulus fuit, ut tu vir possis esse perfectus ; ille involutus pannis, ut tu mortis laqueis sis absolutus ; ille in præsepibus, ut tu in altaribus ; ille in terris, ut tu in cœlis ; ille alium locum in eo diversorio non habebat, ut tu plures haberes in cœlestibus mansiones.* « Qui « cum dives, *inquit*, esset, propter vos pauper « factus est, ut illius inopia vos ditaremini. » (II Cor., VIII, 9). *Meum ergo paupertas illa patrimonium est, et infirmitas Domini mea est virtus. Maluit sibi egere, ut omnibus abundaret. Me illius infantiæ vagientis abluunt fletus, mea lacrymæ illæ delicta laverunt. Plus igitur, Domine Jesu, injuriis tuis debeo quod redemptus sum, quam operibus quod creatus sum. Non prodesset nasci, nisi redimi profuisset* [1]. »

« *Vos..., fratres mei, ...quibus Salvator ideo non viluit, quia misericors esse voluit ; sed eo tenerior in affectu quo minor est in aspectu : cantate, et exultate et psallite :*

PUER NATUS EST NOBIS, FILIUS DATUS EST NOBIS. [2]

# Bulletin d'Ecriture Sainte

**Sommaire.** — 1° QUESTIONS DU JOUR : I. *Le quatrième Evangile* et *Le discours sur la Montagne*, par M. Loisy. — II. 2e édition des *Quæstiones de Novissimis* du R. P. L. Billot.
2° RECENSION : III. Le *Noël* du R. P. Bonaccorsi.
3° NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : IV. Revues *(suite)*.

## I

Les pages qui suivent présentent un simple complément du précédent n° du Bulletin ; elles n'en forment pas une continuation distincte. On y trouvera la fin du sommaire des revues, qui n'a pu prendre place dans le fascicule du 17 septembre. Ce sommaire s'arrête en général à la même date que pour les revues précédemment examinées.

Quelques mots seulement d'actualité, avant de renouer cette analyse.

La question Loisy continue d'occuper, d'agiter, de passionner même les esprits, au grand risque de troubler les âmes faibles. **Autour d'un petit livre** a ravivé le débat. Revues périodiques, journaux quotidiens, jusqu'aux feuilles du boulevard, croient devoir en parler à leurs lecteurs. Ceux de l'*Ami* savent maintenant à quoi s'en tenir sur *Les idées de M. Loisy*. Ils ont pu toucher du doigt l'aberration philosophique qui se trouve à la base de son système. Rien n'était plus propre à leur en montrer la caducité. — Destinée singulière et vraiment instructive que celle du rationalisme biblique ! Ceux qui le professent, inconsciemment ou non, entendent, au moins de fait, s'affranchir d'une tutelle, celle de la foi et du magistère. Mais c'est pour retomber sous un autre joug et dans l'étroite dépendance de la théorie philosophique en vogue. Il y a là comme une loi de l'histoire. L'examen des divers systèmes éclos en ces deux derniers siècles le révèle clairement : les conclusions du radicalisme biblique, quelque nom qu'il prenne, ne procèdent pas d'une étude libre et objective des documents, mais de l'application arbitraire faite aux origines du Christianisme de quelque théorie philosophique préconçue, ou tout au moins de l'emploi d'une méthode viciée par des influences de même ordre et saturée par elles d'apriorisme et de subjectivisme. Jadis Semler faisait de Jésus un *Aufklärer* dont l'attitude en face du Judaïsme préludait trait pour trait à celle du Wolfianisme à l'endroit du Christianisme ecclésiastique. Je crains bien que M. Loisy, en se mettant lui-même à l'école de Schleiermacher et de Ritschl, n'en ait fait prendre en même temps les leçons à l'auteur du quatrième évangile.

Sur l'œuvre de ce génie inconnu, M. Loisy vient de faire paraitre un énorme volume gr. in-8 de 960 pages [1], dont 150 sont consacrées à une *Introduction* et le reste au *Commentaire*. Voici l'indication des sujets traités dans la première partie : le quatrième Evangile et la tradition ecclésiastique ; le quat... et la critique moderne ; le .... et les Synoptiques ; le caractère du .... ; la doctrine ... ; l'origine ... ; plan, forme littéraire, tradition du texte et commentaires du quatrième Evangile. — On sait déjà l'idée que se fait M. Loisy de l'Evangile johannique et de son autorité comme monument d'histoire (cf. *Ami*, p. 1075). Cette conception se trouve longuement développée dans le présent ouvrage. Pour tout résumer dans une formule, le quatrième Evangile est, suivant M. L., l'exposé démonstratif, sous une forme symbolique, à l'aide de faits et de discours utilisés pour leur valeur expressive, d'une thèse théologique à tendance apologétique, sur le Verbe Incarné. Cette thèse est l'écho de la pensée chrétienne à la fin du premier siècle ; mais elle est plus encore et avant tout l'expression de la foi de l'évangéliste, de sa conception subjective, nécessairement relative, du Christ Sauveur [2].

[1] Ambros. in h. l.
[2] Guerrici Abbatis, *De Nativitate Domini, Sermo* III, n. 4. Les quatre discours sont à lire. Ils font suite aux *Œuvres* de S. Bernard.

[1] *Le quatrième Evangile*, Paris, Picard, 1903, 15 fr.
[2] Cf. pp. 53-56 ; 72-74 ; 76 ss.

« A quelque distance, dans la même contrée, des bergers, passant la nuit dehors, veillaient durant les ténèbres à la garde de leur troupeau [1]. Tout à coup voici au-dessus de leurs têtes un ange du Seigneur ; autour d'eux une clarté divine, indice révélateur d'une présence particulière du Très-Haut : ils sont terrifiés à cette vue par une crainte profonde. — Mais l'ange de leur dire, d'une voix qui remet le calme en leur âme : « Ne craignez point : voici en effet que je vous apporte l'heureuse annonce d'une grande joie, laquelle doit être pour tout le peuple une source d'allégresse : — Il vous est né aujourd'hui un Sauveur, Messie-Seigneur ; il a vu le jour dans la ville de David. — En voici pour vous le signe révélateur, sceau pareillement de vérité pour ma parole : Vous trouverez un petit enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. » — Et soudain à l'ange se joignit un détachement nombreux de la milice céleste. En chœur tous chantaient les louanges de Dieu et disaient :

Gloire est à Yahwèh aux plus haut des cieux,
Et sur la terre paix parmi les hommes, objet des com-
[plaisances de Dieu !

« Lorsque, regagnant le ciel, les anges se furent retirés d'auprès des pasteurs, ceux-ci se dirent entre eux : « Passons jusqu'à Bethléem, et voyons la réalité correspondant à cette parole, la merveille qui vient de s'opérer et que le Seigneur nous a fait connaître. » — Ils vinrent donc en toute hâte. Gagnant sans hésiter l'étable du khan, ils y trouvèrent Marie ainsi que Joseph avec le petit enfant en question couché dans la crèche annoncée. — Ce qu'ayant vu, ils publièrent la parole qui leur avait été dite touchant cet enfant. — Et tous les auditeurs furent dans l'admiration de ce que leur disaient les bergers. — Pour Marie, elle conservait tous ces dires et tous ces faits, et dans son cœur, les rapprochant entre eux et avec le passé, en faisait l'objet de pieuses et fortifiantes méditations. »

[1] On en a témoigné de la surprise. Plusieurs ont inféré de cette donnée de l'évangéliste que Notre-Seigneur est né soit en février (Vieseler), soit dans la bonne saison (Minocchi). C'est à tort, et sans fondement suffisant.

Après la description faite plus haut de Bethléem et de ses environs à la fin de décembre, nul ne sera surpris de voir à cette époque de l'année un troupeau au pâturage. A dater des premiers du mois, tout verdoie dans la montagne. Il me souvient, le 19, dans une course à Thécué, d'avoir rencontré brebis et pasteurs. Ce même jour, la température rappelait le printemps ; et à Noël on relevait, à Jérusalem, 25 degrés au soleil et 15 à l'ombre. La nuit, à Bethléem, avait été fraîche sans doute, mais sans être froide à l'excès. Et pourtant les jours précédents et le 24 encore avaient été marqués par une de ces pluies diluviennes propres à la contrée. Nul ne nous dit qu'il ait fait ce mauvais temps aux veilles de la vraie Noël. Marie et Joseph trouvèrent libre asile dans l'étable ; c'est qu'apparemment celle-ci n'avait pas reçu, du moins en grand nombre, ses hôtes habituels, restés dans la cour du khan. Bref, nulle difficulté réelle à concevoir qu'en la nuit du 24 au 25 décembre 748 ou 49 un troupeau passait la nuit en dehors du village. Il était resté dans son pacage, et s'était groupé sans doute à l'intérieur ou dans le voisinage d'une grotte où veillaient les bergers. Ainsi l'entend la tradition des pèlerins. Elle tient que ces bergers étaient de Beit-Sahour, et montre la grotte, non loin de là, dans la crypte d'une église détruite, à Deir-er-Raouat. C'est à une demi-heure, est-sud-est de Bethléem, sur le plateau inférieur de la colline. Les découvertes de M. Guarmani à Seiar-el-Ghanem ne paraissent avoir enlevé à cette tradition ni sa probabilité ni son crédit.

## II. — Aujourd'hui

C'est à l'issue des Laudes. — Du maître-autel de l'église latine Sainte-Catherine où a été célébré l'office pontifical, une procession se déroule par le cloître du couvent vers la basilique d'Hélène. En tête tout le clergé présent à Bethléem, en cotta et cierge à la main ; puis le patriarche ou son auxiliaire portant dans les bras une image du divin Enfant ; derrière lui le personnel du consulat de France et quelques européens ; enfin les catholiques indigènes, les hommes recueillis, noblement drapés dans l'« 'aba'ah » noire passementée, les femmes pieuses et modestes, cachant toutes sous un voile blanc de forme spéciale leur originale coiffure et les broderies de leur surtout.

Le cortège gagne l'abside. Le peuple se masse auprès de l'escalier nord descendant à la crypte ; seuls les clercs et le représentant de la France pénètrent dans la sainte grotte. Celle-ci, en partie transformée pour la construction de l'église, forme actuellement, on le sait, un rectangle irrégulier de 3 ou 4 mètres sur 12, avec 3 mètres environ d'élévation. Elle est orientée d'ouest en est ; deux escaliers, au N.-E. et au S.-E., y donnent accès depuis la basilique ; à l'ouest, un passage la met en communication avec les autres couloirs et grottes de la crypte, et par là avec l'église latine. A l'extrémité orientale, entre les deux escaliers, une absidiole revêtue de marbre, avec un autel ; sous la table, dans le pavé, une étoile d'argent avec l'inscription : « Hic de Virgine Maria Jesus Christus natus est. 1717. » A quatre pas de là vers le sud s'ouvre dans la paroi de la grotte un enfoncement latéral de 3 m. 50 sur 2 m. 30 assez bas et voûté. On y descend par trois degrés, et, à main droite, on aperçoit une auge de marbre blanc surmontée de cinq lampes. Là se trouvait l'humble crèche où Marie déposa le Sauveur.

Cependant l'éclat des cierges a succédé dans le sanctuaire auguste à la douce et mystérieuse lumière des lampes qui toujours l'éclairent. La mélodie des hymnes s'arrête ; lente, solennelle, la voix du diacre s'élève, chantant l'évangile de la Nativité. A ces mots : « *et peperit filium suum primogenitum,* » l'officiant place à terre sous l'autel de l'abside l'image de l'Enfant divin ; il la dépose ensuite dans le rustique berceau de marbre, qui remplace la crèche, lorsqu'on chante : « *et reclinavit eum in* hoc *præsepio.* » — *In* hoc *præsepio* : oui, c'est là, une tradition irrécusable l'affirme, monumentale et écrite, dont les premiers échos remontent à Origène et à Justin ; c'est là : latins, grecs, arméniens, coptes, syriens, musulmans même, tous le confessent, et il n'est pas jusqu'aux protestants, dont les auda-

cieuses négations n'ont pas épargné le Calvaire, qui ne s'inclinent devant le caractère sacré de la grotte de Bethléem. C'est là. Oui, là, sous cette anfractuosité de roche où je contemple la ressemblance d'un nouveau-né, là a reposé l'Eternel, pour moi fait enfant d'un jour ! « *Ille igitur parvulus, ille infantulus fuit, ut tu vir possis esse perfectus ; ille involutus pannis, ut tu mortis laqueis sis absolutus ; ille in præsepibus, ut tu in altaribus ; ille in terris, ut tu in cœlis ; ille alium locum in eo diversorio non habebat, ut tu plures haberes in cœlestibus mansiones.* « Qui « cum dives, *inquit*, esset, propter vos pauper « factus est, ut illius inopia vos ditaremini. » (II Cor., VIII, 9). *Meum ergo paupertas illa patrimonium est, et infirmitas Domini mea est virtus. Maluit sibi egere, ut omnibus abundaret. Me illius infantiæ vagientis abluunt fletus, mea lacrymæ illæ delicta laverunt. Plus igitur, Domine Jesu, injuriis tuis debeo quod redemptus sum, quam operibus quod creatus sum. Non prodesset nasci, nisi redimi profuisset* [1]. »

« *Vos..., fratres mei, ...quibus Salvator ideo non viluit, quia misericors esse voluit ; sed eo tenerior in affectu quo minor est in aspectu : cantate, et exultate et psallite :*

PUER NATUS EST NOBIS, FILIUS DATUS EST NOBIS. [2]

# Bulletin d'Ecriture Sainte

**Sommaire.** — 1° QUESTIONS DU JOUR : I. *Le quatrième Evangile* et *Le discours sur la Montagne*, par M. Loisy. — II. 2e édition des *Quæstiones de Novissimis* du R. P. L. Billot.
2° RECENSION : III. Le *Noël* du R. P. Bonaccorsi.
3° NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : IV. Revues *(suite)*.

## I

Les pages qui suivent présentent un simple complément du précédent n° du Bulletin ; elles n'en forment pas une continuation distincte. On y trouvera la fin du sommaire des revues, qui n'a pu prendre place dans le fascicule du 17 septembre. Ce sommaire s'arrête en général à la même date que pour les revues précédemment examinées.

Quelques mots seulement d'actualité, avant de renouer cette analyse.

La question Loisy continue d'occuper, d'agiter, de passionner même les esprits, au grand risque de troubler les âmes faibles. **Autour d'un petit livre** a ravivé le débat. Revues périodiques, journaux quotidiens, jusqu'aux feuilles du boulevard, croient devoir en parler à leurs lecteurs. Ceux de l'*Ami* savent maintenant à quoi s'en tenir sur *Les idées de M. Loisy*. Ils ont pu toucher du doigt l'aberration philosophique qui se trouve à la base de son système. Rien n'était plus propre à leur en montrer la caducité. — Destinée singulière et vraiment instructive que celle du rationalisme biblique ! Ceux qui le professent, inconsciemment ou non, entendent, au moins de fait, s'affranchir d'une tutelle, celle de la foi et du magistère. Mais c'est pour retomber sous un autre joug et dans l'étroite dépendance de la théorie philosophique en vogue. Il y a là comme une loi de l'histoire. L'examen des divers systèmes éclos en ces deux derniers siècles le révèle clairement : les conclusions du radicalisme biblique, quelque nom qu'il prenne, ne procèdent pas d'une étude libre et objective des documents, mais de l'application arbitraire faite aux origines du Christianisme de quelque théorie philosophique préconçue, ou tout au moins de l'emploi d'une méthode viciée par des influences de même ordre et saturée par elles d'àpriorisme et de subjectivisme. Jadis Semler faisait de Jésus un *Aufklärer* dont l'attitude en face du Judaïsme préludait trait pour trait à celle du Wolfianisme à l'endroit du Christianisme ecclésiastique. Je crains bien que M. Loisy, en se mettant lui-même à l'école de Schleiermacher et de Ritschl, n'en ait fait prendre en même temps les leçons à l'auteur du quatrième évangile.

Sur l'œuvre de ce génie inconnu, M. Loisy vient de faire paraitre un énorme volume gr. in-8 de 960 pages [1], dont 150 sont consacrées à une *Introduction* et le reste au *Commentaire*. Voici l'indication des sujets traités dans la première partie : le quatrième Evangile et la tradition ecclésiastique ; le quat... et la critique moderne ; le .... et les Synoptiques ; le caractère du .... ; la doctrine ... ; l'origine ... ; plan, forme littéraire, tradition du texte et commentaires du quatrième Evangile. — On sait déjà l'idée que se fait M. Loisy de l'Evangile johannique et de son autorité comme monument d'histoire (cf. *Ami*, p. 1075). Cette conception se trouve longuement développée dans le présent ouvrage. Pour tout résumer dans une formule, le quatrième Evangile est, suivant M. L., l'exposé démonstratif, sous une forme symbolique, à l'aide de faits et de discours utilisés pour leur valeur expressive, d'une thèse théologique à tendance apologétique, sur le Verbe Incarné. Cette thèse est l'écho de la pensée chrétienne à la fin du premier siècle ; mais elle est plus encore et avant tout l'expression de la foi de l'évangéliste, de sa conception subjective, nécessairement relative, du Christ Sauveur [2].

[1] Ambros. in h. l.
[2] Guerrici Abbatis, *De Nativitate Domini, Sermo* III, n. 4. Les quatre discours sont à lire. Ils font suite aux *Œuvres* de S. Bernard.

[1] *Le quatrième Evangile*, Paris, Picard, 1903, 15 fr.
[2] Cf. pp. 53-56 ; 72-74 ; 76 ss.

Une partie notable du livre de M. Loisy avait paru déjà sous forme d'études détachées. L'auteur vient également de réunir en volume les articles consacrés par lui au **Discours sur la Montagne** dans la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses* [1]. Ce nouvel ouvrage est édité comme le précédent chez Picard [2]. Je les signale l'un et l'autre à titre de pure documentation.

## II

On sait que l'une des thèses fondamentales de M. Loisy concerne le caractère eschatologique du Royaume de Dieu et l'imminence de son avènement, ou de la Parousie, aussi bien dans la pensée de Jésus que dans la croyance des Apôtres et de la première génération chrétienne. Le R. P. L. Billot vient de toucher ce sujet dans une seconde édition *aucta et emendata* de ses **Quæstiones de Novissimis** [3]. La première avait paru dans l'été de 1902 ; la deuxième date de moins d'un mois. L'éminent professeur de la Grégorienne n'avait d'abord consacré que quelques pages, sous forme d'épilogue, au jugement général. Il y revient cette fois plus à fond, et l'*Epilogus* devient la Quæstio viii, *De Judicio generali et fine mundi.* Le jugement est envisagé surtout dans ses rapports avec la grande catastrophe qui doit terminer l'ordre présent de l'univers. Touchant cette dernière, l'auteur traite d'abord les questions de cause, de mode et d'ordre, mettant en regard les conclusions des sciences naturelles et les données de la révélation. Il s'étend ensuite sur la circonstance de temps et prend à partie sur ce point les prétentions de la nouvelle exégèse. Voici l'énoncé des propositions établies : 1. *Quod omnes textus Evangelii qui afferuntur pro prænuntiato a Christo fine mundi tanquam proxime et sine mora eventuro, fuerunt male a rationalistis et neocriticis intellecti.* — 2. *Quod absque fundamento erronea persuasio de imminente jam judicio et parousia Christi, in scriptis apostolicis passim respersa asseritur ; imo etiam, contra diserta et expressa quæ in iisdem inveniuntur testimonia.* — Il serait superflu d'attirer l'attention sur ces thèses. Le nom seul du R. P. Billot est une suffisante recommandation.

## III

**Noël**, *Notes d'exégèse et d'histoire*, par le P. Bonaccorsi, M. S. C. ; un vol. in-8 de 176 p., 1 fr. 75, *franco* 2 fr. ; Paris, Amat, 1903.

Je suis fort en retard avec cet ouvrage, comme avec beaucoup d'autres, hélas ! J'en ai signalé pourtant l'existence (*Ami*, p. 856) ; mais c'est trop peu vraiment, et aux approches de la Noël je regretterais de ne pas attirer sur ce *libretto* l'attention bienveillante de mes lecteurs.

L'auteur s'est proposé de traiter, sans trop de prétentions scientifiques, mais pourtant d'une façon sérieuse, des principales questions d'histoire et d'exégèse relatives à la grande fête de la Nativité du Sauveur. (Cf. Préface). Voici celles qu'il a développées.

Un premier chapitre est consacré à *L'Evangile de la Nativité.* — Il débute par un sobre aperçu sur la valeur historique du récit de saint Luc envisagé comme document humain, et relève les conclusions favorables de la critique littéraire. Suit la traduction du texte, puis son explication. Le commentaire qu'en donne le P. B. est sobre et suggestif, exact et prudent. — Sur les points discutés, je souscrirais personnellement volontiers à presque toutes les vues et les réserves de l'auteur de *Noël.* Cependant au sujet de Quirinius, l'on peut se demander peut-être si la première légation de ce personnage en Syrie, à titre de chef d'opérations militaires, ne se placerait pas aussi bien au début de la présence de Sentius Saturninus en cette province. (Le R. P. la suppose, après Ramsay, contemporaine du gouvernement intérieur de Varus) [1].

[1] Sur ces articles, voir *Ami*, p. 840. Le dernier a paru dans le n° 5, septembre-octobre 1903.

[2] Gr. in-8 de 144 p., 3 f.

[3] Rome, Typographie de la Propagande, 1903 ; 2 f. 50. Se trouve au *Deposito di libri*, Via del Seminario, 120, Rome.

[1] Cette première mission de Quirinius se rattache à sa campagne contre les Homonadenses ; il ne put, en effet, la conduire que comme légat de Syrie. (Cf. Schürer, *Geschichte des Jüdischen Volkes im Zeitalter J. C.*, i, 260-61). D'autre part, cette expédition lui valut les ornements du triomphe à une date relativement rapprochée de son consulat : « *... consulatum sub Divo Augusto, mox, expugnatis per Ciliciam Homonadensium castellis, insignia triumphi adeptus ...* » (Tacite, *Annales*, iii, 48). Il faut tenir compte, pour l'intelligence de l'adverbe employé, des habitudes reçues. La *Lex Pompeia* (52 av. J.-C.) exigeait cinq ans d'intervalle entre l'exercice des magistratures urbaines et l'entrée en charge pour l'administration d'une province : couramment le délai était plus long. Quirinius ayant été consul en 742 U. C., 12 av. J.-C., le *mox* de Tacite semble conduire naturellement à l'année 747 ou 748.

Or, à lire Josèphe (*Antiquités...*, xvi, 9, 1 ; 10, 8 ; 11, 3 ; xvii, 1, 1 ; 2, 1 ; 3, 2), il paraît bien, de prime abord, que la Syrie avait alors à sa tête Sentius Saturninus. De fait ce magistrat se vit remplacer par Varus au plus tard avant l'automne de l'an 6 av. J.-C. (Cf. *Antiq.* xvii, 5, 2 et monnaies des années 25, 26, 27 de l'ère actiaque). D'autre part, la série de faits rattachés par Josèphe à la présence de ce même Sentius en Syrie suppose celle-ci d'assez longue durée. L'on est ainsi en présence d'une difficulté réelle.

Toutefois il semble que les données des deux historiens, latin et juif, peuvent se concilier, et qu'elles laissent une place pour la légation de Quirinius entre Titius (vers 10 av. J.-C.) et Saturninus (9 ? 8 ? 7 ? à 6 av. J.-C.). — Peut-être en effet, au début, le dernier de ces personnages fut-il adjoint et subordonné à Quirinius avec ce Volumnius que Josèphe associe constamment vers cette époque à Sentius. Ces deux magistrats auraient été chargés, conjointement et en rang secondaire, du gouvernement intérieur effectif de la province pendant que Quirinius guerroyait en Cilicie. Le texte de l'historien juif paraît suggérer cette explication. Ainsi s'expliquerait l'anomalie apparente de cette expression (περὶ ὧν) « ἐπί τε Σατουρνίνου καὶ Οὐολομνίου τῶν Συρίας ἐπιστατούντων » ἐγίνοντο λόγοι (*Antiq.*, xvi, 9, 1, *in fine*) qui sous une forme ou sous une autre se reproduit à plusieurs reprises au commencement du récit de Josèphe (*Antiq.*, xvi, 9, 1, *in med.*, 2 ; 10, 8). Plus tard Saturninus serait resté seul propréteur en titre comme de fait. Coïncidence frappante : à dater du jugement des fils d'Hérode à Beyrouth, suivi de leur exécution à Sébaste

Le second chapitre traite de *L'année de la naissance de Jésus*. L'auteur soumet à un examen sobre et judicieux les différents critères à l'aide desquels on s'est efforcé de déterminer cette date. La conclusion est très réservée : « Il ne reste donc qu'à renoncer à l'espérance de connaître l'année exacte de la naissance du Sauveur. Au moins faut-il attendre que de nouvelles découvertes soient venues nous apporter un peu plus de lumière. Cependant tous les indices recueillis et discutés sont suffisants pour fixer entre 747 et 750 la date de la naissance du Christ. Nous croyons que la plus grande probabilité est pour les années 748 et 749. » (P. 38). Malgré l'autorité de San Clemente, Ideler, Patrizi, Wallon, Le Hir, Mémain, Bacuez, etc., 747 voit en effet ses partisans diminuer. C'est bien entre 748 et 749 que se partagent de plus en plus les préférences. Le choix entre les deux années dépend en grande partie de l'opinion que l'on embrasse sur la chronologie relative des événements de l'enfance de Jésus. Si l'on suppose l'Adoration des Mages et la fuite en Egypte postérieures de près d'un an à la Nativité du Sauveur, il est clair qu'il faut opter pour l'hiver de 748-749.

J'ai dit « pour l'hiver ». Car il semble vraiment que cette donnée se dégage de l'état de la tradition au cours du IVe siècle. Le R. P. Bonaccorsi pousse peut-être un peu loin la défiance sur ce point, dans son troisième chapitre : *Le jour de la Nativité et la Fête de Noël*. L'Evangile, observe-t-il, est muet. La tradition fait entendre des voix divergentes. « Au début du IVe siècle, la Nativité du Sauveur est célébrée en Occident comme fête propre, le 25 décembre ; en Orient et dans les églises de Gaule et d'Espagne on la célèbre aussi, mais le *6 janvier*, en y adjoignant une double commémoration : celle de l'Adoration par les Mages et celle du Baptême. » (P. 45). Si l'on essaie de scruter la raison d'être des dates choisies, à la lumière des documents plus anciens, « la conclusion semble s'imposer claire et nette : il ne nous est guère possible, pour ne pas dire impossible, de parler de tradition proprement dite, d'exactitude, même relative, sur le jour de la naissance du Christ. » (P. 48). — Mais alors « comment est-on parvenu à fixer la fête de Noël au 25 décembre ? » Diverses explications ont été données. Le R. P. exclut celle qui recourt au calendrier juif, et à la solemnité des Encénies. L'on ne doit pas davantage penser aux Saturnales romaines. Deux opinions probables restent, à son avis, en présence : 1° l'Eglise aurait opposé la solennelle commémoration de la naissance du Sauveur à la fête païenne du *Natalis Invicti*, substituant ainsi aux hommages rendus à l'astre du jour le culte du Soleil de justice. Ou bien : 2° Noël aurait été placé le 25 décembre par suite de la fixation, d'ailleurs erronée, de la mort de Jésus au 25 mars ; le Christ n'ayant pu passer sur la terre, aux yeux de la tradition mystique, qu'un nombre entier d'années, l'Incarnation devait être fixée au 25 mars et comme conséquence la Nativité au 25 décembre. Ce dernier sentiment est celui de Mgr Duchesne. Entre cette hypothèse et celle du *Sol novus*, le P. B. s'abstient de se prononcer. Il admet volontiers qu'on en puisse émettre une autre. Il ne trouvera pas mauvais que l'on s'en tienne au caractère plus ou moins strictement commémoratif de la solennité de Noël. — Un aperçu historique sur la liturgie de cette grande fête remplit le reste du chapitre. Il abonde en détails pleins d'intérêt. Au point de vue de la disposition logique, quelques-uns eussent trouvé mieux leur place un peu plus bas.

*La crèche :* tel est le titre du quatrième chapitre. — L'auteur y traite d'abord de l'origine de l'*oratorium præsepis* dans la Basilique libérienne : il penche vers l'opinion du P. Grisar, de préférence à celle de Mgr Duchesne, et « incline à croire à l'existence d'un *oratorium præsepis* à Ste-Marie Majeure, dès le temps de Sixte III ». Il croit également vraisemblable que le titre *Beata Maria ad præsepe* aura commencé à se faire jour dès la même époque, et qu'il est en tout cas anté-

(7 ? av. J.-C.; cf. Schürer, I, 305), où pour la dernière fois Volumnius apparaît, Josèphe ne parle plus que du seul Saturninus comme gouvernant la Syrie (*Antiq.*, XVII, 1, 1 ; 2, 1 ; 3, 2 ; cf. 5, 2) et lui donne le titre officiel de στρατηγός (*Antiq.*, XVII, 2, 1 : Σατουρνίνου τοῦ τότε στρατηγοῦντος). — Dans cette hypothèse, le dénombrement, commencé sous Quirinius par les soins de Saturninus, se serait poursuivi sous ce dernier pour s'achever seulement au début de la légation de Varus. On comprend sans peine de la sorte que Tertullien ait assigné un rôle à Sentius Saturninus dans le recensement mentionné par S. Luc, et nous ait présenté ce magistrat comme en ayant été l'exécuteur : *...per Saturninum.* (*Advers. Marcionem*, IV, 19).

Je n'ignore pas l'objection que l'on peut tirer contre cette conception, tant de l'absence de légat connu entre le gouvernement de Varus (6 à 4 av. J.-C.) et la mission extraordinaire de C. Cæsar, que du rôle confié à Quirinius auprès du petit-fils d'Auguste, *datusque rector C. Cæsari, Armeniam obtinenti.* (*Annales*, III, 48). La préture de Quirinius remplirait l'intervalle libre, et ce magistrat aurait dû à sa présence actuelle ou du moins toute récente sur les lieux, la charge de *rector* auprès du jeune César envoyé en Orient. — Mais d'une part Tacite paraît séparer assez nettement la campagne contre les *Homonadenses* de la mission auprès de Caïus : *Mox, expugnatis per Ciliciam Homonadensium castellis, insignia triumphi adeptus; datusque rector C. Cæsari, Armeniam obtinenti, Tiberium quoque Rhodi agentem, coluit.* (*Ann.*, I. c.). D'autre part, si l'expression *Armeniam obtinenti* demande à être prise au pied de la lettre, Quirinius n'a pu être le premier conseiller de Caïus. Suétone (*Tibère*, 12) et Velleïus Paterculus (II, 101-102) nous montrent en effet Marcus Lollius remplissant cet office lors de l'arrivée du beau-fils de Tibère en Asie et pendant sa campagne contre les Parthes. C'est dans cette dernière, antérieure à l'expédition d'Arménie, que Lollius, disgracié, mourut subitement. (Vell., II, 102). A quelque temps de là on trouve, assistant le jeune César dans ces provinces, M. Censorinus, un assez triste personnage au dire de Velleïus. Entre les deux se placerait Quirinius ; et c'est grâce aux bons offices du successeur de Lollius (*laudatis in se officiis et incusato M. Lollio, quem auctorem C. Cæsaris pravitatis et discordiarum arguebat* ; Tacite, *Annales*, III, 18) que Tibère aurait dû l'assentiment du jeune prince à son rappel de Rhodes à Rome : *Is (Caïus) forte tunc M. Lollio offensior, facilis exorabilisque in vitricum fuit. Permittente ergo Caio revocatus est...* Suétone, *Tib.*, 13, coll. 12 : *Namque privignum Caium, Orienti præpositum, cum visendi gratia trajecisset Samum, alieniorem sibi sensit ex criminibus M. Lollii, comitis et rectoris ejus.* (Cf. etiam Vell., II, 103).

rieur au pape Théodore. — Le R. P. aborde ensuite la question des reliques vénérées à Ste-Marie Majeure. La substance de son étude repose sur l'examen fait de ces fragments précieux par le R. P. Lais, sous-directeur de l'Observatoire du Vatican, lors de la dernière réparation de l'urne qui les renferme, en juin 1893. Voici les conclusions explicites : « Il est un fait certain, c'est qu'il n'existe aucune preuve proprement dite en faveur des reliques libériennes du berceau. De plus, positivement parlant, de graves difficultés, qu'on n'a pas encore résolues, semblent en infirmer l'authenticité, à commencer par l'inscription grecque notée sur l'une des tablettes. » (P. 109). Par ailleurs il semble bien que le P. B. incline pour son compte à voir dans les fragments conservés à Ste-Marie Majeure les restes de quelque ancienne reproduction de la crèche, objet d'une vénération qui finit par l'identifier, sans faute aucune, avec le véritable berceau du Sauveur. Le R. P. réserve du reste expressément *la question du culte* de ces reliques. Sa discussion est conduite avec la réserve et le sérieux qui conviennent au sujet : elle n'a rien, ni dans le fond ni dans la forme, qui puisse alarmer légitimement la piété catholique. Le chapitre se termine par quelques détails sur les crèches. Ceux que la Providence a conduits à Rome pour les fêtes de la Noël revivront avec plaisir, en compagnie du P. B., les heures passées jadis à l'*Ara-cœli*, et ils lui pardonneront en retour d'avoir quelque peu défloré la poésie de leurs souvenirs sur les Vêpres de la Basilique libérienne.

Le cinquième et dernier chapitre a été ajouté à l'ouvrage au dernier moment, quand le reste était déjà sous presse. L'auteur le recommande d'une façon toute spéciale à l'indulgence des lecteurs. De fait certains détails eussent dû lui être réservés qui ont trouvé place dans les chapitres précédents. Mais on pardonnera volontiers au R. P. ce léger défaut de composition, pour lui savoir uniquement gré des renseignements pleins d'intérêt accumulés dans ces pages. Elles nous montrent *Noël dans l'art, la littérature et les coutumes populaires*.

Un Appendice présente *La naissance du Christ selon les Evangiles apocryphes*. On y trouve le récit du Protévangile de Jacques le Mineur, celui de l'Evangile du Pseudo-Matthieu et celui de l'Evangile arabe de l'Enfance. Le R. P. donne la traduction de M. Gustave Brunet, sans dissimuler que le texte suivi par cet érudit n'est pas le meilleur. Cette version suffit, dit-il, à son humble et modeste but : faire ressortir par le contraste aux yeux des lecteurs le mérite de la narration de S. Luc.

Le **Noël** a rencontré le meilleur accueil dans les revues catholiques. C'est à bon droit. Si l'auteur trouve dans les louanges reçues un encouragement à étudier les autres solennités liturgiques dans le même esprit de science loyale et modeste, de critique respectueuse, l'on ne pourra que s'applaudir de ne lui avoir ménagé ni l'attention ni l'éloge.

IV

**Annales de philosophie chrétienne.** — Février 1903. — F. Girerd : *La vérité historique de l'Hexateuque*.

Avril 1903. — XXX : *Le problème synoptico-johannique*.

Mai 1903. — S. L. : *De la sincérité dans l'enseignement de l'histoire sainte de l'A. T.*

Juillet 1903. — F. Girerd : *L'autorité de la Bible*.

**Bulletin de Littérature ecclésiastique.** — Mars 1903. — *** : *Les catholiques et les études bibliques au XXe siècle*. — Se référant à un rapport présenté au congrès de Bourges par M. l'abbé Venard, l'auteur rappelle l'état des esprits dans le domaine de l'exégèse à la fin du XIXe siècle. Il distingue l'exégèse mystique, l'exégèse apologétique et l'exégèse critique, les deux premières en déclin déjà à l'aurore du nouveau siècle, la troisième s'orientant en des sens divers, suivant une double tendance. Depuis 1900 l'on a fait quelque chemin : « l'étape la plus importante aura été sans conteste la faillite ecclésiastique du groupe de la critique indépendante. » Désormais le champ est libre pour la critique tempérée. — Aussi gagne-t-elle chaque jour du terrain. Les progrès sont particulièrement sensibles à Rome. L'évolution des idées dans le monde intellectuel romain se trahit par le ton significatif de divers articles de la *Civiltà*, 19 juillet et 16 août 1902, 17 janvier, 21 février et 7 mars 1903. — L'orientation préconisée maintenant à Rome est depuis de longues années celle de la *Revue Biblique*. Suit une recension sympathique et élogieuse des deux ouvrages du R. P. Lagrange sur *Les Juges* et sur *Les Religions Sémitiques*.

Mai 1903. — Mgr Batiffol : *L'Eucharistie dans le Nouveau Testament*. — L'auteur commence dans cet article le résumé des premières leçons du cours par lui professé durant l'année scolaire 1902-1903 sur l'histoire de la doctrine de la sainte Eucharistie. Il y étudie le témoignage de saint Paul et au moins partiellement celui de saint Luc. — Les deux passages classiques de l'Apôtre sur la matière sont *I Cor.*, x, 23 ss., et *ibid.*, x, 16 ss. Chacun d'eux est étudié par Mgr Batiffol dans son contexte logique et sa perspective historique. Les exégètes, comme le P. Cornely, se seraient trompés en insistant pour tirer des paroles de saint Paul la doctrine explicite de la présence réelle. L'apôtre serait « avant tout le témoin du caractère sacrificiel de l'Eucharistie : plus il marque fortement ce caractère, moins il s'explique sur le mode d'être de ce caractère. »

**Echos d'Orient.** — Mai 1903. — J. Germer-Durand : *Topographie de Jérusalem* (suite). II. Des Macchabées à Hérode-Agrippa Ier. — L'auteur continue à sortir des voies battues. C'est un motif pour s'arrêter, avec une attention sympathique, à son travail. Je pense y revenir.

Juillet 1903. — J. GERMER-DURAND : *Sur la topographie de Jérusalem.* Sous cette rubrique, les lecteurs trouveront non pas la suite de l'étude du R. P. sur la topographie de la Ville sainte, mais un bref plaidoyer *pro domo.* — Une partie de cette page est à mon adresse. Ce qui me dispense d'insister. En objectant les fouilles de M. Bliss, je me reportais non à de simples rapports édités, mais à des souvenirs. Je savais parfaitement avec quel intérêt attentif le P. Germer les a suivies. Mais je croyais utile de rappeler d'un mot que, parmi les témoins oculaires de ces explorations, beaucoup avaient pensé reconnaître des traces d'enceinte et autres travaux antérieurs à la domination romaine. Par ailleurs, j'ai pour le R. P. Germer une estime trop motivée pour ne voir, comme d'autres, dans son étude, qu'« un jeu d'esprit. »

TH. XANTHOPOULOS : *Les dernières traductions de l'Ecriture Sainte en néo-grec.*

**Etudes.** — 20 mars 1903. — ALBERT CONDAMIN : *La Bible et l'Assyriologie.* Voir *supra* p. 135 et 845.

20 mai 1903. — FERDINAND PRAT : *Récentes publications exégétiques en Allemagne.*

5 et 20 août 1903. — L. DE GRANDMAISON : *L'expansion du Christianisme d'après M. Harnack.* Voir *supra,* p. 858.

**Etudes franciscaines.** — Fév. 1903. — P. HILAIRE : *La Chronologie biblique et les dernières découvertes ; hypothèses et certitudes.*

Mai 1903. — P. BERNARD : *L'Eglise naissante et saint Paul.*

Juillet 1903. — P. BERNARDIN : *Le lieu de la rencontre d'Abraham et de Melchisédec.*

Voir en outre les articles, déjà indiqués p. 840, du P. HILAIRE sur le livre et *l'exégèse de M. Loisy* (mars, avril et juin).

**Revue d'Histoire et de Littérature religieuses.** — N° 2, mars-avril. — ALFRED LOISY : *Le discours sur la montagne.* — Voir *supra,* p. 840. — Du même : *Chronique biblique* (p. 190-207). Apprécie les ouvrages d'ordre général et la littérature sur l'A. T. De longues pages sont consacrées au livre de M. Houtin, *La Question biblique.* La note est naturellement très laudative. M. Loisy pourtant complète et rectifie les informations de M. H. sur plusieurs points qui le concernent personnellement.

N° 3, mai-juin. — Du même : *Le Discours,* etc. — Item : *Chronique biblique* (p. 287-303). Littérature et exégèse du N. T. Histoire et théologie bibliques. — Rendant compte de la brochure de M. Lepin sur le *Magnificat* (Lyon, Vitte), M. L. concède que S. Irénée attribuait le cantique à Marie. Il persiste pour son compte à le placer sur les lèvres d'Elisabeth.

N° 4, juillet-août. — Du même : *Discours,* etc. — Item : *Chronique biblique* (p. 405-412). Histoire et théologie bibliques (suite).

**Revue des questions historiques.** — 1er avr. 1903. — P. ALLARD : *L'incendie de Rome et les premiers chrétiens.*

**Revue des Sciences ecclésiastiques.** — Février 1903. — H. Q. : *Des Etudes scripturaires.* — A. CHOLLET : *La science infuse du Christ.*

Août 1903. — A. CHOLLET : *La conscience psychologique du Christ.*

**Revue du Monde invisible.** — Avril et mai 1903. — DOM MARÉCHAUX : *Les miracles de l'Evangile et les faits hypnotiques.*

**Revue thomiste.** — Mars-avril ; mai-juin 1903. — DOM LEGEAY : *L'ange et les théophanies dans l'Ecriture Sainte, d'après la doctrine des Pères* (3e et 4e articles).

**Science catholique.** — Voir la série d'articles signalés à propos de M. Loisy, p. 840. — En outre, dans le n° de mars : CHAUVIN : *Le Dogme, la Science, l'Exégèse, et la Vérité.* — UN THÉOLOGIEN : *Le Programme d'études au G. Sém. de la Rochelle.*

**Université catholique.** — 15 juin 1903. — M. LEPIN : *L'origine du « Magnificat » (réponse aux nouvelles observations de M. Loisy).* — Il s'agit des remarques présentées dans la *Chronique biblique* de la *Revue d'H. et de Litt. rel.,* n° 3. M. Lepin maintient l'explication par lui donnée de la glose, « *et ait Elisabeth* », et le caractère primitif de la lecture, « *et ait Maria.* » En ce qui regarde la critique interne, il fait observer que certains de ses arguments ont été, inconsciemment sans doute, dénaturés par son adversaire.

**Divus Thomas,** 3e Fascicule. — Dr J.-B. VINATI : *Controversiæ biblicæ : De magisterio Ecclesiæ exegetico.* — Le Vicaire général de Plaisance répond aux observations reçues au sujet d'une critique de la dissertation *La veracità storica dell'Esateuco* parue l'année dernière dans les *Studi Religiosi.* Mais le cadre s'élargit bien au-delà de simples explications et l'auteur est amené à traiter *ex professo* du Magistère exégétique de l'Eglise. — L'article est solide et sensé, vraiment à lire, surtout à l'heure actuelle. — Voici le sommaire de ses conclusions : 1. Dans les textes scripturaires historiques, même sans connexion nécessaire avec le dogme, il se rencontre des affirmations formelles de l'hagiographe, expression voulue d'une vérité objective. — 2. L'Ecriture et la tradition peuvent faire connaître à l'Eglise le caractère vraiment historique des propositions. — 3. Celles dont l'historicité est ainsi manifestée sont en elles-mêmes objet de foi catholique. Elles ne sauraient être niées sans témérité dans la foi. Elles ne pourraient l'être sans hérésie au cas où interviendrait une définition ecclésiastique, légitime de droit en pareille matière. — 4. Le consentement unanime des Pères jouit d'une autorité dogmatique pour l'interprétation des affirmations dites *de fide per accidens,* naturellement sous réserve des conditions usuelles. — 5. Par rapport à ces passages, critiques et exégètes gardent dans leurs études une très grande liberté. On leur demande seulement d'avoir toujours les yeux fixés sur le magistère ecclésiastique. C'est à ce dernier, et non à ceux

des théologiens qui tentent de se substituer à lui, qu'il appartient de juger soit de la présence ou de l'absence de connexion nécessaire avec le dogme, soit de l'existence manifeste de l'historicité en dehors même d'une connexité rigoureuse de ce genre.

4e Fascicule. — Fr. Franc. CILENTO, O. P. : *De Sacra Doctrina. Comment. in I P., q. I, art. 9 et 10.* — Commentaire scolastique des deux articles indiqués de S. Thomas : *Utrum sacra Scriptura debeat uti metaphoris ? Utrum sacra Scriptura sub una littera habeat plures sensus ?*

5e Fascicule. — E. GRANELLI : *De effectibus inspirationis.* — Cet article forme la suite d'un travail publié dans le premier numéro. Il expose les idées de l'exégèse catholique libérale sur la conciliation de l'inerrance biblique avec les difficultés soulevées par la critique soit littéraire, soit scientifique, soit historique. En l'insérant, la rédaction fait de courtoises réserves sur la sympathie manifestée à certaines opinions discutées ; elle déclare l'avoir admis volontiers pour son utilité réelle, et par respect pour la liberté que le Saint-Siège entend laisser jusqu'à cette heure en ces matières aux critiques et exégètes catholiques. J'appellerai l'attention sur une note du Dr Vinati [1] où le distingué prélat explique et confirme une des données de son précédent article sur le magistère exégétique de l'Eglise.

**Civiltà Cattolica.** — 3 janvier (Série XVIII, vol. IX, p. 1-24). — *Le Christianisme d'Adolphe Harnack.*

7 mars (513-531). — *Le Christianisme de l'Eglise et la critique rationaliste.* — Fait suite au précédent. L'un et l'autre sont du P. POLIDORI. Ils ont été réunis dans une brochure parue chez Befani sous ce titre : *Il Christianismo e la Critica Rationalistica. Confutazione dell'Essenza del Christianismo di Adolfo Harnack.* (Rome, 1903, in-8 de 46 pages ; 0 fr. 25).

17 janvier (pages 141-158). — *Apostolat de S. Pierre à Rome.* — Du P. POLIDORI. Suite d'une étude commencée. L'article examine les textes affirmant directement l'Apostolat romain de S. Pierre, répond à l'objection tirée de la légende de la lutte avec Simon le Magicien, et interroge la tradition monumentale. Conclusions : il est certain que S. Pierre a séjourné un temps notable dans la Ville éternelle ; les vingt-cinq années d'apostolat romain demeurent probables. — Aucune donnée nouvelle n'est, ce me semble, versée dans le débat.

21 février (397-413). — *Bible et « Haute Critique. »* — L'un des articles signalés comme révélant une orientation progressive dans le monde intellectuel romain. A lire.

21 mars (713-717). — *Le confutazioni del libro dell' Abate Loisy et i metodi di discussione.* — L'article est du P. POLIDORI. Deux instants à distinguer : apologétique, dogmatique. Si l'on se place au premier, pour réfuter un adversaire, le devoir comme catholique est : 1° de ne pas faillir aux critères historiques qui servent à juger de la véracité d'un livre, 2° de faire sans doute abstraction de l'inspiration des Evangiles, mais de ne pas la nier par avance. M. Loisy est allé contre ce double principe. — D'autre part les catholiques ne doivent pas méconnaître, dans la réfutation d'adversaires rationalistes ou rationalisants, cette distinction des deux moments s'ils veulent vraiment ne pas compromettre, par un vice de méthode, leur plaidoyer pour solide qu'il puisse être.

18 avril (Vol. X, 143-155). — *Le Code de Hammurabi.*

2 mai (319-323). — *D'une autre critique de l'exégèse de l'abbé Loisy.* — Cf. sup., p. 840.

16 mai (448-454). — *Le Deutéronome et le Livre des Nombres.* — Recension des *Commentaires* du P. de Hummelauer sur ces deux livres. L'auteur expose, sans prendre parti, les idées du docte exégète.

6 juin (578-582). — *Le Dictionnaire de la Bible.* — Notice très sympathique consacrée à l'œuvre de M. Vigouroux.

4 juillet (Vol. XI, 40-60). — *Les Rationalistes à l'étude du Christianisme.*

**Studi Religiosi** (Rivista critica e storica promotrice della cultura religiosa in Italia) [1].

1er et 2e Fascicules. — F. MARI : *L'original hébreu de l'Ecclésiastique, récemment découvert.* — Traite successivement les points suivants : histoire extérieure du texte hébreu ; fragments découverts ; date des manuscrits et leur relation avec l'original ; le texte hébreu et les versions ; forme, langue et style ; date de l'Ecclésiastique ; l'Ecclésiastique et le Canon hébreu de l'A. T. ; aperçu de quelques-uns des contresens et altérations qui se rencontrent dans la Vulgate ; le cantique final du manuscrit B.

2e Fascicule. — S. MINOCCHI : *Histoire des Psaumes. — 2e Conférence : La poésie des Psaumes jusqu'à l'exil de Babylone.* C'est la suite d'une étude dont le début a paru l'année dernière. Elle reproduit des lectures ou conférences faites par M. Minocchi au « Royal Institut d'études supérieures de Florence », durant le Carême de 1902. Dans l'article qui nous occupe, l'auteur traite, sans lui donner d'ailleurs de solution définitive, la question des psaumes de David. — Une *troisième Conférence* a paru dans le 3e fascicule, elle présente *L'histoire des Psaumes durant l'époque persane.*

C. BONACCORSI, M. S. C. : *L'essence du Christianisme d'après le professeur Harnack.* — I. Les sources de la prédication du Christ. II. La prédication de Jésus. *(A suivre).*

[1] Cf. pp. 502-3.

[1] Ce périodique a pour directeur M. le professeur Salvatore Minocchi, de Florence. Il est l'organe du mouvement critique en Italie. — Semi-mensuel. Pour l'étranger, 12 fr. 50. — Siège de la rédaction, Via Ricasoli, 21, Florence.

3e Fascicule. — A. HARNACK : *Quelques remarques pour l'histoire de l'origine du N. T.* [1], avec traduction italienne de S. Minocchi. — C'est bien un article d'Harnack, l'auteur trop fameux de *L'Essence du Christianisme*, que la direction des *Studi religiosi* offre à ses lecteurs. « Nous présentons ici un article d'Adolphe Harnack, professeur à l'Université de Berlin : c'est le résumé fidèle d'un discours prononcé par l'illustre écrivain au sein du Congrès historique de Rome. Nous sommes vraiment heureux d'exprimer ici notre reconnaissance pour le célèbre historien de l'*Ancienne Littérature chrétienne;* mais nous ne pouvons dissimuler notre satisfaction de ce que cet homme, en qui la courtoisie s'unit au mérite, ait écrit ces pages, de préférence à toute autre revue italienne, pour les *Studi religiosi,* publication à laquelle il s'intéresse vivement [2]. » — Pourquoi avons-nous dans le N. T. quatre Evangiles et non pas un seul? Comment les Lettres des Apôtres et notamment les épîtres Paulines ont-elles pu prendre place à côté des Evangiles, en parité de dignité et de crédit? Comment les Eglises sont-elles arrivées à posséder un *Nouveau Testament* formant unité ? Telles sont les questions que se pose et auxquelles répond le professeur de Berlin.

**Biblische Zeitschrift.** — J'annonçais, dans le premier numéro de ce Bulletin, la prochaine apparition de ce périodique nouveau [3]. Depuis cette époque, trois fascicules ont vu le jour. Ils permettent de discerner déjà la physionomie et l'esprit de la revue.

La *B. Z.* paraît chaque trimestre, sans que la date présente d'ailleurs une grande fixité. Le numéro forme un fascicule de 112 pages grand in-8. De nombreux articles de fond. Peu de recensions de longue haleine. Un bulletin très court. — En retour, la revue contient des notes bibliographiques très abondantes. La méthode adoptée pour leur classement est celle qui tend à se généraliser dans les revues techniques : la distribution logique d'après le thème des ouvrages ou articles signalés. Elle présente de sérieux avantages. Il est traité alternativement des productions concernant l'A. T. et de celles ayant trait au Nouveau. Les unes sont analysées dans les fascicules à nombre impair, sous la signature du Dr Göttsberger ; les notes visant les autres paraissent dans les fascicules à nombre pair, sous la responsabilité du Dr Sickenberger. Ces notes occupent dans chaque numéro une trentaine de pages de composition typographique assez dense. La rédaction en est d'ailleurs concise et suggestive. Les améliorations successives qu'on y peut constater témoignent du louable désir qu'ont les directeurs de la *B. Z.* d'être aussi complets que possible, et de ne point limiter leur horizon bibliographique (comme on le fait parfois Outre-Rhin) aux seules productions de la littérature allemande.

C'est dans ces mêmes *Bibliographische Notizen* qu'il faut chercher aussi, ce me semble, l'esprit propre de la nouvelle revue : les articles de longue teneur reflétant naturellement le cours d'idées des exégètes plus ou moins en vue qui les ont rédigés. Autant qu'on en peut juger présentement, la *B. Z.* est sympathique à la tendance progressive ; elle paraît devoir faire bon accueil aux tentatives de l'école critique modérée. La note conservatrice en tout cas y est beaucoup moins accusée que dans d'autres périodiques en faveur, la *Literarische Rundschau* par exemple.

Voici l'indication des principaux articles parus jusqu'à ce jour ; je signalerai quelques-unes de leurs conclusions.

1er Fascicule. — Mgr Antoine VON HENLE : *Comme Introduction,* — le premier numéro de la *B. Z.* présente quelques pages de l'évêque de Passau. Le docte prélat s'excuse d'avoir répondu aux instances de la Direction ; puis il développe le thème connu de l'union nécessaire des deux caractères, traditionnel et scientifique, dans l'exégèse. Soumission filiale aux décisions de l'Eglise, attachement strict (bien que sans étroitesse pour le dernier point) au sentiment commun des Pères et à ce que l'on nomme *sentire cum Ecclesia :* voilà ce qu'on attend à bon droit de l'interprète des Saintes Ecritures. Il doit joindre à ces dispositions l'acribie du philologue, la scrupulosité circonspecte de l'historien, la force de spéculation du théologien dogmatique. A ce compte, son exégèse sera tout ensemble catholique et scientifique. — Puissent les travaux de la *B. Z.* être marqués à ce double cachet ! Les concours que s'est assurés la Revue légitiment les plus belles espérances. L'avenir, on peut le croire, ne les viendra point démentir. Aussi bien semble-t-il, à l'heure actuelle, ouvrir des perspectives plus rassurantes à l'exégèse catholique, cette branche si importante des sciences sacrées.

Prof. Paul SCHANZ, de Tubingue : *Les principes, tendances et problèmes de l'exégèse au XIXe siècle.* — Le siècle qui s'est terminé naguère a été diversement jugé. Jusqu'à quel point a-t-il marqué un progrès pour l'exégèse ? La réponse doit être différente suivant le point de vue où l'on se place. « Autant l'on est d'accord pour reconnaître que les ressources de l'exégèse se sont singulièrement accrues et perfectionnées, que le caractère scientifique y a été plus fidèlement gardé, que la méthode en a été affinée et mieux employée ; autant l'on regrette avec tout venant que l'exégèse ait dépouillé de plus en plus son caractère théologique, se soit détachée de la Dogmatique et se soit constituée en dépendance par rapport aux principes des sciences séculières. » (P. 7). — Après cette vue d'ensemble, l'auteur envisage d'abord les principes et les tendances auxquels a obéi l'exégèse. Celle-ci ne saurait jamais prétendre à une absolue indépendance : car elle suppose des don-

[1] En allemand.
[2] Ai lettori, p. 225.
[3] Herder, Fribourg-en-Brisgau. — Un an, 12 marks pour l'Allemagne ; Etranger, environ 16 f.

nées préalables. Quand elle veut secouer un joug, celui de l'Eglise et de la théologie, c'est pour tomber sous un autre, et dépendre de l'état présent de la science, de la pensée du jour, de la conception du monde actuellement dominante. Ces derniers facteurs ont exercé une action puissante sur l'exégèse protestante et n'ont pas laissé indemne non plus l'exégèse catholique. Quels ont été les résultats de leur influence ? Quels effets ont produits l'avènement de la « Haute Critique, » les progrès réalisés dans la connaissance des anciennes religions, sémitiques ou indo-européennes, ceux accomplis dans le domaine des sciences naturelles ? Autre a été l'attitude de l'exégèse dans les milieux relevant de la Réforme et dans ceux soumis au Catholicisme. Mais ici-même l'on a dû tenir compte des exigences de la science contemporaine. Ce n'est pas sans incertitudes et tâtonnements que l'on est arrivé à ce qui semble la ligne de conduite rationnelle. Les tentatives répétées pour restreindre soit l'inspiration même, soit au moins la garantie d'inerrance, ont amené le magistère ecclésiastique à s'expliquer sur les principes de l'exégèse catholique. Il l'a fait au Concile du Vatican et par l'encyclique *Providentissimus*. Le Pr. Schanz rappelle les principales dispositions de cette dernière. Il signale ensuite brièvement les débats soulevés sur la portée de ce document, puis mentionne la Lettre pontificale sur l'américanisme et celle à l'épiscopat et au clergé français. Après un mot accordé aux idées du cardinal Gonzalès et à celles de Mgr Mignot, l'auteur termine la première partie de son travail par quelques lignes sur la Commission biblique, écrites d'ailleurs avant l'organisation définitive de cette institution.

Dans la seconde partie de l'article, le Pr. Schanz étudie la méthode et les procédés de la nouvelle exégèse. Il envisage à ce point de vue quelques-uns des principaux objets de l'activité scripturaire au dernier siècle : la critique textuelle et les travaux de philologie, la critique de l'Hexateuque, la question Johannine et le problème synoptique, enfin la critique des Epîtres Paulines. Sur chacun de ces points il relève le labeur respectif des protestants et des catholiques.

En somme : article intéressant, comme on pouvait l'attendre de l'éminent interprète des Evangiles. Toutefois on souhaiterait plus de profondeur dans les vues, plus de puissance dans la synthèse, plus d'étendue et parfois d'exactitude dans l'information. Il y a çà et là quelques lapsus, noms ou chiffre. L'horizon du Dr Schanz ne se limite pas sans doute à l'Allemagne, et la France ne saurait trop se plaindre de lui. Mais encore n'est-il ou plutôt n'apparaît-il qu'assez imparfaitement documenté sur notre littérature biblique [1], et moins encore sur les productions de la Belgique, de l'Italie et de l'Espagne, et même sur les œuvres, si nombreuses, de langue anglaise.

1er et 2e Fascicules. — Prof. Dr. Nikel, de Breslau : *Les devoirs de l'exégèse envers l'Assyriologie.* — Article déjà mentionné, cf. p. 845. Traite les deux questions suivantes : « 1. Quelle confiance pouvons-nous accorder aux publications de textes assyriens, c'est-à-dire à la reproduction des originaux, à la transcription des textes en système graphique moderne, et à leurs traductions ? — 2. Quels problèmes nouveaux l'assyriologie a-t-elle créés pour l'exégèse ? Quelles ressources a-t-on sous la main pour leur solution et quelle méthode faut-il y employer ? »

1er Fascicule. — Fr. von Hummelauer, S. J. : *La consécration du Temple de Salomon.* — Intéressante discussion de critique textuelle. Elle porte sur la lecture des versets 12 et 13 au 8e chapitre du Ier (IIIe) Livre des Rois. Ni l'hébreu massorétique, ni les LXX n'offrent une leçon satisfaisante. En reconstituant le cadre historique de ce passage, sans oublier le contexte psychologique, le R. P. croit pouvoir saisir sûrement la vraie teneur du texte. Voici le sens qu'elle fournit : « Alors Salomon dit : Edifie ma maison ! — Yahwèh dit : Voici ce qu'a statué Celui qui habite dans le ciel pour celui qui habite dans l'obscurité : En vérité, je te bâtis une demeure (un lieu) d'habitation pour toi à jamais. »

1er et 2e Fascicules. — Pr. Dr. Norbert Peters, de Paderborn : *Ecclésiaste et Ecclésiastique.* — L'existence de rapports étroits assez fréquents entre les deux livres est depuis longtemps remarquée. De quel côté ces relations impliquent-elles dépendance ? D'après Wright, Schechter, Nöldeke, Ryssel, Knabenbauer et même Siegfried, ce serait de la part de l'Ecclésiastique. Halévy et König estiment à l'encontre que l'œuvre de Ben Sirach aurait influé sur l'Ecclésiaste. Les études du Dr. Peters sur Eccli. [1] l'ont amené à se convaincre de la justesse du sentiment de la minorité. Il s'y range et consacre ces deux articles à légitimer son adhésion.

Prof. Jean Belser, de Tubingue : *Pour l'hypothèse limitant à une année l'activité de Jésus.* — L'idée n'est pas absolument neuve. Néanmoins elle a été reprise récemment sur de nouvelles bases et avec un sérieux appareil de preuves par M. van Bebber *(Zur Chronologie des Lebens Jesu,* Munster, 1898). Après avoir, à ce moment, déclaré la thèse inacceptable, M. Belser présente dans ses deux articles de la *B. Z.* un véritable plaidoyer en sa faveur. Non qu'il entende donner au problème une solution péremptoire. Mais il espère, en appelant l'attention sur ce point de vue en apparence

[1] Pour ne citer qu'un exemple, nous avons d'autres *Vies* de N.-S., et non de moindre valeur, que celles écrites par Mgr Le Camus ou par le P. Didon : il est vrai que l'une et l'autre de ces deux biographies du Sauveur ont eu les honneurs d'une traduction allemande.

[1] En voir le résultat dans son ouvrage *Der jüngst wiederaufgefundene hebräische Text des Buches Ecclesiasticus untersucht, herausgegeben, übersetzt und mit kritischen Noten versehen,* Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1902, gr. in-8 de XVI-448 et 92 p., 12 fr. 50.

paradoxal, provoquer la discussion et hâter la réponse définitive à cette difficile question de la Chronologie du ministère public du Sauveur.

Ce ministère, d'après le professeur de Tubingue, s'inaugure solennellement à la Pâque de 782 (29 E. C.), indiquée en S. Jean, II, 12. Après trois semaines environ de séjour en Judée, Jésus reprend par la Samarie (J., IV) le chemin de la Galilée où il arrive vers le milieu de mai. Il se fixe à Capharnaüm, dont il fait le centre de son activité doctrinale et thaumaturgique. Après l'avoir exercée environ trois semaines, il monte à Jérusalem pour la Pentecôte. Cette solennité est la fête innomée de J., V, 1. Retour en Galilée et, de nouveau, ministère intensif dans cette contrée et en Pérée, durant plus de quatre mois, jusqu'à la fête des Tabernacles. C'est cette dernière qu'il faut reconnaître en J., VI, 4, au moins dans le texte originel. Le reste de la trame évangélique se déroule de la Scénopégie aux Encénies et de cette solennité à la Pâque de 783, témoin de la Passion du Sauveur.

On objecte il est vrai Luc, VI, 1, où l'expression *sabbato secundo primo* semble nous montrer Jésus en Galilée à l'époque de la Pâque. — Mais l'étrange qualificatif δευτεροπρώτῳ est une interpolation ultérieure. Au reste il est impossible d'admettre que le Sauveur ait omis une année le pèlerinage pascal à la Ville Sainte. Cela répugne à sa ligne de conduite.

On met en avant J., IV, 35, qui daterait de décembre le passage à Sichar. — Dans ce sentiment on doit supposer un très long ministère en Judée à la suite de la première Pâque. Or cette conception, remarque M. Belser, soulève de nombreuses et graves difficultés. Le docte professeur se plaît à les faire ressortir, et ces pages sont peut-être les plus fortes de son plaidoyer. Sur le sens précis de J., IV, 35, il évite toutefois de se prononcer de façon catégorique, et tient pour vraisemblable que le Sauveur avait en vue les semailles d'été dont la maturité a lieu, dit-il, vers la fin d'août. Peut-être y aurait-il lieu de discuter le bien fondé de cette hypothèse. N'insistons pas, puisqu'aussi bien l'auteur n'entend pas appuyer beaucoup sur elle [1].

Jean, V, 1, ne saurait constituer une difficulté ; car la fête dont il y est fait mention n'est pas déterminée. L'on peut y reconnaître la Pentecôte.

VI, 4, est à première vue beaucoup plus embarrassant. Mais en réalité τὸ πάσχα est une glose, et ἡ ἑορτὴ τῶν Ἰουδαίων désigne la solennité des Tabernacles.

Quant à la trame générale du quatrième Evangile, elle ne réclame aucunement un ministère de trois à quatre ans. Bien plus, elle exclut formellement une durée aussi longue : le drame qui met aux prises Jésus avec la haine des *Judæi* ne comporte pas un pareil temps pour aboutir à la catastrophe de la Passion : une année suffit au développement de ses péripéties.

Si abondants que soient les matériaux offerts par les Synoptiques pour la restitution du ministère public du Sauveur, ils peuvent également rentrer dans le cadre d'une année unique.

Une critique suivie de cet exposé constituerait une longue dissertation. La réponse aux dernières difficultés est loin d'être péremptoire. Beaucoup estimeront procédé par trop sommaire la suppression de τὸ πάσχα contre le témoignage unanime des manuscrits. Ils ajouteront que la fête par excellence des Juifs, ἡ ἑορτή, était la Pâque plutôt encore que la Scénopégie, et qu'en l'absence de détermination explicite c'est à elle encore qu'on devrait penser. Ils feront de plus remarquer que le contenu du chapitre VI et surtout l'indication de VII, 1, excluent l'identité de la fête signalée en VI, 4, avec la solennité mentionnée en VII, 2. L'objection tirée de ce verset, VI, 4, demeure donc debout et garde toute sa force.

Il est d'autres difficultés que M. Belser n'a point examinées. Pour n'en signaler qu'une, il n'a pas expliqué Jean, II, 20. De quelque façon que l'on compte les quarante-six ans, sans sortir pourtant des supputations légitimes, peut-on aboutir à l'une des années assignables à la mort du Sauveur ? Même en les nombrant *a die in diem*, il semble bien que la quarante-sixième était achevée depuis quelques mois au 15 de Nisan 28 (781), et que l'indication chronologique nous conduit au plus tard en 780 (27) pour la première Pâque de la vie publique. A ce compte, Jésus serait mort en 28. Mais en cette année, le 15 de Nisan ne put tomber un vendredi. A la rigueur peut-être la coïncidence n'offrirait pas de répugnance stricte si la Pâque avait pu avoir lieu en avril. Mais l'année précédente ayant été sabbatique, l'an 28 ne reçut point de We 'ădâr. Le 15 de Nisan tomba de la sorte vers la fin de mars, probablement le mardi, 30 de ce mois.

1er Fascicule. — Pr. Valentin WEBER, de Wurtzbourg : *Explication de II Cor. X, 1-6.* — Voici les conséquences qui découlent de l'interprétation proposée : « L'homogénéité de la IIe Epître aux Corinthiens est assurée ; une visite de Paul à Corinthe entre la Ire et la IIe ad Cor. est inacceptable ; le Judaïsme de Corinthe est d'une nature essentiellement différente de celui de Galatie. Pour ce motif aussi, la lettre aux Galates précède de plus de deux ans, espace généralement reçu, les épîtres aux Corinthiens ; elle a été écrite

[1] Pour justifier la possibilité de moissons fin d'août, M. Belser en appelle aux pluies des mois de printemps, qu'il a connues d'expérience en 1893. Je ne sais si l'on souscrira volontiers à cette déduction. Les secondes semailles devaient être, autrefois comme aujourd'hui, connues en Palestine, et l'on escomptait sans doute déjà pour les faire lever l'*imber serotinus*, la pluie tardive. Mais il ne s'ensuit pas qu'on ne les fit qu'en mai, et surtout qu'on en récoltât les fruits seulement à la fin d'août. Il me souvient d'avoir vu partout la charrue dans les champs de la Philistie au milieu de mars, en vue, je pense, de la semaille du doura. Mais traversant la Samarie précisément dans les derniers jours du mois d'août, je n'ai rencontré nulle part de récoltes sur pied. Du puits de Jacob, le regard, en se promenant vers l'est sur la plaine, n'y rencontrait guère qu'une aride nudité.

avant le séjour de Paul non seulement à Ephèse, mais même à Corinthe. »

2e Fascicule.— Pr. Dr. M. FAULHABER, de Wurtzbourg : *Les manuscrits de Chaînes dans les bibliothèques espagnoles.* — Se poursuit dans le fascicule suivant.

Pr. Dr. Carl WEYMAN, de Munich : *Remarques de critique textuelle sur le Commentaire de l'Apocalypse par Apringius* (évêque de Béja en Portugal, VIe siècle).

Pr. Dr. Joseph SICKENBERGER, de Munich : *Sur les Commentaires grecs des Evangiles.*

**Theologische Quartalschrift.** — 1er Fascicule. — GRIMME : *Un oracle négligé contre Assur (Isaïe* XIII). — Ce passage était jusqu'ici rapporté à Babylone. Les emprunts faits à ce morceau par Jérémie pour son Massa' contre Babel ont causé la méprise. La métrique la révèle en réclamant une rectification du verset 19. L'oracle serait postérieur à la mort de Sargon. — La réserve est toujours de mise en face des conclusions tirées de la métrique.

1er, 2e et 3e Fascicules. — VETTER : *L'importance des noms divins dans l'A. T. au point de vue de la critique littéraire.*

2e et 3e Fascicules.— BEBBER (Van) : *La piscine de Béthesda et celle de Siloé.* — On s'est mépris sur l'emplacement de la piscine de Béthesda. La donnée nouvelle qui la fixe auprès de l'église Sainte-Anne n'est pas plus juste que l'ancienne localisation près des murs du Haram. Il faut identifier cette piscine avec celle de Siloé. — M. Van Bebber ne paraît pas avoir convaincu des gens bien placés pour apprécier la valeur de son argumentation. Voir *Revue Biblique,* juillet 03, p. 191.

4e Fascicule. — BELSER : *Le prologue de l'Evangile de S. Jean.*

**Zeitschrift für katholische Theologie.** — 2e trimestre 1903. — LÉOPOLD FONCK, S. J. : *Vie et Enseignement de Jésus dans la littérature du jour.* — Article assez développé (30 pages), d'un intérêt plus particulier pour le clergé de langue allemande. En voici le sommaire.

Il suffit d'un coup d'œil superficiel sur les dernières productions de la littérature pour arriver à cette constatation : la question *Quid vobis videtur de Christo* est plus que jamais à l'ordre du jour. Elle s'impose à tout homme qui pense, et demande impérieusement une solution. Naturellement les réponses qui lui sont faites varient. Suivant la note qui domine dans chacune d'elles, on peut partager les récentes productions sur ce sujet, en trois groupes distincts.

Le premier comprend les publications d'origine croyante. En fait, elles sortent toutes de plumes catholiques et se font, touchant le Sauveur, l'écho de la parole de saint Pierre : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » On peut signaler les suivantes : — *La Vie de Jésus,* parue il y a quelques mois à l'office de la *Leogesellschaft,* à Vienne. C'est avant tout une œuvre d'art. Les illustrations sont du peintre tyrolien Ph. Schumacher. L'artiste sacrifie sans doute, parfois au détriment de l'inspiration, au goût actuel pour le réalisme historique ; mais il ne fait aucune concession au naturalisme et ne se permet pas le moindre trait de nature à offenser l'œil le plus délicat. Le texte n'est guère qu'une explication concise des scènes. L'auteur, docteur Schlecht, s'en tient généralement à l'Evangile, insérant toutefois de temps à autre dans la trame inspirée quelques traits empruntés à la poésie ecclésiastique ou religieuse. Le prix de l'ouvrage demeure fort abordable : 24 couronnes, soit, au change ordinaire, environ 25 francs. — *Notre-Seigneur Jésus de Nazareth, le Fils de l'homme,* par le docteur Nicolas Heim, 2e édition (Cologne, Bachem). Le sous-titre donne une idée plus juste du contenu de ce volume : *pays, peuple et parenté du Christ d'après la Bible, l'histoire et la tradition.* — *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* par l'abbé C. Fouard, 13e édition (2 in-12, 8 f., Paris, Lecoffre). Le numéro d'ordre de l'édition indique le mérite de l'œuvre. On y constate l'union du savoir solide, au charme littéraire et à l'émotion communicative. L'auteur assigne comme unique but à son ouvrage de faire mieux connaître et aimer davantage Notre-Seigneur : il peut se flatter d'avoir atteint cet objectif dans une large mesure. Son livre mérite la première place parmi les ouvrages en langue française consacrés à la Vie de Jésus, et il est regrettable qu'il soit beaucoup trop peu connu et apprécié en Autriche et en Allemagne. Peut-être cependant pourrait-on désirer que l'ouvrage eût été mis plus à jour au double point de vue du sujet lui-même et de sa littérature. — *La Vie de prière de Jésus-Christ, le Fils de Dieu,* par Jacques Margreth (Munster, Aschendorff, 1902). C'est un chapitre détaché de la biographie du Sauveur. Pour le bien traiter, il fallait unir les dons du théologien aux qualités de l'exégète. La solide préparation philosophique et théologique de l'auteur le rendait propre à cette tâche. En exégèse il se montre le disciple — d'aucuns ont dit trop fidèle — de Mgr Von Keppler. Il est difficile de s'en plaindre quand on approuve la campagne de l'évêque de Rottenbourg en faveur du but pratique dans les travaux scripturaires. — *Orationes et Meditationes de Vita Christi,* de Thomas Hemerken de Kempen ; nouvelle édition de cet ouvrage, presque totalement oublié, de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* (?), parue chez Herder par les soins du Dr M. J. Pohl, directeur du gymnase de Kempen. A lire et relire par quiconque veut se fortifier dans l'amour du Rédempteur. — Le P. Fonck ne pouvait que rappeler d'un mot, — et il le fait en note, — son propre ouvrage sur *Les Paraboles du Seigneur dans l'Evangile.*

Le deuxième groupe renferme la littérature étrangère à l'Eglise sur la vie et la doctrine de Jésus. Les traits suivants la caractérisent. — D'abord l'accord est à peu près unanime pour

rejeter tout l'ensemble de l'ordre surnaturel et de la révélation entendus au sens catholique. On écarte de même, sauf de rares exceptions, aussi bien la divinité de Jésus-Christ et la réalité de la Rédemption que l'objectivité des miracles du Sauveur et la fondation divine de l'Eglise. Il va de soi que sur l'inspiration de la sainte Ecriture comprise suivant l'idée catholique, on est depuis longtemps passé à l'ordre du jour. — Ce qui n'empêche pas qu'on s'occupe plus que jamais de la lettre même du texte sacré. La critique textuelle ne fait que grandir en importance et l'on ne saurait en nier les progrès. L'on n'en doit que plus regretter le point de vue exclusif de maints critiques qui donnent la prépondérance à des arguments purement internes et qui, dans le formulé ou l'appréciation de ces preuves, se laissent conduire presque complètement par des idées arrêtées d'avance et des conceptions subjectives. Quant au contenu des récits, l'on se préoccupe également davantage de dégager le noyau historique, purement naturel, de l'enveloppe du surnaturel et du merveilleux, et l'on tend à apprécier et à utiliser comme sources historiques les narrations de l'Evangile en dépit de leur caractère miraculeux (!). Harnack salue là le grand progrès de la science historique en cette dernière génération. En réalité, vu de près, ce grand progrès se réduit à l'éclectisme qui règne dans le traitement auquel les critiques récents soumettent le surnaturel dans la vie de Jésus. On continue de s'inspirer ici de Paulus, là de Strauss, ailleurs de Baur ou encore de Schenkel et de Schleiermacher, tout en déclarant intenable la position des premiers. Autre trait tristement distinctif, du moins dans nombre des écrits en cause : on y va plus ou moins ouvertement jusqu'à rendre suspect le caractère moral de Jésus et celui de ses apôtres. De fait, le Sauveur devient pour ces critiques un fanatique religieux « qui ne s'est pas contenté de songer en mystique à ses rêves, mais qui a vécu, travaillé avec eux, les a vus comme déjà palpables devant lui » et, par ces créations de son enthousiasme, s'est jeté lui-même dans l'erreur et y a induit les autres. Dans cette voie l'on aboutit logiquement à Reimarus et à Renan, et les atténuations inconséquentes des critiques voie moyenne ne sauraient empêcher ce résultat.

L'audace des conclusions forme un contraste saisissant avec le ton plein d'onction qu'on retrouve chez la plupart des critiques modernes. Dans une Vie de Jésus le cœur a ses exigences. Il ne peut s'accommoder de la méthode glaciale des anciens rationalistes ; d'autre part on ne veut pas le satisfaire par l'acceptation soumise de la dogmatique chrétienne ; on lui offre en conséquence, comme compensation, les dispositions et sentiments pieux avec lesquels on s'efforce d'apprendre et de vivre intérieurement le Christ, en dehors de tout dogme. Bref, on s'engage dans la voie indiquée par Schleiermacher et frayée par Ritschl.

Suivent, sous la plume du P. Fonck, quelques réflexions sur les productions récentes comprises dans ce second groupe. Le rédacteur s'attache à mettre en relief pour chacune d'elles le trait distinctif ; il le cherche naturellement dans l'attitude prise par l'auteur de l'ouvrage à l'endroit du surnaturel et du miraculeux dans la vie de Jésus. Le R. P. étudie successivement à ce point de vue : — la *Vie de Jésus* d'Oscar Holtzmann (Tubingue, 1901), — la 4e édition de *La Vie de Jésus*, par Bernard Weiss (Stuttgard et Berlin, 1902), — les *Discours sur la vie de Jésus-Christ* du professeur zurichois Conrad Furrer (Zurich, 1902), — l'ouvrage du professeur d'Iéna H.-H. Wendt : *L'Enseignement de Jésus* (2e éd., Gœttingen, Vandenhœck, 1901), — celui du privatdozent Georges Hollmann : *La portée de la mort de Jésus d'après ses propres affirmations et sur la base des Evangiles Synoptiques* (Tubingue, Mohr, 1901), — l'écrit de W. Wrede, professeur à Breslau, sur *Le secret messianique dans les Evangiles, Contribution à l'intelligence de l'Evangile selon saint Marc* (Gœttingen, Vandenhœck, 1901).

Quelques mots plus brefs sur — *Les commencements de notre religion*, par Paul Wernle (Tubingue, Mohr, 1901), — *L'Espérance du Royaume de Dieu dans les plus anciens documents chrétiens et chez Jésus*, du même *(ibid.*, 1903), — *Le Christianisme originel et son importance pour le présent*, de W. Soltau (Leipsig, Dietrich, 1902), — l'*Histoire de la naissance de Jésus-Christ*, du même *(ibid.*, 1902). Il avait déjà publié en 1901 : *Nos Evangiles, leurs Sources et leur valeur comme sources, étudiés au point de vue de l'historien (ibid.*, 1901), — *Recueil de discours et écrits populaires empruntés au domaine de la théologie et de l'histoire de la Religion*, par Otto Schmiedel (Tubingue, Mohr, 1902), — enfin sur l'écrit complémentaire récemment publié par Oscar Holtzmann à la suite de sa *Vie de Jésus*, sous ce titre : *Jésus était-il un extatique ?* (Tubingue, Mohr, 1903). A cette question l'auteur donne une réponse affirmative et consacre tout son ouvrage à la justifier. On jugera par là du progrès fait par les critiques dernier genre dans le débat sur la divinité de Jésus-Christ.

Il convient de ranger dans un troisième groupe quelques ouvrages récents qui se sont efforcés de prendre en face de la critique moderne une position intermédiaire. Il va sans dire que le classement est tout objectif et n'entend point mettre en suspicion l'orthodoxie personnelle des auteurs. A cette catégorie d'écrits appartient en premier lieu le dernier ouvrage du professeur Schell : *Le Christ. L'Evangile et sa portée dans l'histoire du monde* (Mayence, Kirchheim, 1903). Les revues allemandes ont fait à ce volume un accueil assez divergent. Pour le bien juger, il ne faut point perdre de vue ces deux considérations : la polémique contre Harnack a conduit la plume de l'auteur ; un désir de conciliation ne cesse d'inspirer ses jugements. L'œuvre a des mérites très réels, mais aussi de notables défauts ; à tout prendre,